SIC INFRA 42

INGÉNIEURS CONSEILS

Bureau d'études techniques en sols et fondations

FIRMINY / LE HAUT MAS
Rue Hippolyte SAUZEA / CTM1
Pôle des Aînés

LOIRE HABITAT

SIC INFRA 42/1CA-7B/17329

Etude géotechnique préalable
Phase principes généraux de construction

Mission type G1-PGC avec diagnostic minier G5

Date	Rédacteur
30/09/2023	Michel PETIT-MAIRE

9 rue Jacques Prévert 42570 ST-HEAND
• Tél : 04 77 30 92 88 • sicinfra@sicinfra42.fr
www.sicinfra42.fr

SOMMAIRE

1. GENERALITES 4
1.1 INTERVENANTS 4
1.2 SITUATION GEOGRAPHIQUE 4
1.3 MISSION GEOTECHNIQUE 4
1.4 CONTRAT D'ASSURANCE 4
2. CIRCONSTANCES 5
2.1 DOCUMENTS REMIS A SIC INFRA 42 5
2.2 DOCUMENTS D'ARCHIVES SIC INFRA 42 DANS L'ENVIRONNEMENT DU PROJET 5
2.3 DOCUMENTS NECESSAIRES A SIC INFRA POUR L'EXECUTION COMPLETE DE SA MISSION 5
3. RECONNAISSANCES ET INTERPRETATION 6
3.1 TRAVAUX DE RECONNAISSANCES EFFECTUEES 6
3.2 INTERPRETATION ET SYNTHESE 7
3.3 LIMITES DE LA MISSION DE SIC INFRA 42 – PRESTATIONS EXCLUES 7
4. MORPHOLOGIE GENERALE 8
4.1 ETAT DES LIEUX 8
4.2 TOPOGRAPHIE 8
5. CONTEXTE MINIER DU SITE 9
5.1 PARTICULARITES MINIERES DU SITE 9
5.2 COUCHES CHARBONNEUSES 10
5.3 PUITS MINIER 11
5.4 ALEAS GEODERIS RELATIFS A LA PARCELLE 11
6. STRUCTURE ET CARACTERISTIQUES DU SOUS-SOL 12
6.1 CONTEXTE GEOLOGIQUE 12
6.2 NATURE ET REPARTITION DES DIVERS HORIZONS DU SOUS-SOL 12
6.3 QUALITES GEOTECHNIQUES DES TERRAINS DU SITE 15
6.4 HYDROLOGIE 16
7. EXAMEN DES FONDATIONS DES OUVRAGES EXISTANTS 17
8. POSSIBILITE DE CONSTRUIRE 19
8.1 MODELE GEOTECHNIQUE 19
8.2 TYPES ET CARACTERISTIQUES DES FONDATIONS 21
8.3 TRAITEMENT DES NIVEAUX BAS 23
9. COMMENTAIRES 26

A LA SUITE DU TEXTE

Conditions d'exploitation du document d'étude
Normalisation des missions géotechnique

ANNEXES

A- Documents placés dans le texte

- Plan de situation et vue aérienne
- Vues photographiques d'état d'état des lieux du site
- Profil structural / Coupe de Firminy à Malfolie
- Plan de synthèse minière en disposition des couches minières
- Visualisation sur problème minier résultant d'une exploitation profonde
- Tableau récapitulatif des divers horizons du sous-sol
- Coupes des excavations sur fondations existante

B- Documents placés à la suite du texte

INVESTIGATION D'AOUT 2023

- Photographie du site (4 planches)
- Coupes des excavations de reconnaissance à l'hydropelle en repérage de nature du sous-sol (points 25 à 26)
- Essais de pénétration dynamique numérisés (points 41 à 45)
- Coupes des sondages profonds en repérage de la structure des fonds rocheux avec enregistrement de diagraphies (Points D11 et D12)
- Coupes sondages d'archives SIC INFRA 42/17321 – Maison Fraissinette (Points D1 et PS11)
- Déclaration DICT

PLAN D'ARCHIVES MINIERES

- Plans miniers en répartition des couches minières de Malafolie (4 planches)
- Plans minutes (2 planches : extractions profondes en 8° et 6° Grüner) avec tracés de galeries

C- Documents placés hors texte

- Plan topographique au 1/500° portant l'implantation des points d'investigation et celle des bâtis existants à démolir

1. GENERALITES

1.1 INTERVENANTS

Maître d'ouvrage	**LOIRE HABITAT** 30 rue Palluat de Besset – 42 007 ST ETIENNE 04-77-42-34-42 p.changea@loirehabitat.fr / Patricia CHANGEA f.buchon@loirehabitat.fr / Fabienne BUCHON h.meiller@loirehabitat.fr / Hervé MEILLER - 06.11.05.01.81
	Commune de FIRMINY 2 place du Breuil – 42 700 FIRMINY 04-77-40-50-60 ndussaud@ville-firminy.fr / Nicolas DUSSAUD

1.2 SITUATION GEOGRAPHIQUE

Site des Services Techniques de la Ville de FIRMINY / CTM1
Lieu-dit : Le Haut Mas
Rue Hippolyte Sauzea et Rue des Prairies
42 700 FIRMINY

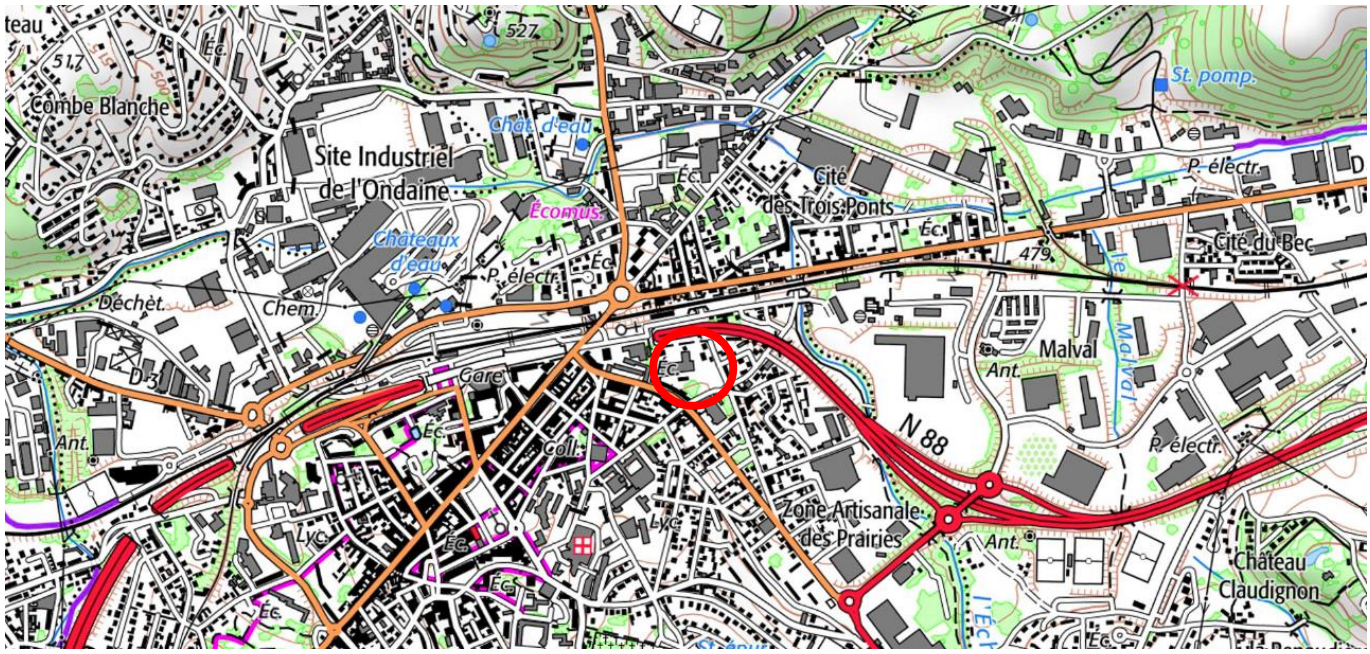
1.3 MISSION GEOTECHNIQUE

Mission normalisée Type G1 PGC avec diagnostic minier G5 (NFP 94-500 – Novembre 2013) strictement limitée à l'examen des aléas miniers résultants de l'existence de couches charbonneuses encadrant le site du projet.

1.4 CONTRAT D'ASSURANCE

SIC INFRA 42 déclare être titulaire d'une police d'assurance professionnelle BTP Ingénierie Economie de la Construction souscrite depuis le 01/01/1994.

Plan de situation



Situation du projet



2. CIRCONSTANCES

Il s'agit d'une étude géotechnique préalable en Phase de Principes Généraux de Construction avec diagnostic minier et concernant la construction d'un pôle des aînés sur les emprises du site des services techniques de la Ville de FIRMINY.
Le projet s'inscrit en 2 unités principales précisées chacune par un rapport individuel :

- D'un EHPAD de 167 lits et de 20 logements inclusifs sur le site CTM1
- D'une résidence Autonomie de 70 logements sur le site CTM2

A ce jour, les caractéristiques et l'implantation des diverses ne sont pas connues en précision.

Les bâtiments seraient en R+3 sans sous-sol.

Nous présentons ci-contre un plan de masse en scénario de composition (Esquisse du projet).

2.1 DOCUMENTS REMIS A SIC INFRA 42

- **Lors de la consultation**
  - Courrier AWS en date du 25/04/2023
  - Courrier de consultation
  - Petit explicatif du projet

- **Lors de l'intervention**
  - Plan topographique d'état de lieux au 1/500°

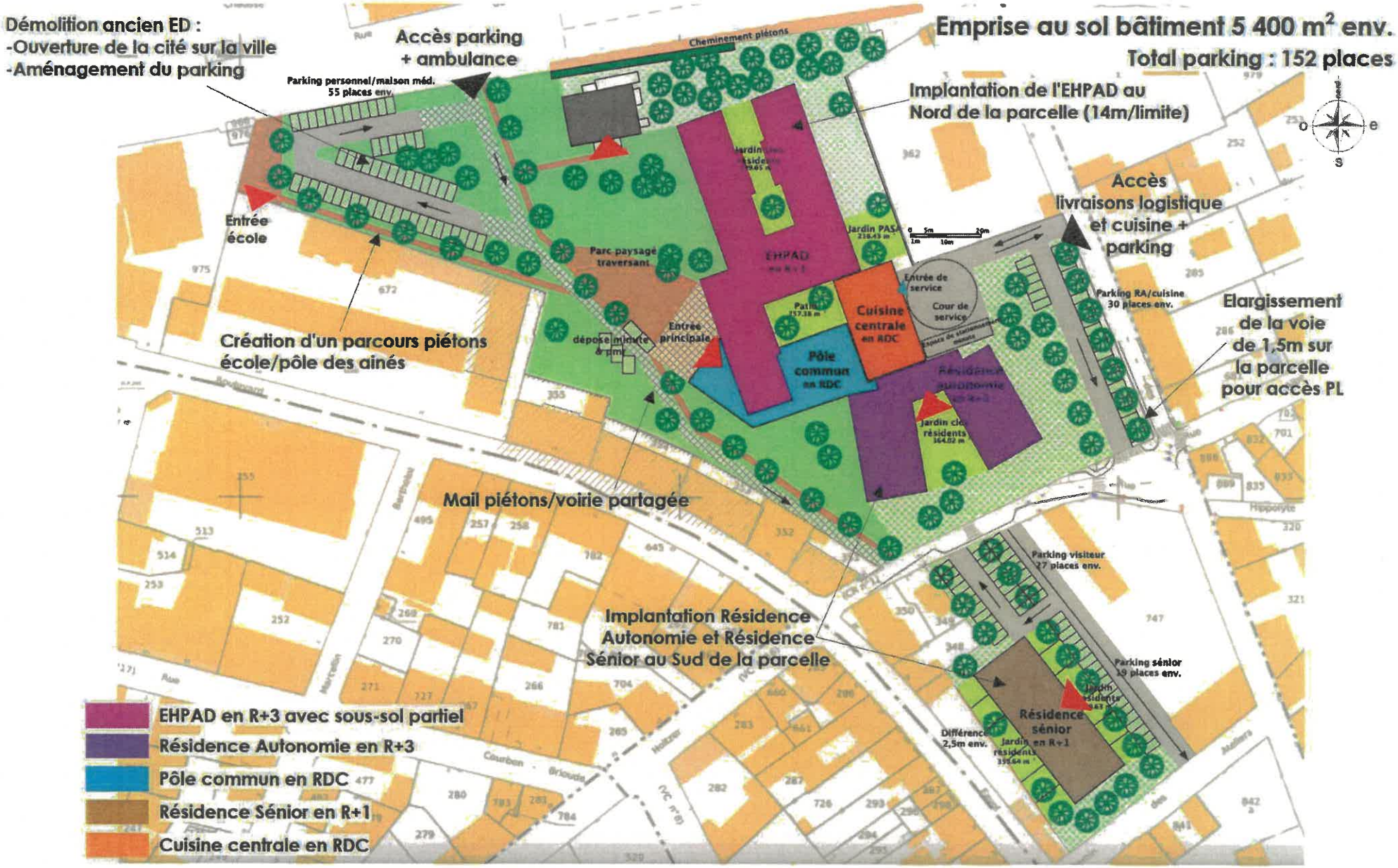
2.2 DOCUMENTS D'ARCHIVES SIC INFRA 42 DANS L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

- **Diagnostic géotechnique et minier Archives SIC INFRA 42/1CH-7B/17321** FIRMINY – Ex Maison Fraissinette / Maison de santé – du 05/06/2023

2.3 DOCUMENTS NECESSAIRES A SIC INFRA POUR L'EXECUTION COMPLETE DE SA MISSION

- Plan de recollement des réseaux intérieurs (si existant)
- Données de principe sur l'importance de l'ouvrage (nombre de niveaux, niveaux enterrés de sous-sol, type de charges en linéaire ou ponctualité).

SCENARIO 4.1 PLAN DE MASSE



3. RECONNAISSANCES ET INTERPRETATION

3.1 TRAVAUX DE RECONNAISSANCES EFFECTUEES

a) <u>Etude préalable</u>

- DICT réseaux
- Creusement de **4** excavations de reconnaissance au tractopelle en visualisation des fondations des bâtiments existants (Points 21 à 24)
- Creusement de **2** excavations de reconnaissance au tractopelle en visualisation des terrains superficiels y compris prélèvement d'échantillons (Points 25 et 26)
- Réalisation d'une série d'essais de pénétration dynamique à enregistrement numérisé en reconnaissance des épaisseurs des terrains meubles jusqu'à 6 m ou au refus (Points 41 à 45)



Etude d'avant-projet de l'ex maison Fraissinette en maison de santé, de diagnostic géotechnique et minier SIC INFRA 42/17321 commandé par la ville de Firminy.

Emprise du projet CTM1 / Pôle des Aînés

b) <u>Diagnostic minier</u>

- DICT
- Synthèse d'archives géologiques et minières (Atlas miniers - Beaunier/Coste/Grüner/Demaistre/CdF/Epures)
- Forage de **2** sondages destructifs de 25 à 28 ml de profondeur en repérage de la structure profonde du sous-sol – **Total 53 ml (Points D11 et D12)**

3.2 INTERPRETATION ET SYNTHESE

a) <u>Etude préalable</u>

- Dépouillement et interprétation des essais
- Exploitation des résultats
- Synthèse et rédaction d'un document d'étude comprenant :
  - La description du contexte géologique et hydrogéologique du site
  - L'examen des caractéristiques géotechniques des assises reconnues du sous-sol au droit des sondages
  - L'examen des fondations des bâtiments existants
  - L'examen des hypothèses géotechniques à prendre en compte pour :
    - les modes de fondation en possibilité d'adaptation
    - l'examen des possibilités de réalisation des terrassements (meuble/compact)
    - la nécessité ou non d'amélioration des sols supports par couche de forme ou substitution technique en construction de dallage sur terre-plein
    - les principes en disposition de protection contre les eaux (ruissellement / nappe)

b) <u>Diagnostic minier</u>

- Synthèse et complément du document d'étude comprenant :
  - La description de la structure géologique et minière du site
  - L'examen des risques liés à l'activité minière souterraine en couche charbonneuse
  - Les dispositions en particularité d'adaptation du projet si aléas miniers avérés liés à l'activité d'exploitation minière (couches charbonneuses)

3.3 LIMITES DE LA MISSION DE SIC INFRA 42 – PRESTATIONS EXCLUES

- L'étude des phénomènes de pollution des sols et des nappes aquifères
- L'étude et le dimensionnement des ouvrages de gestion des eaux pluviales
- **Les missions d'études géotechniques classiques relatives au projet de construction dès lors que celui-ci sera défini en position et caractéristiques (NFP 94-500 – Missions G2 AVP/PRO), ainsi que celle d'étude et de suivi lors de la réalisation du chantier (NFP 94-500 – Missions G3/G4).**

4. MORPHOLOGIE GENERALE

4.1 ETAT DES LIEUX

Le site du projet se positionne en zone urbaine aménagée tout d'alentours.
On y accède par la rue Hippolyte Sauzéa tout de long SUD.
Le terrain actuel correspond aux équipements d'activités du centre technique municipal de FIRMINY, comprenant 2 unités de hangars accolés de 1 200 m² chacun, implantés en recul de fond NORD et utilisé en garage véhicules, stockage matériel, atelier, etc…
Ces ouvrages étant tramés sur appuis ponctuels de poteaux métalliques pour l'un OUEST et béton pour l'autre EST.
En avancée centrale un petit bâti utilisé en dépôt à sel (250 m² au sol) et tout de devant d'EST en OUEST des stockages extérieurs, des parkings et voiries de dessertes. Seul subsiste un petit espace vert sur l'entrée et quelques arbres d'encadrement du parking au SUD / EST.

❑❑❑

Nous présentons ci avant un plan de situation associé à une vue aérienne du site, ainsi que ci-contre une vue générale du site.
Une série d'autres photos étant placées en annexe (4 planches).

4.2 TOPOGRAPHIE

La surface présente une déclivité assez régulière entre les cotes extrêmes de 479.32 (portail d'entrée sur la rue Sauzéa / SUD) et 475.07 (Fond NORD).
La dénivelée atteint donc 4.25 m.

La maison Fraissinette quant à elle disposée en enclave NORD / OUEST, s'inscrit entre les cotes 474.32 et 474.70 sur sa limite d'extrême NORD avec la place du Chanoine Chaussé.
L'assiette autoroutière qui la longe en encastrement de trouée s'établi par contre en voisinage de la cote 469.20.

Photographies d'état des lieux



Panorama en direction de l'Ouest - Sondage 24 et 23



Panorama en direction l'Ouest



Panorama en direction du Nord-Est



Panorama en direction du Nord - Sondage 26



Panorama en direction de l'Ouest/Nord-Ouest - Sondage 25

5. CONTEXTE MINIER DU SITE

5.1 PARTICULARITES MINIERES DU SITE

Le terrain se positionne en secteur d'aléas minier tel que défini dans le porté à connaissance actuel.

RAPPEL

Annexe 1 : Définition des phénomènes dangereux

Effondrement localisé : Ce phénomène est la conséquence, soit de la remontée en surface d'un vide en profondeur (lié à une ancienne galerie dans des travaux peu profonds par exemple), soit de la rupture d'une colonne de puits ou d'une tête de galerie mal obturée. Il se traduit par l'apparition soudaine de cratères d'effondrement au sol susceptibles d'affecter les constructions. Il est particulièrement pénalisant pour l'urbanisation.

Tassement : Le tassement correspond à un mouvement de sol de faible amplitude, résultant du compactage non contrôlé d'un massif meuble ou affecté par des travaux souterrains. Il est souvent causé par des variations des conditions environnementales ou par la charge supplémentaire apportée par de nouvelles constructions, voire par le propre poids des terrains.

Glissement : Les glissements de terrain qui concernent principalement les massifs de matériaux meubles ou faiblement cohérents. Leur intensité dépend généralement des quantités de matériaux déplacés, mais aussi de la profondeur de la surface de glissement

Échauffement : La mise en contact de matériaux miniers antérieurement enfouis avec l'air, suite à des travaux de terrassement par exemple, peut provoquer une réaction chimique exothermique et un échauffement important du sol. Des échauffements souterrains, au niveau des anciennes galeries minières, peuvent continuer à se produire longtemps après la fin de l'exploitation si une circulation d'air se maintient.

❑❑❑

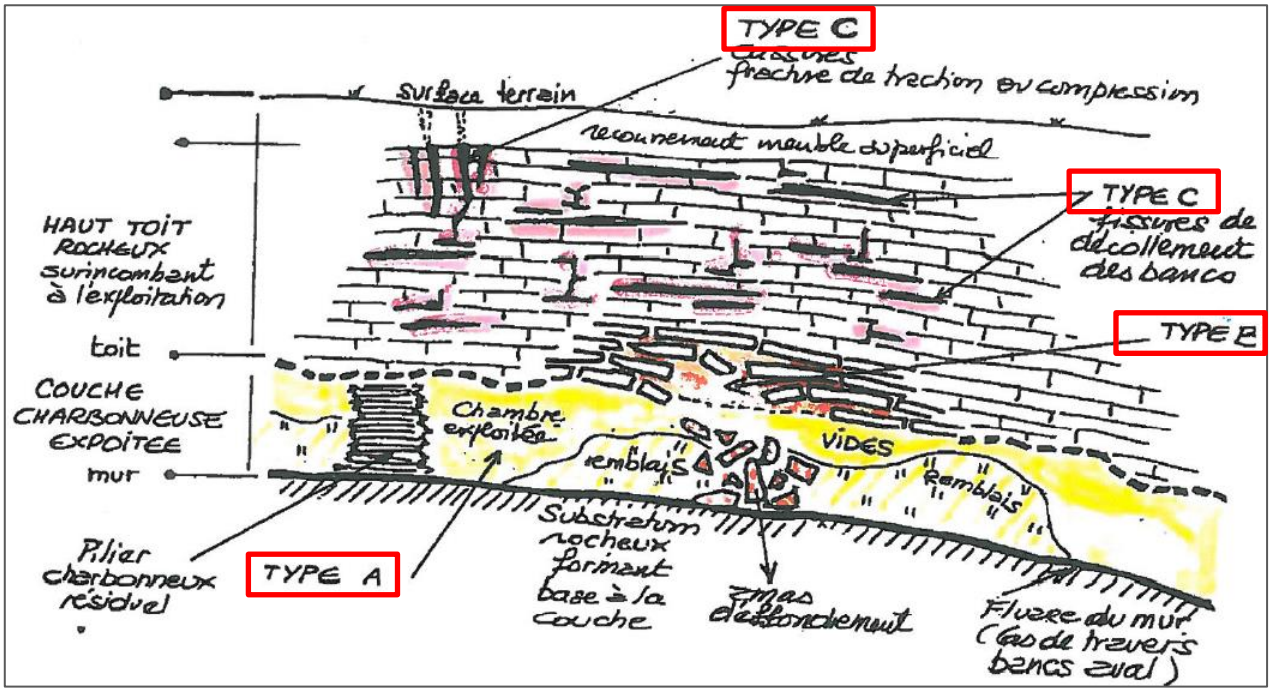
Pour le site du projet on retiendra l'aléas effondrement localisé

On aura donc nécessité de vérifier la qualité des fonds au regard des incidences minières potentielles en influence sur le projet à réaliser.

Nota : Nous présentons ci-contre un schéma avec photos en visualisation de l'aléas effondrement localisé résultant de l'activité minière d'extraction et des désordres à son haut toit pouvant en découler.

SIC INFRA 42
INGENIEURS CONSEILS
GEOLOGIE - GEOTECHNIQUE
ETUDES DE SOL - DIAGNOSTIC MINIER
9 rue Jacques Prévert - 42570 Saint-Héand
04.77.30.92.88 - sicinfra@orange.fr - www.sicinfra42.fr

Visualisation sur problème minier résultant d'une exploitation profonde



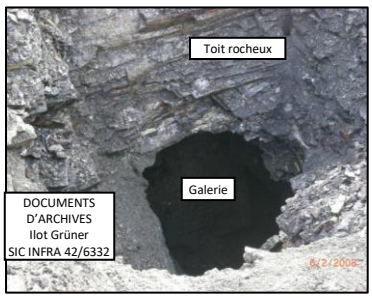
Lorsque des exploitations minières sont conduites en profondeur, ces extractions, par les vides temporaires ou définitifs qu'elles engendrent, affectent généralement la tranche de terrains sur-incombant la couche extraite (toit rocheux supérieur).
Il en résulte donc des réajustements de structure au sein du toit rocheux supérieur, qui peu à peu conduisent à une perte du monolithisme d'ensemble de la masse rocheuse initiale.

On recherchera donc principalement les 3 types de discontinuités définis ci-après :

TYPE A Vides francs résiduels localisés au droit de la couche sens strict, consécutifs à l'exploitation charbonneuse, et résultant de lacunes de remblaiement ou de tassements des matériaux de comblement

TYPE B Vides d'effondrement ou de ploiement du toit de la couche exploitée et évoluant de façon régressive vers le haut en cloche de fontis sous forme de décrochements ou d'affaissement successifs inter-bancs

TYPE C Vides de décollement centimétriques, fissures ouvertes ou niveaux décomprimés qui affectent les terrains rocheux sur-incombant l'exploitation eux-mêmes recoupés éventuellement de fractures de dislocation progressant vers la surface



TYPE A


TYPE B

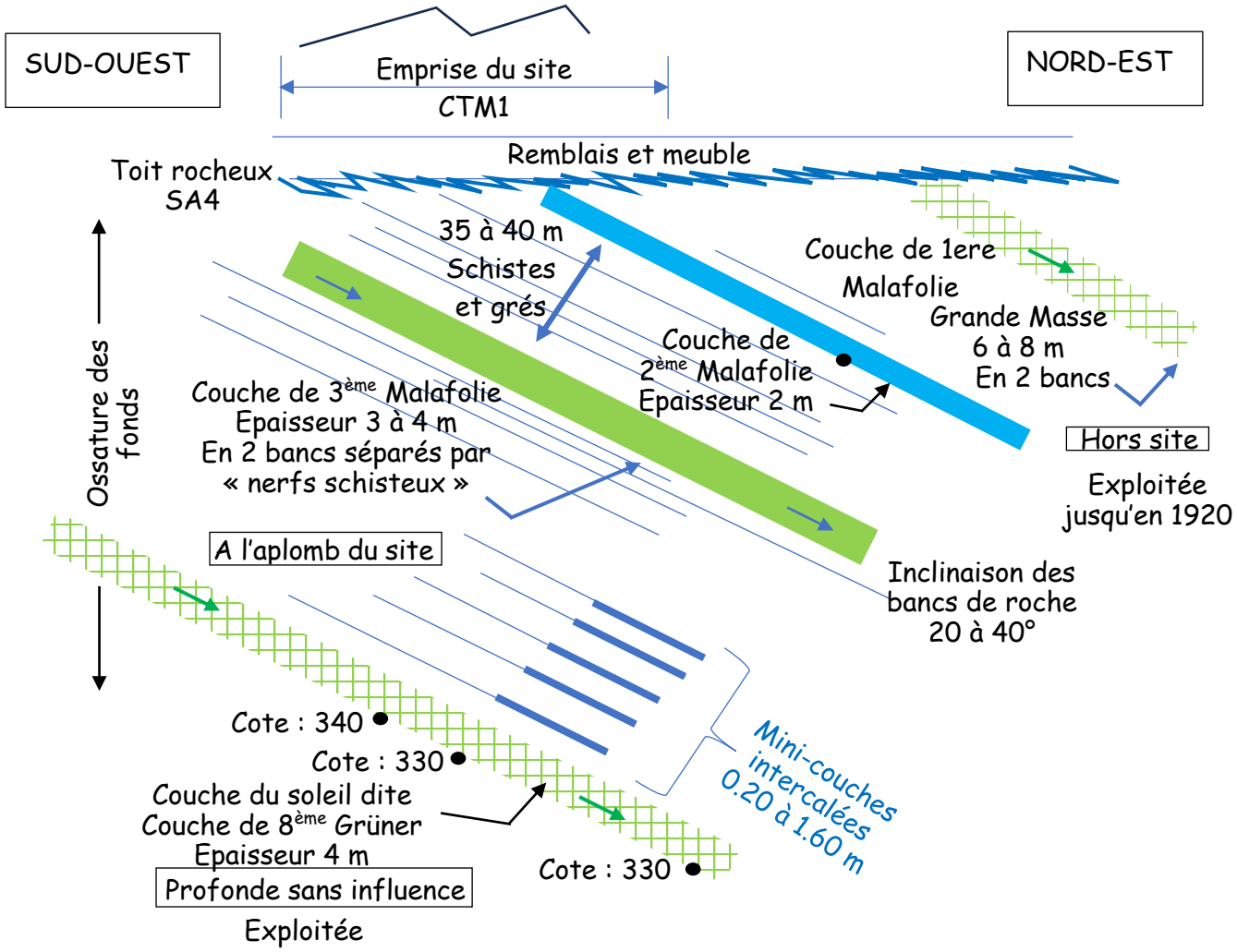

TYPE C


TYPE C

5.2 COUCHES CHARBONNEUSES

D'après notre connaissance, le terrain se positionne dans l'encart d'une série de couches minières dit de « Malafolie », sériées en succession et à tracé d'empilement d'axe NORD/NORD-OUEST à SUD/SUD-EST et plongeant au NORD/EST (couches de 3ème / 2ème et 1ère Malafolie).
D'autres couches au-delà plus profondes ont été exploitées sous le terrain (couches de 8ème et 6ème Grüner dite du Soleil au-delà des 130 m de profondeur).

Schéma structural

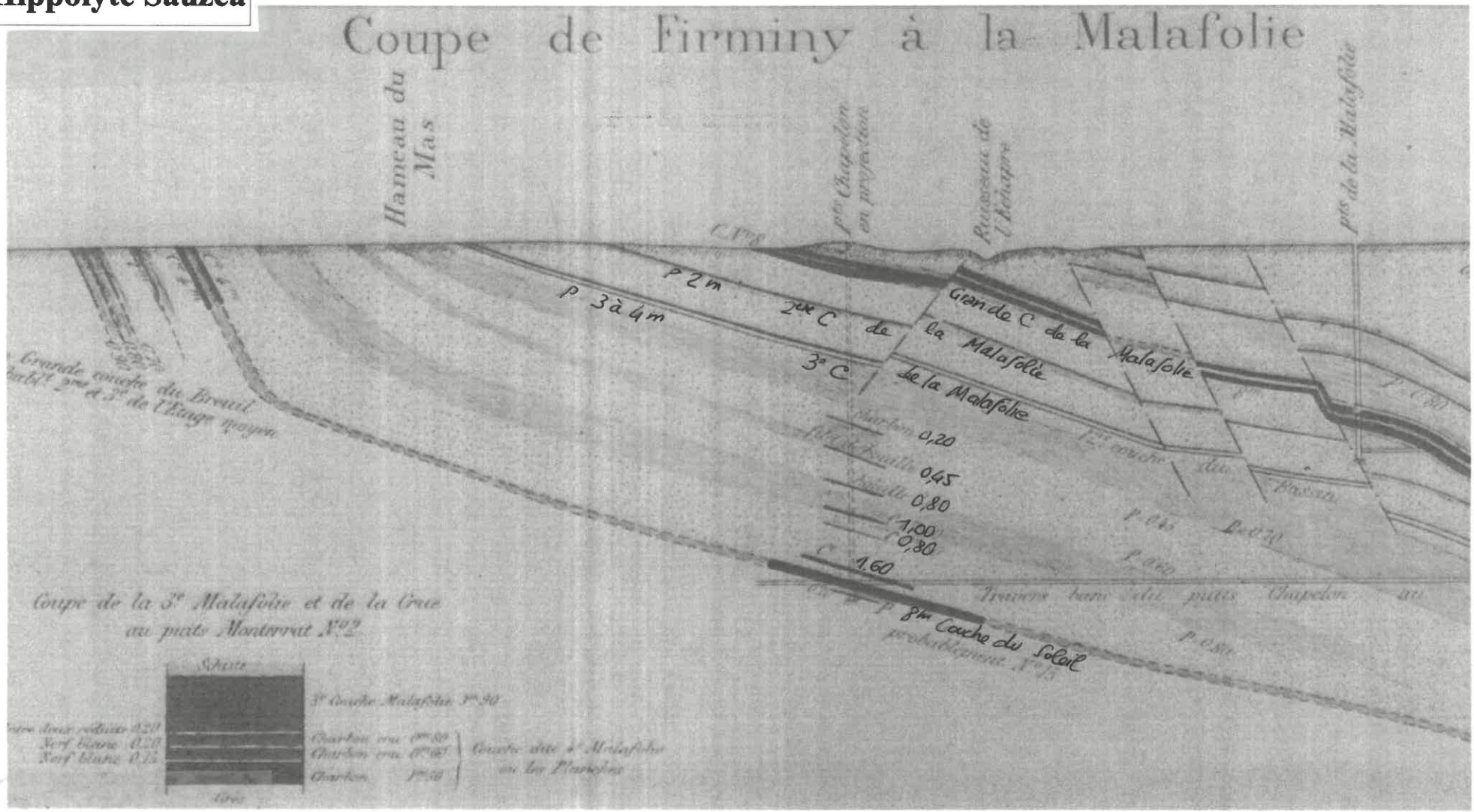


Nous présentons ci-contre une coupe profil en répartition de plongement de FIRMINY à la MALAFOLIE, ainsi qu'en annexe plusieurs extraits des atlas miniers COSTE / GRUNER et plans de travaux sources en 8ème et 6ème Grüner (Couches du Soleil).

FIRMINY
Le Haut Mas
Rue Hippolyte Sauzéa

CTM1

PROFIL STRUCTURAL



SIC INFRA 42
9 rue Jacques Prévert - 42570 Saint-Héand
04.77.30.92.88 - www.sicinfra42.fr
sicinfra@sicinfra42.fr
SIC INFRA 42/1CA-7B/17329

DOCUMENT D'ARCHIVES

10/15

Ces couches ne représentent pas des entités régulières puisque dissociées par endroit en 2 bancs.
Leur épaisseur n'est qu'indicative et leur tracé en localisation peut être affecté localement d'irrégularité de position.

❑❑❑

Nous présentons ci-contre un plan de synthèse minière de localisation du faisceau minier, on retiendra :

Couches en possible influence

- Couche de 3ème Malafolie inscrite à flanc de long SUD/OUEST du terrain sans apparence d'extraction en départ de son affleurement, hormis sur son aval au-delà NORD / EST
- Couche de 2ème Malfolie à tracé de flanc de long NORD/EST du site apparaissant comme possiblement exploitée dès le départ de son tracé au jour de son affleurement

Couches hors influence

- Couche 1ère Malafolie, tracée à l'extérieur du site, sans affluence puisque plongeante plus au-delà extérieur NORD/EST
- Couche de 8ème Grüner dite du Soleil, profonde au-delà des 130 m, soit aussi sans influence (Cote < 340)

❑❑❑

Il n'a pas été repéré sous le site au droit des 2 sondages forés jusqu'à les 25 et 28 m de profondeur, y compris celui d'Archives D1 (Maison Fraisinette) jusqu'à les 30 m (Cf. coupes en annexes) aucune discontinuité comme décrite en type A et B justifiant des réajustements miniers majeurs (Vide franc résiduel / vide d'effondrement ou dislocation).

5.3 PUITS MINIER

Néant : Il n'existe pas de puits minier débouchant au jour dans l'emprise du site.

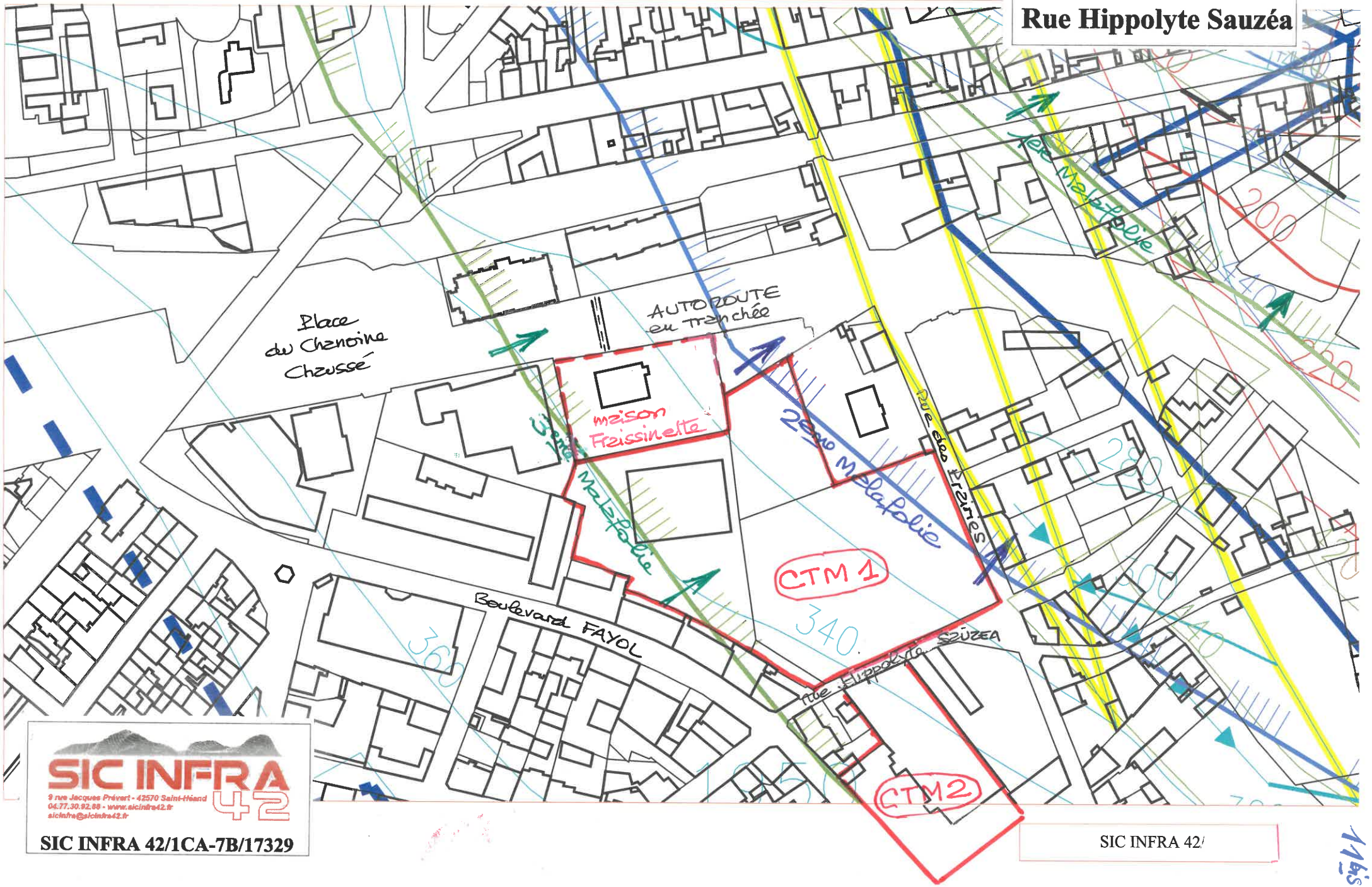
5.4 ALEAS GEODERIS RELATIFS A LA PARCELLE

Pour information nous précisons que le PPRM initial approuvé le 11 Juillet 2018 est annulé avec effet différé au 4 Février 2023.
Ainsi à ce jour, seuls les éléments du porté à connaissance sont désormais applicables et pris en compte.

Localisation du projet au regard du contexte minier

8ème GRUNER SOLEIL N°2 | 2ème MALAFOLIE | 3ème MALAFOLIE

FIRMINY
Le Haut Mas
Rue Hippolyte Sauzéa



SIC INFRA 42
9 rue Jacques Prévert - 42570 Saint-Héand
04.77.30.92.88 - www.sicinfra42.fr
sicinfra@sicinfra42.fr

SIC INFRA 42/1CA-7B/17329

SIC INFRA 42/

1145

6. STRUCTURE ET CARACTERISTIQUES DU SOUS-SOL

6.1 CONTEXTE GEOLOGIQUE

Le substratum rocheux peu profond qui forme l'ossature des fonds du site est constitué par une série stratifiée de bancs et séquences rocheuses inclinées en répétition ou alternance de niveaux schisteux (faciès S6) schisto gréseux (faciès SG5), grésoschisteux (faciès GS5) à gréseux (faciès G5) gris beige à gris et incluant irrégulièrement par endroits des filets, lamines ou passées sombres à noirâtres schistocharbonneuses à charbonneuses (faciès SC7/CH7)

Ce socle rocheux est altéré (faciès SA4 subrocheux en plaques avec joints sablo argileux) à dégradé en tête (faciès AR3 sablo-caillouteux) sous une frange de terrain meuble argilo-sableux à débris granulaires (faciès Sa2/As1).

La subsurface est constituée d'un masque de remblais (faciès R) outre les parties circulées revêtues (faciès Cr/E).

6.2 NATURE ET REPARTITION DES DIVERS HORIZONS DU SOUS-SOL

Les horizons du sous-sol décrit en succession ci-dessous, sont définis à partir des observations effectuées sur le terrain en Aout 2023.

On distingue du haut vers le bas les diverses unités du terrain, ainsi qu'il suit :

a) Subsurface

- **Faciès E/CR** — Revêtement enrobé (5 cm) sur forme concassée ou granulaire de 25 à 30 cm (Cf. point 21) sur axe des dessertes circulées alentours aux bâtis
- **Faciès St1** — Limono-terreux racinaire (Cf. Points 25/26) en secteurs naturel engazonné ou planté

b) Remblais R

Remblais en natures diverses suite aux aménagements du terrain. On y distingue suivant les endroits :

- **Faciès Rt** — Terreux marron noirâtre à racines
- **Faciès Ra** — Argilo-sableux desséché beige grisâtre à racines et cailloux
- **Faciès Rs** — Sablo-limoneux à sablo-argileux ± desséché marron beige à gris-noirâtre
- **Faciès Rc** — Sablo-caillouteux beige gris à éclats et morceaux schisteux rougeâtre

❑❑❑

La totalité de ces 2 ensembles superficiels reste peu épais du ½ mètre à moins du mètre et demi.

Sauf exception à l'essai 45 où l'ensemble cumul les 6 mètres d'épaisseur, en mélange hétérogène jusqu'à la cote 469.12

c) Recouvrement meuble

Représenté en niveau lacunaire peu épais

- **Faciès As1** Argilo sableux à limono-sablonneux beige-gris souvent desséché incluant quelques éléments granulaires

- **Faciès Sa2** Sablo-argileux beige

❑❑❑

Epaisseur entre presque le mètre et les 2 mètres, là où il a été recoupé (Points 21 / 26 / 41 à 44).
Absent à l'aplomb des autres sondages, caractérisant ainsi sa répartition lacunaire.

d) Niveau de transition

Représentatif du contact meuble / rocheux

- **Faciès AR3** Sablo-caillouteux à interstices argileux et éclats de roche dégradée en granules ou fragments friables

Epaisseur le plus souvent dans l'encart du ½ mètre à un peu plus que les ¾ de mètre

e) Toit rocheux altéré

En départ d'annonce du rocher sous-jacent

- **Faciès SA4** Subrocheux à rocheux altéré dégradé en plaques et bancs résiduels séparés par des joints argilogranuleux sablonneux issus de passées gréseuses à conglomératiques ou schistoargileuses

Généralement peu épais jusqu'au ½ mètre (hors point 43 jusqu'à presque les 2 mètres)
Ce toit rocheux a été reconnu au plus haut entre plus du mètre et les 2 mètres (Cotes 476.13 à 474.13) jusqu'à s'enfouir plus au-delà par endroit :

- Point 26 : 2.20 m (Cote 476.04)
- Point 43 : 3.30 m (Cote 474.77)
- Point 45 : Inexistant avant les 6 mètres (Cote 469.12)

Il s'infléchi globalement vers le NORD-EST

f) Ossature rocheuse

Représentative du corps de masse rocheuse du site, en bancs et séquences de roches stratifiées plongeantes au NORD/EST (20 à 40°) dans laquelle on distingue (Cf. Sondages profonds D11/D12) et sondages d'Archives D1/PS11 (Maison Fraissinette).

- **Faciès S6** Niveau schisteux en plaquettes enserrées
- **Faciès SG5** Niveau sablo gréseux en plaques et bancs réduits
- **Faciès GS5** Niveau grésoschisteux en bancs
- **Faciès G5** Niveau gréseux en bancs épais

Ce socle compact en grand a été reconnu globalement entre les 1.50 et 2.50 m de profondeur, hormis localement à 5.00 et 6.00 m de profondeur (Points 43 et 45), soit en cotes déclinantes entre 476.01 (Point 41 – SUD/OUEST) et 469.12 (Point 45 – NORD/EST).

g) Couche schisto-charbonneuse à charbonneuse

- **Faciès S6/SC7** Niveau charbonneux à schisto-charbonneux en nerfs intercalés
- **Faciès SC7** Tracés noir schisto-charbonneux en filet, veinules intercalées décimétrique ou en séquence épaissies
- **Faciès CH7** Niveau charbonneux francs sombre à noir

❑❑❑

Les faciès S6/SC7 et CH7 associés au point D12 entre 3.15 et 4.75 m de profondeur (Cote 472.58 à 470.58) peuvent souligner la proximité d'affleurement de la couche de 2ème Malfolie tout comme le point 45 à proximité (Cote rocher 469.12)

h) Tableau récapitulatif

Nous fournissons ci-contre un tableau récapitulatif de position des divers faciès énumérés ci-dessus et tel que reconnus au droit de chacun des points d'investigation.
Les coupes individuelles en nature sont présentées et détaillées en annexe.
Nous y avons également présenté les coupes des sondages d'Archives D1 / PS11 de la Maison Fraissinette, de même contexte.

TABLEAU RECAPITULATIF DES DIVERS HORIZONS DU SOUS-SOL

Référence sondage		Subsurface et remblais R	Recouvrement meuble As1/Sa2		Niveau de transition AR3			Toit rocheux altéré SA4			Ossature rocheuse S6/SG5/G5/GS5/SC7		
N°	Cote	Epaisseur m	Cote	Prof	Profond. m	Cote	Epaiss. m	Profond. m	Cote	Epaiss. m	Profond. m	Cote	Epaiss. Reconnue
D11	476,35	0,70	/	/	0,70	475,65	0,40	1,10	475,25	0,40	1,50	474,85 (3)	23,50
D12	475,73	1,10	/	/	1,10	474,63	0,50	1,60	474,13	0,50	2,10	473,63	25,90
21	476,54	0,50	476,04	1,20	1,70	474,84	> 0,10 (1)						
22	476,61	0,70	/	/	0,70	475,91	0,50	1,20	475,41	≥ 0,15	≥ 1,35	≤ 475,26	/
23	476,15	1,20	/	/	1,20	474,95	0,35	1,55	474,60	≥ 0,35	≥ 1,90	474,25	/
24	477,16	> 1,15 (1)											
25	476,78	1,10	/	/	1,10	475,68	0,20	1,30	475,48	≥ 0,2	≥ 1,50	≤ 475,28	/
26	478,24	1,20	477,04	0,70	1,90	476,34	0,30	2,20	476,04	≥ 0,2	> 2,40	< 475,84	/
41	477,63	0,45	477,18	0,65	1,10	476,53	0,40	1,50	476,13	0,12	1,62	476,01	Refus
42	477,40	0,40	477,00	0,90	1,30	476,10	0,50	1,80	475,60	0,35	2,15	475,25	0,15 Refus
43	478,07	0,50	477,57	1,95	2,45	475,62	0,85	3,30	474,77	1,70	5,00	473,07	0,18 Refus
44	476,51	0,45	476,06	0,75	1,20	475,31	0,40	1,60	474,91	0,40	2,00	474,51	0,21 Refus
45	475,12	6,00 (2)									6,00	469,12	0,10 Refus

(1) Arrêt de creusement sur réseau enterré

(2) Remblais supposé ? Couche de 2ème Malfolie ?

(3) Niveau charbonneux à schistocharbonneux

SIC INFRA 42/1CA-7B/17329

FIRMINY - Rue Appolyte Sauzéa / CTM1

6.3 QUALITES GEOTECHNIQUES DES TERRAINS DU SITE

a) Caractéristiques géotechniques

Les caractéristiques géotechniques ont été mesurée « in situ » à l'aide d'essais de pénétration dynamique auquel nous avons associés les essais pressiométriques réalisés de part et d'autre en même contexte

Faciès	Module de déformation pressiométrique Em en MPa	Pression limite pressiométrique Pl* en MPa	qd résistance à pénétration en Mpa (3)
Remblais R	**8.8 (1)** *2.1 (2)*	**0.87 (1)** *0.31 (2)*	15 à 50
Meuble As1/Sa2	*3.2 à 3.9 (2)*	*0.36 à 0.49 (2)*	3 à 6
Transition AR3	*5.3 (2)*	*0.60 (2)*	10 à 20
Subrocheux altéré SA4	**34.4 (1)** *22.0 (2)*	**3.64 (1)** *2.32 (2)*	> 30/50
Ossature des fonds schisteux S6	**26.0 à 75.7 (1)**	**2.72 à 5.07 (1)**	/
Ossature des fonds schisto gréseux SG5 / GS5 / G5	**119.7 à 171.3 (1)** *71.0 (2)*	**> 5.0 (1)** *5.17 (2)*	/

(1) Valeur d'archives Maison Fraissinette (NORD)

(2) Valeur d'archives CTM2 (SUD)

(3) Valeur du site CTM1 (Essais de pénétration)

b) Critère de comportement

- **Remblais** (faciès Ra/Rs/Rc)	Matériaux hétérogènes associant des éléments granulaires à caillouteux hormis quelques récurrences à matrice fine argileuse à sablonneuse Portance inégale irrégulière fonction de l'importance du squelette granulaire
- **Remblais** (faciès Rt)	Présence de racines et indice terreux (faciès Rt / point 22)
- **Recouvrement meuble** (faciès As1/Sa2)	Niveau meuble lacunaire déformable à matrice fine sensible à l'eau et au remaniement
- **Niveau de transition** (faciès AR3)	Issus de la dégradation le plus poussée de la roche sous-jacente Portance inégale plus faible en pôle schisteux qu'en celui gréseux
- **Toit rocheux altéré** (faciès SA4)	Subrocheux à rocheux altéré à compacité déjà correcte à enserré en masse
- **Ossature rocheuse** (faciès S6/SG6/GS5/G5)	Compacte en masse mais intégrant 2 niveaux charbonneux en encadrement du site (flanc SUD/OUEST et flanc NORD/EST)

6.4 HYDROLOGIE

Lors de nos investigations de reconnaissance en Aout 2023 :

+ Nous n'avons pas observé d'arrivée d'eau dans l'ensemble des excavations de reconnaissance 21 à 25 entre les 1.15 et 2.40 m de profondeur, mais plutôt par endroit des niveaux desséchés dans les remblais et le faciès As1

+ Ni même au droit des essais de pénétration 41 à 45 entre les 1.62 et 6.10 m de profondeur

❑❑❑

Néanmoins lors des investigations en Mai 2023 de la Maison Fraissinette a été reconnu un niveau d'eau (non stabilisé) à 6.10 m de cote 468.86 (Point PS11, foré à la tarière à sec).

7. EXAMEN DES FONDATIONS DES OUVRAGES EXISTANTS

Nous avons procédé à l'examen des fondations des ouvrages existants en 4 points de reconnaissance contre façades de pourtour bâtis (Points 21 à 24).
Nous avons été gênés en 3 endroits par des réseaux en long de pied des fondations.
Nous en dressons ci-après les particularités descriptives illustrées par les 2 planches photographiques placées ci-contre et ci-après.
On se reportera au plan général au 1/500° placé en annexe pour les positions de chacun d'entre eux.

Point 21 Bâtiment de fond NORD / OUEST de stockage / Atelier (milieu de façade arrière)

- Poteau métallique en H, encastré dans semelle béton coffrée avec débord 38 cm
  - Haut de semelle à 0.33 m
  - Bas de semelle à 0.84 m (Cote 475.70) Hauteur # 0.50 m
- Appui sous semelle constitué par un massif gros béton en retrait des 10 cm assis en tête du niveau grésosableux (faciès AR3 de transition)
  - Haut d'appuis à 0.84 m
  - Bas d'appuis à 1.75 m (Cote 474.79) Hauteur # 0.90 m de gros béton
- Géométrie estimée de semelle
  - Longueur # 0.80 × 2 = 1.60 m
  - Largeur # 0.38 × 2 = 0.76 m
  - Surface estimée : # 1.20 m²
- Arrêt en difficulté de creusement à 1.80 m de profondeur : Cote 474.74 (pelle 6T)
- Bonne tenue des parois au creusement
- Sec en fond

Point 22 Bâtiment de fond NORD / OUEST de stockage / Atelier (Angle SUD/EST de façade avant)

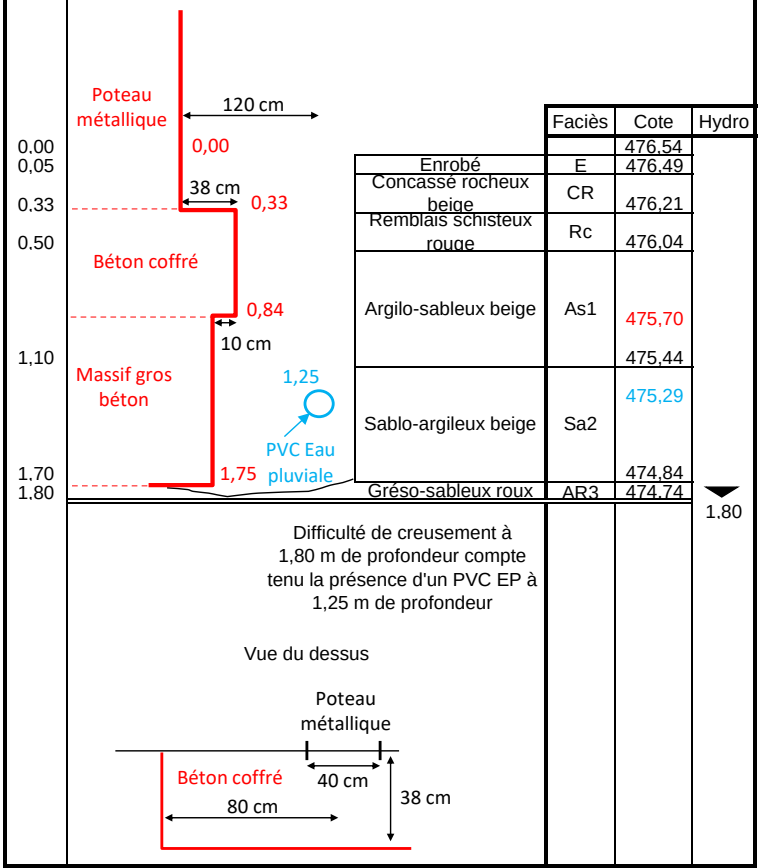
PS Arrivée GAZ en accroche sur façade

- Poteau métallique en H (17 × 35), encastré dans semelle béton coffrée avec débord 65 cm
  - Haut de semelle à 0.45 m
  - Bas de semelle à 0.90 m (Cote 475.71) Hauteur # 0.45 m
- Appui sous semelle constitué par un massif gros béton encastré dans AR3 et assis en « quasi tête » du toit rocheux altéré SA4 avec débord 15 cm
  - Haut d'appuis à 0.90 m
  - Bas d'appuis à 1.30 m (Cote 475.31) Hauteur # 0.40 m de gros béton

COUPE SCHEMATIQUE

31/07/2023

Excavation 21



	Faciès	Cote	Hydro
		476,54	
Enrobé	E	476,49	
Concassé rocheux beige	CR	476,21	
Remblais schisteux rouge	Rc	476,04	
Argilo-sableux beige	As1	475,70	
		475,44	
Sablo-argileux beige	Sa2	475,29	
		474,84	
Gréso-sableux roux	AR3	474,74	1.80

Difficulté de creusement à 1,80 m de profondeur compte tenu la présence d'un PVC EP à 1,25 m de profondeur

Vue du dessus

FIRMINY - Rue Hippolyte Sauzéa - Poles des ainés - CTM1

PHOTOGRAPHIES

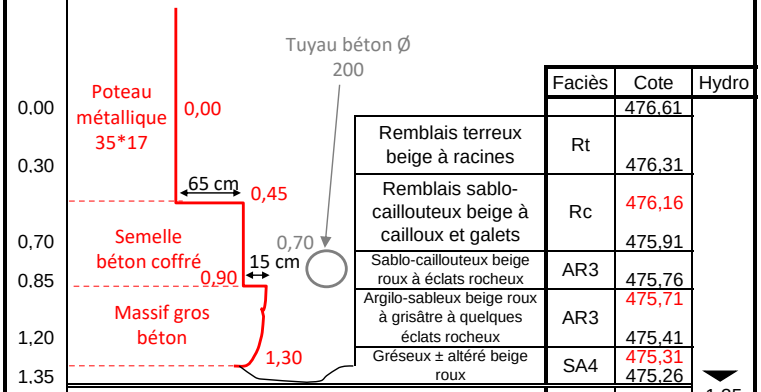




SIC INFRA 42/1CA-7B/17329

COUPE SCHEMATIQUE

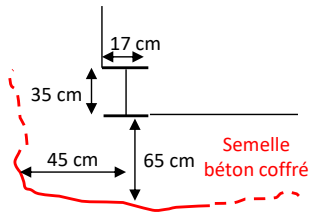
Excavation 22



	Faciès	Cote	Hydro
		476,61	
Remblais terreux beige à racines	Rt	476,31	
Remblais sablo-caillouteux beige à cailloux et galets	Rc	476,16	
		475,91	
Sablo-caillouteux beige roux à éclats rocheux	AR3	475,76	
Argilo-sableux beige roux à grisâtre à quelques éclats rocheux	AR3	475,71	
		475,41	
Gréseux ± altéré beige roux	SA4	475,31	
		475,26	1,35

Refus de creusement à 1,35 m de profondeur

Vue du dessus



FIRMINY - Rue Hippolyte Sauzéa - Poles des ainés - CTM1

PHOTOGRAPHIES







SIC INFRA 42/1CA-7B/17329

- Géométrie estimée de semelle
    - Largeur (0.65 × 2) + 0.35 = 1.65 m
    - Longueur (0.45 × 2) = 0.90 m
    - Surface estimée : # 1.50 m²
- Arrêt du creusement à 1.35 m de profondeur suite au refus de la pelle 6T (Cote 475.26)
- Légère irrégularité de parois au creusement
- Sec en fond

Point 23 Bâtiment de fond NORD / EST de stockage / Atelier (Angle SUD/EST de Façade avant)

- Poteau béton 50 × 50, en appui à 0.55 m de profondeur (Cote 475.60) sur massif gros béton assis à 1.55 m en tête du toit rocheux altéré SA4 (Cote 474.60)
- Débord de massif de 0.40 m fuyant en profondeur, de 1.00 m de hauteur
- Arrêt du creusement à 1.90 m de profondeur suite au refus de la pelle 6T (Cote 474.25)
- Bonne tenue des parois au creusement
- Sec en fond

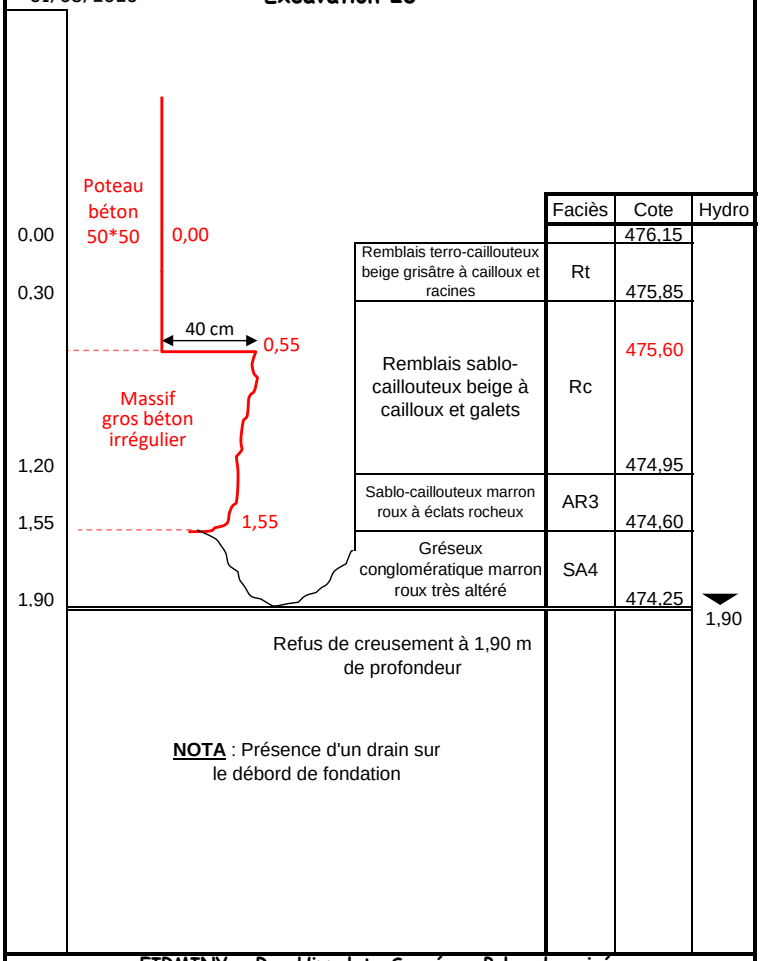
Point 24 Bâtiment central de stockage / Abris à sel (Angle NORD/EST)

- Mur béton banché de façade EST sur longrine béton de sous face, en appui sur semelle béton coffrée avec débord de 23 cm et assis sur blocage gros béton en large débord supplémentaire de 90 cm (Cote 476.06)
- Hauteur longrine : 0.35 m (haut 0.45 / bas 0.80 – Cote 476.36)
- Hauteur semelle coffrée : 0.30 m (haut 0.80 / bas 1.10 – Cote 476.06)
- Hauteur blocage : non visualisé au-delà des 1.15 m de profondeur (Cote 476.01) suite à difficulté de creusement avec présence d'un réseau électrique gênant la progression
- Bonne tenue des parois en traversée des remblais d'épaulement
- Sec en fond
- Remarque :
    - Face NORD béton recoupée par une fissure (Semelle filante)
    - Partie OUEST de stockage sur appuis de poteaux

COUPE SCHEMATIQUE

01/08/2023

Excavation 23



	Faciès	Cote	Hydro
		476,15	
Remblais terro-caillouteux beige grisâtre à cailloux et racines	Rt	475,85	
Remblais sablo-caillouteux beige à cailloux et galets	Rc	475,60 / 474,95	
Sablo-caillouteux marron roux à éclats rocheux	AR3	474,60	
Gréseux conglomératique marron roux très altéré	SA4	474,25	1,90

Refus de creusement à 1,90 m de profondeur

NOTA : Présence d'un drain sur le débord de fondation

FIRMINY - Rue Hippolyte Sauzéa - Poles des ainés

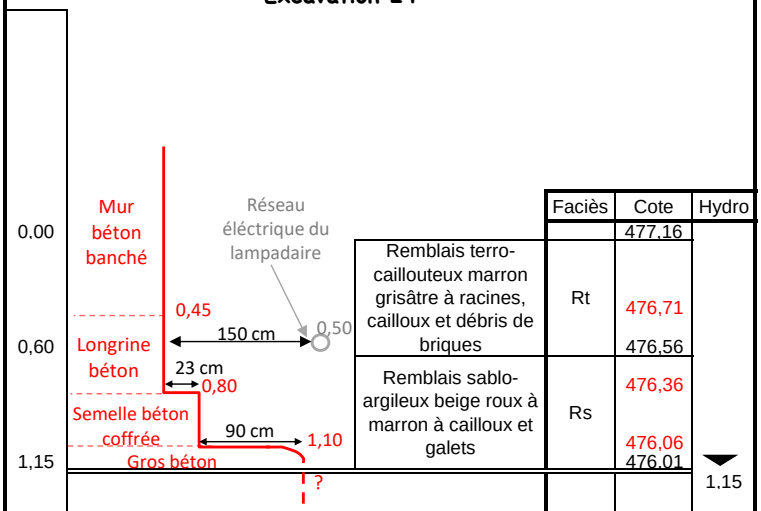
PHOTOGRAPHIES



SIC INFRA 42/1CA-7B/17329

COUPE SCHEMATIQUE

Excavation 24



	Faciès	Cote	Hydro
		477,16	
Remblais terro-caillouteux marron grisâtre à racines, cailloux et débris de briques	Rt	476,71 / 476,56	
Remblais sablo-argileux beige roux à marron à cailloux et galets	Rs	476,36 / 476,06	
		476,01	1,15

Difficulté de creusement à 1,15 m de profondeur compte tenu la présence d'un réseau électrique situé à 1,50 m par rapport au nu du mur et d'un débord de fondation important de 1,10 m

FIRMINY - Rue Hyppolyte Sauzéa - Poles des ainés - CTM1

PHOTOGRAPHIES



SIC INFRA 42/1CA-7B/17329

8. POSSIBILITE DE CONSTRUIRE

8.1 MODELE GEOTECHNIQUE

a) <u>En ce qui concerne le projet</u>

Il s'agit de construire sur l'axe central quasi NORD/SUD du site, un ensemble de bâtiments en variables dimensions sur 5 400 m² environ et en élévation de RdC classique au R+3.
Cet ensemble groupé contigu, est dégagé sur ses pourtours par des emprises de parcs et de jardins paysagés ouverts en accès sur la ville de FIRMINY.

- Au SUD par la place Chanoine Chaussé pour l'accès principal
- Au SUD/EST par la Rue des Prairies, pour l'accès aux livraisons logistiques

❑❑❑

<u>Il n'est pas fait mention de création de sous-sol dans les scenarii du projet.</u>

b) <u>En ce qui concerne les lieux du site et la topographie</u>

On aura à considérer :

- L'existence de vastes bâtis de hangars plutôt localisés dans la ½ partie de fond NORD du site qui devront être démolis.
  Ces ouvrages en conception de poteaux sur appuis isolés de semelles et gros béton peu profonds étant fondés entre 1.30 m et 1.75 m de profondeur (Points 21 à 23) et en dimensions estimées entre 1.20 m² / 1.50 m² par point (Points 21/22)

- L'existence d'un bâti annexe (Stockage sel) à appuis mixte de semelle filantes élargies et appuis ponctuels de poteaux (Point 24)

  (PS) La face NORD de ce bâti présente une fissure verticale toute hauteur sur son élévation

- L'existence de partie non construites utilisées (parking, stockage extérieur, voies internes, réseaux enterrés de distribution (gaz / électricité / réseaux secs et humides / alarme / etc…)), à tracés internes non définis.

- Une topographie descendante au NORD/EST à prendre en compte, compte tenu d'une dénivelé de plus de 4 m entre extrêmes pour choix des finis horizontaux de surface.

c) <u>En ce qui concerne la structure du sous-sol</u>

On aura à prendre en compte :

- L'existence de niveaux meubles (faciès R, As1, Sa2 / AR3) non compatible avec un report d'appui de bonne assise, au regard des emprises et importance future des charges des ouvrages à construire en contigu
- Les irrégularités du sous-sol en différence d'épaisseur des niveaux meubles (faciès R, As1, Sa2 / AR3) entre le mètre et demi et les trois à six mètres en enfouissement du rocher compact en deux secteurs du terrain.
- Un toit rocheux globalement descendant au NORD/EST entre les cotes globales de 476 et 469 en seul niveau possible d'assise de fondation bien qu'entaché d'irrégularités en parties surcreusées (point 43 – SUD/EST) et point 45 (NORD/EST)
- L'existence de 2 couches minières en encadrement du site dont les sondages profonds D11 et D12 n'ont pas recoupés d'indice majeur de réajustement minier majeur, mais :
    - Dont l'une SUD/OUEST ne semble pas productive exploitée (3ème Malfolie) sur son affleurement (Sondage profond D11 et sondage profond D1 – Maison Fraissinette).
    - Dont l'autre NORD/OUEST pourrais par contre présenter des indices possibles d'extraction à son approche d'affleurement compte tenu d'un niveau charbonneux peu profond identifié à l'aplomb du sondage profond D12.

d) <u>En ce qui concerne l'adaptation au sol des fondations des ouvrages à construire</u>

On aura besoin de concevoir :

- Des rattrapages en variabilité de hauteur de gros bétons sous lignes d'appuis de semelles en reprise des altimétries descendantes au NORD/EST du rocher
- La nécessité de concevoir des ouvrages à soubassements rigides (voiles béton armés) liaisonnés par des refends transverses de contreventement
- Un traitement des appuis en spécificités à l'encontre des surcreusements de la roche (secteur du point 45 particulièrement plus profond à déterminer en géométrie d'extension)

e) <u>En ce qui concerne les terrassements</u>

Sans objet particulier si ce n'est le choix d'une hydropelle puissante pour tout encastrement des terrassements généraux dans la roche

f) <u>En ce qui concerne l'hydrologie</u>

Sans préoccupation particulière au regard de la nappe si ce n'est contre les ruissellements météoriques de pluviométrie (drainage périphérique de tous niveaux encastrés).

8.2 TYPES ET CARACTERISTIQUES DES FONDATIONS

a) Avant-propos

A ce stade d'avancement du projet nous précisons la réalisation d'un soubassement BA en renfort d'embase avec contreventement maillé transverse afin de s'affranchir de tout éventuels risques miniers résiduels compte tenu que la majorité des surfaces à construire se positionnent à l'aplomb des bâtis construits actuels et non pas été de ce fait investiguées sous leurs emprises.
Un complément d'investigation est donc nécessaire en meilleure précision de la structure du sous-sol sous ces endroits sitôt démolition.

b) Caractéristiques des appuis

Type

Semelles filantes poutres coffrées en T renversé surmontées d'un voile raidisseur d'au moins 50 à 80 cm et assises sur blocage gros béton en rattrapage du rocher compact

Niveau d'assise

Toit rocheux altéré SA4, ou ossature rocheuse sous-jacente S6/SG5/GS5/G5 fonction des décaissements généraux

Contrainte admissible : σEls

A définir en G2 AVP/PRO dès lors que les charges de structure seront connues soit dans l'intervalle des 2.5 à 5/6 bars fonction de la nature du report et de la qualité des fonds d'appuis et des tassements engendrés par les surcharges

Hauteur d'appuis

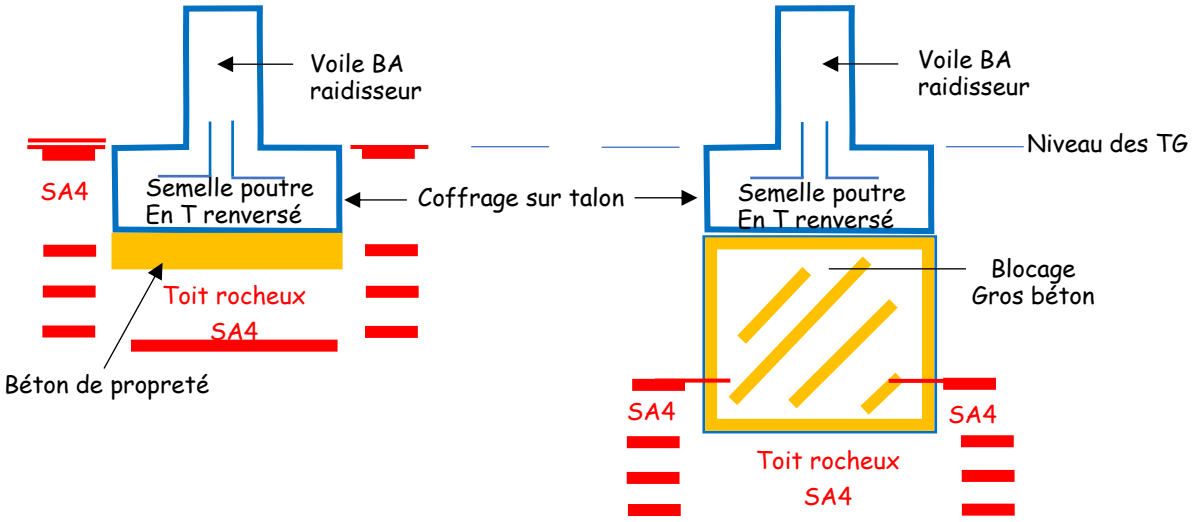
Fonction du choix de niveau fini le plus bas
On se reportera au tableau récapitulatif de position des divers faciès du sous-sol placé ci-avant ainsi qu'aux coupes de sondage en position du toit rocheux SA4 à minima

(PS) Dès lors que les sondages complémentaires seront réalisés dans le cadre des missions G2 AVP/PRO.
Une carte géotechnique en isocotes estimatives du toit du rocher altéré SA4 sera établie afin de visualiser facilement les profondeurs de fondation à atteindre en tout les endroits à bâtir.

Encastrement

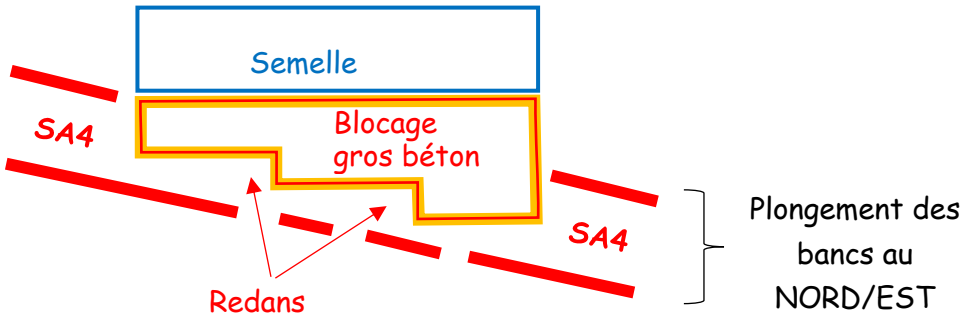
Cas 1 : Un encastrement sur hauteur de semelle théorique si fond de terrassement est totalement rocheux

Cas 2 : Un encastrement de 0.30 m dans SA4 du blocage gros béton



Exécution des appuis

+ Creusement à l'hydropelle puissante avec occasionnellement utilisation du brise roche si ossature des fonds atteinte
+ Nettoyage correct horizontal des fonds de semelles
+ Réalisation de redans dans le roc (cas des semelles filantes perpendiculaire au plongement de la roche)



Zone de sismicité	Niveau d'aléas	agr (m/s²)	Catégorie bâtiment	Classe de sol
Zone 2	faible	0.7 (Eurocode 8) 1.1 (PS 92)	II (à vérifier par le maître d'ouvrage)	A rocheux

8.3 TRAITEMENT DES NIVEAUX BAS

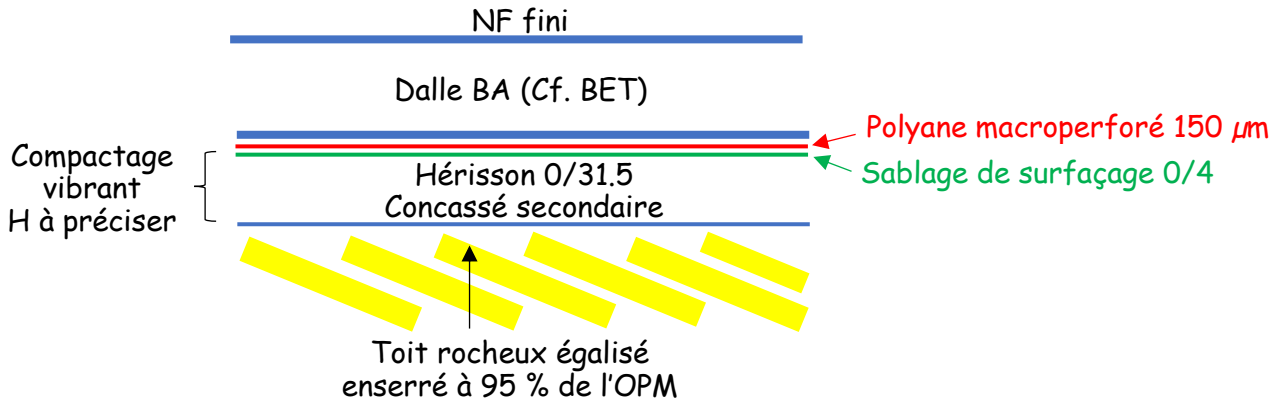
a) Examen des problèmes

Tranche supérieure du terrain entachée de matériaux divers (Remblais, meuble, subrocheux etc…) ne pouvant ensemble constituer un fond d'assise de bonne qualité, suite au décaissement d'horizontalité des TG.

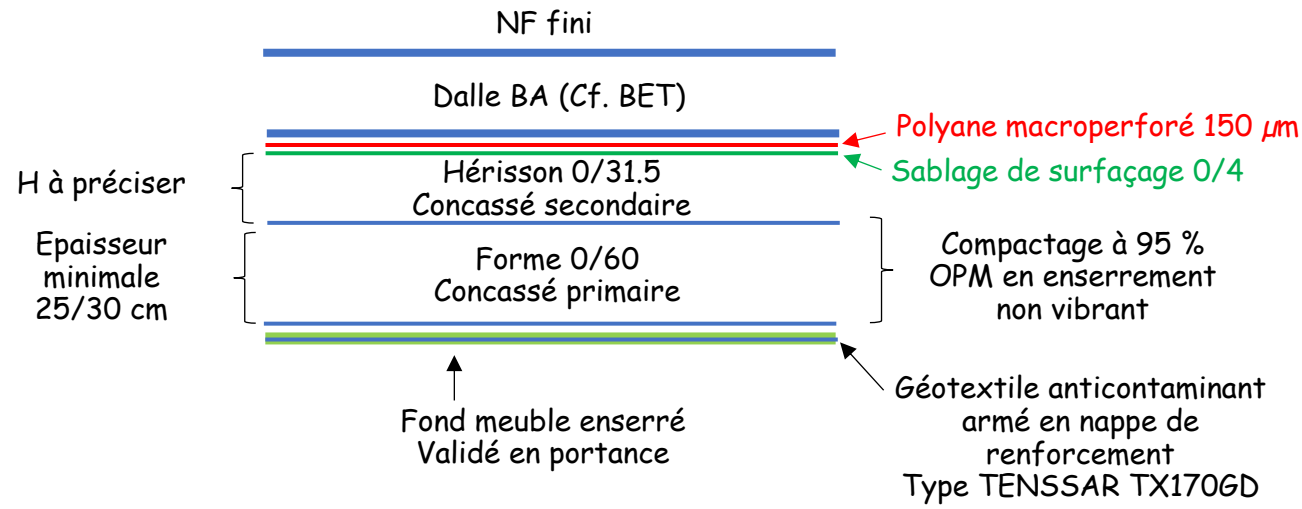
On aura nécessité de s'adapter fonction de NF fini choisi.
Dans tous les cas ont effectuera purge et enlèvement de tous les produits de remblaiement contenant des déchets et des niveaux meubles As1 / Sa2 desséchés ou dégradés pouvant subsister en plaquages localisés.

b) Schéma constructif

CAS 1 TG en fond rocheux décapés



CAS 2 TG en fond hétérogène (faciès meuble)



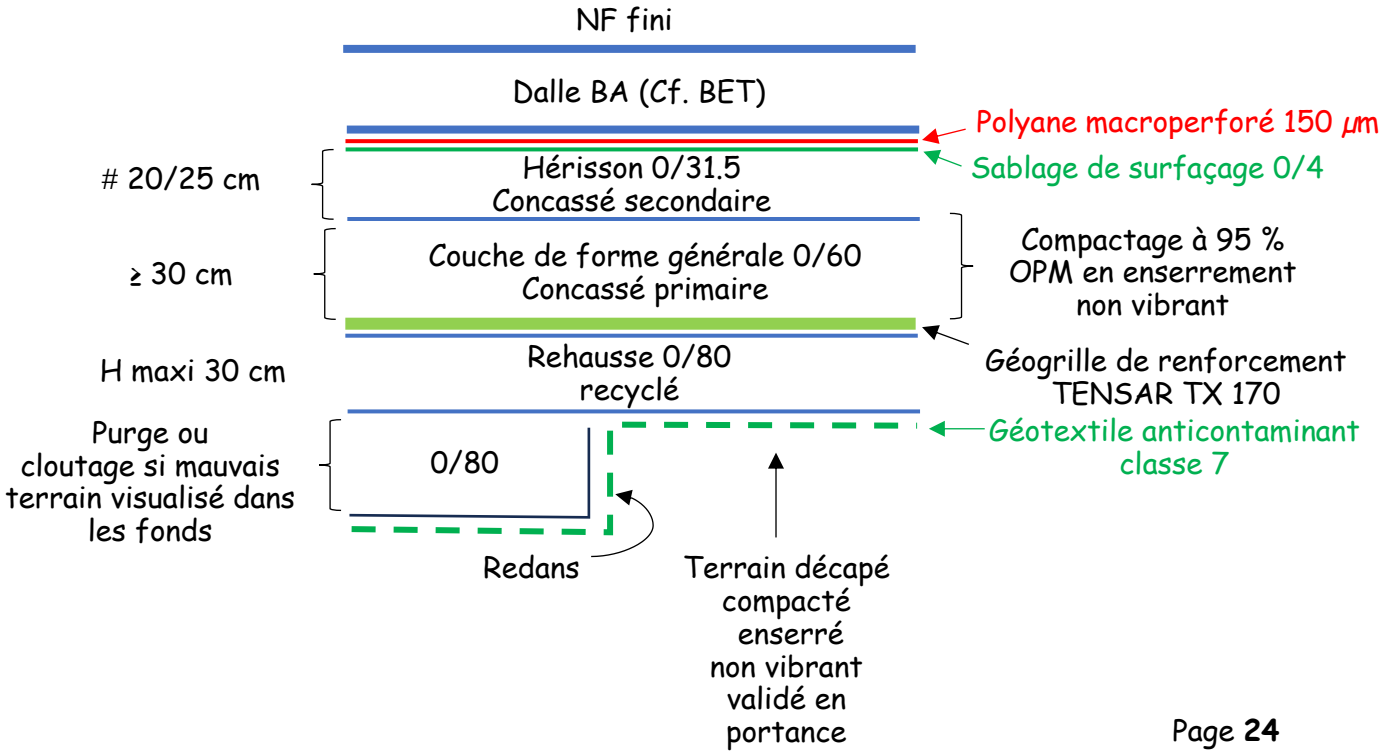
CAS 3 NF en rehausse

Rehausse > 1 m

Adaptation en plancher porté sur vide sanitaire ou dalle portée sur rehausse utilisée en coffrage perdu

Rehausse < 1 m

Possibilité si assise support renforcée



c) Compactage

Chaque couche en élévation fera l'objet d'un compactage à l'engin vibrant de façon à obtenir en tout point du sol en place une densité sèche égale à 95 % de l'optimum proctor modifié (OPM)

d) Contrôle de réception à la plaque (DTU 13.3 Décembre 2021)

Il conviendra d'obtenir en tête du herisson d'assise au corps de dalle un $EV_2 \geq 50$ Mpa avec $EV_2/EV_1 \leq 2.2$ (Cas de charges d'exploitation ≤ 20 kN)

9. COMMENTAIRES

SIC INFRA 42 reste à disposition du Maitre d'ouvrage et de ses divers conseils pour toutes informations relatives aux conclusions de ce rapport d'étude.
Également même pour toutes missions complémentaires de type G2 AVP / PRO dès lors que les implantations, les caractéristiques et les bâtis seront définis en importance et les niveaux retenus en position, en définition :

- Des précisions sur la géométrie des surcreusements du rocher d'assise ainsi que dans les secteurs non démolis
- Du repérage complémentaire en localisation des linéations charbonneuses de Malfolie (Couche de 2ème Malfolie)
- Des conditions optimales des fondations à l'Els
- Des adaptations des niveaux bas fonction des altimétries des terrassements généraux

Enfin aussi pour toute mission d'étude et de suivi observationnel lors de la réalisation du chantier (Mission G3 entreprise et G4 Maitre d'ouvrage) rendu nécessaire en validation de bonne réalisation :

- En bonne réalisation d'encastrement des fondations
- En atteinte de bonne portance sous dallage
- En bonne protection contre les ruissellements
- En résolution de tout aléas éventuels découverts inopinément

ST- HEAND, le 30/09/2023

Ingénieur géotechnicien
LEROY Paul

SIC INFRA 42
INGENIEURS CONSEILS
S.A au capital de 40.720€
9, Rue Jacques Prévert
42570 SAINT-HEAND
Tél : 04 77 30 92 88
Email : sicinfra@sicinfra42.fr

Ingénieur géotechnicien
Michel PETIT-MAIRE

Pour SIC INFRA 42
Le Président Directeur Général
Michel PETIT-MAIRE

RECONNAISSANCES ET ETUDES GEOTECHNIQUES CONDITIONS GENERALES D'INTERVENTION

La Société d'études géotechniques contractante est désignée dans ce qui suit par : « le Géotechnicien »

9.1.1.1 ARTICLE I – DELAIS

Sauf indication contraire précise, le délai d'intervention et le délai d'exécution des travaux ne sauraient engager le Géotechnicien. Ces estimations sont données de bonne foi, elles sont approximatives. L'estimation du délai d'exécution ne peut prendre en compte les retards dus à la rencontre de sols inattendus ou de circonstances naturelles imprévisibles, aux arrêts provenant de cas de force majeure ou de causes non imputables au Géotechnicien.

9.1.1.2 ARTICLE II – AUTORISATIONS ET FORMALITES

Toutes les démarches et formalités de nature administrative et, en particulier, l'obtention de l'autorisation de pénétrer sur les chantiers et terrains à reconnaître et d'y exécuter les travaux, observations, ou essais prévus, sont à la charge du commettant ou de son mandataire.

9.1.1.3 ARTICLE III – DIAGRAMMES, PLANS ET DOCUMENTS

Les diagrammes, coupes de sondages, plans ou documents établis par les soins du Géotechnicien ne peuvent être transmis à des tiers, publiés ou reproduits sans son autorisation.

9.1.1.4 ARTICLE IV – PRESTATIONS EXCLUES DE LA MISSION

Sauf stipulations contraires expressément désignées, sont exclues de la mission du Géotechnicien, les prestations suivantes :

a) Les implantations topographiques permettant de définir l'emprise des bâtiments, des voies d'accès et plus généralement la zone à étudier.
b) Le dégagement éventuel d'emplacements sensiblement plans au droit de chaque sondage ou essai ainsi que les travaux éventuels permettant l'accessibilité aux points de sondage ou d'essai.
c) La recherche des plus hautes eaux de la nappe ou des cotes de crue (inondation). Cette prestation ne sera effectuée que sur demande expresse du Client et fera l'objet d'une facturation séparée.

9.1.1.5 ARTICLE V – DEGATS AUX OUVRAGES ET CULTURES

La responsabilité du Géotechnicien ne saurait être engagée pour dégâts ainsi que par leurs conséquences, causés à des ouvrages, canalisations ou lignes enterrées dont la présence et l'emplacement précis ne lui auraient pas été signalés par écrit avant le début des travaux : il en est de même pour les dégâts au terrain, à la végétation et aux cultures résultant de son intervention.

9.1.1.6 ARTICLE VI – RECEPTION DES TRAVAUX

La réception définitive des sondages de reconnaissance, essais de pénétration, et plus généralement de tous essais en place que le Géotechnicien serait amené à exécuter, aura lieu de plein droit à l'achèvement des travaux sur le terrain.

9.1.1.7 ARTICLE VII – VARIATION DANS LES PRIX

Les prix relatifs à l'intervention du Géotechnicien seront réputés établis aux conditions économiques en vigueur en France à la date de la proposition. Ils sont valables deux mois et seront actualisés au-delà de cette durée, ils seront également révisés dans le cas d'un délai d'exécution supérieur à trois mois.

9.1.1.8 ARTICLE VIII – CONDITIONS DE PAIEMENT

Tous les engagements du Géotechnicien sont réputés pris au siège de la Société. Les règlements seront effectués sur situations mensuelles à 30 jours fin de mois de l'exécution des travaux correspondants, ou au plus tard le 10 du mois suivant, par virement ou chèque bancaire à l'ordre du Géotechnicien et au compte de celui-ci dont les références sont précisées par le contrat particulier. Toute somme non réglée à l'échéance prévue donnera lieu à une clause pénale forfaitaire de 5 % du montant des impayés ainsi qu'à des agios à concurrence de 1 % mensuel des sommes dues.

9.1.1.9 ARTICLE IX – VERSEMENT D'UNE PROVISION

Lors de la signature de la convention, le Géotechnicien sera habilité à recevoir une provision à valoir sur ses honoraires définitifs dont le montant sera de 30 % du total estimé des honoraires et frais correspondants à l'exécution du contrat.
Sauf clause contraire, le montant de la provision initiale est déduit du dernier relevé d'honoraires.

9.1.1.10 ARTICLE X – RESILIATION

Toute procédure de résiliation sera obligatoirement précédée d'une mise au point amiable préalable. Sauf le cas de faute grave de la part du Géotechnicien dûment constatée, la résiliation implique que l'ensemble des prestations régulièrement fournies par le Géotechnicien au jour de cette résiliation soient rémunérées par le Client.

9.1.1.11 ARTICLE XI – RESPONSABILITES

Indépendamment des présentes obligations contractuelles, le Géotechnicien est soumis aux responsabilités découlant du droit commun et à la responsabilité décennale édictée par les articles 1792 et 2270 du Code Civil pour les ouvrages qui tombent dans le champ d'application des-dits articles.
Elle déclare, par la présente, avoir souscrit les contrats d'assurance la garantissant contre les conséquences pécuniaires de ces différentes responsabilités lui incombant.

9.1.1.12 ARTICLE XII – LITIGES

Pour tous les litiges pouvant survenir dans l'application du présent contrat, les parties pourront d'abord solliciter l'avis d'un arbitre, si celui-ci peut être choisi d'un commun accord entre elles dans le délai de dix jours suivant la demande qui en sera faite. Faute d'accord sur le choix d'un arbitre, ou sur la solution proposée par celui-ci (ou tout simplement en cas de contestation comme en cas de recouvrement forcé), seuls les Tribunaux du département du siège social seront compétents, de convention expresse et nonobstant tous écrits ou clauses contraires du contractant.

ISSN 0335-3931

norme française

NF P 94-500
30 Novembre 2013

Indice de classement : P 94-500

ENCHAINEMENT DES MISSIONS D'INGENIERIE GEOTECHNIQUES

Enchaînement des missions G1 à G4	Phases de la maîtrise d'oeuvre	Mission d'ingénierie géotechnique (GN) et Phase de la mission		Objectifs à atteindre pour les ouvrages géotechniques	Niveau de management des risques géotechniques attendu	Prestations d'investigations géotechniques à réaliser
Étape 1 : Étude géotechnique préalable (G1)		Étude géotechnique préalable (G1) Phase Étude de Site (ES)		Spécificités géotechniques du site	Première identification des risques présentés par le site	Fonction des données existantes et de la complexité géotechnique
	Étude préliminaire, esquisse, APS	Étude géotechnique préalable (G1) Phase Principes Généraux de Construction (PGC)		Première adaptation des futurs ouvrages aux spécificités du site	Première identification des risques pour les futurs ouvrages	Fonction des données existantes et de la complexité géotechnique
Étape 2 : Étude géotechnique de conception (G2)	APD/AVP	Étude géotechnique de conception (G2) Phase Avant-projet (AVP)		Définition et comparaison des solutions envisageables pour le projet	Mesures préventives pour la réduction des risques identifiés, mesures correctives pour les risques résiduels avec détection au plus tôt de leur survenance	Fonction du site et de la complexité du projet (choix constructifs)
	PRO	Étude géotechnique de conception (G2) Phase Projet (PRO)		Conception et justifications du projet		Fonction du site et de la complexité du projet (choix constructifs)
	DCE/ACT	Étude géotechnique de conception (G2) Phase DCE / ACT		Consultation sur le projet de base / Choix de l'entreprise et mise au point du contrat de travaux		
Étape 3 : Études géotechniques de réalisation (G3/G4)		À la charge de l'entreprise	À la charge du maître d'ouvrage			
	EXE/VISA	Étude et suivi géotechniques d'exécution (G3) Phase Étude (en interaction avec la phase Suivi)	Supervision géotechnique d'exécution (G4) Phase Supervision de l'étude géotechnique d'exécution (en interaction avec la phase Supervision du suivi)	Étude d'exécution conforme aux exigences du projet, avec maîtrise de la qualité, du délai et du coût	Identification des risques résiduels, mesures correctives, contrôle du management des risques résiduels (réalité des actions, vigilance, mémorisation, capitalisation des retours d'expérience)	Fonction des méthodes de construction et des adaptations proposées si des risques identifiés surviennent
	DET/AOR	Étude et suivi géotechniques d'exécution (G3) Phase Suivi (en interaction avec la phase Étude)	Supervision géotechnique d'exécution (G4) Phase Supervision du suivi géotechnique d'exécution (en interaction avec la phase Supervision de l'étude)	Exécution des travaux en toute sécurité et en conformité avec les attentes du maître d'ouvrage		Fonction du contexte géotechnique observé et du comportement de l'ouvrage et des avoisinants en cours de travaux
À toute étape d'un projet ou sur un ouvrage existant	Diagnostic	Diagnostic géotechnique (G5)		Influence d'un élément géotechnique spécifique sur le projet ou sur l'ouvrage existant	Influence de cet élément géotechnique sur les risques géotechniques identifiés	Fonction de l'élément géotechnique étudié

SIC INFRA 42

INGÉNIEURS CONSEILS

Bureau d'études techniques en sols et fondations

ANNEXES

SIC INFRA 42/1CA-7B/17329

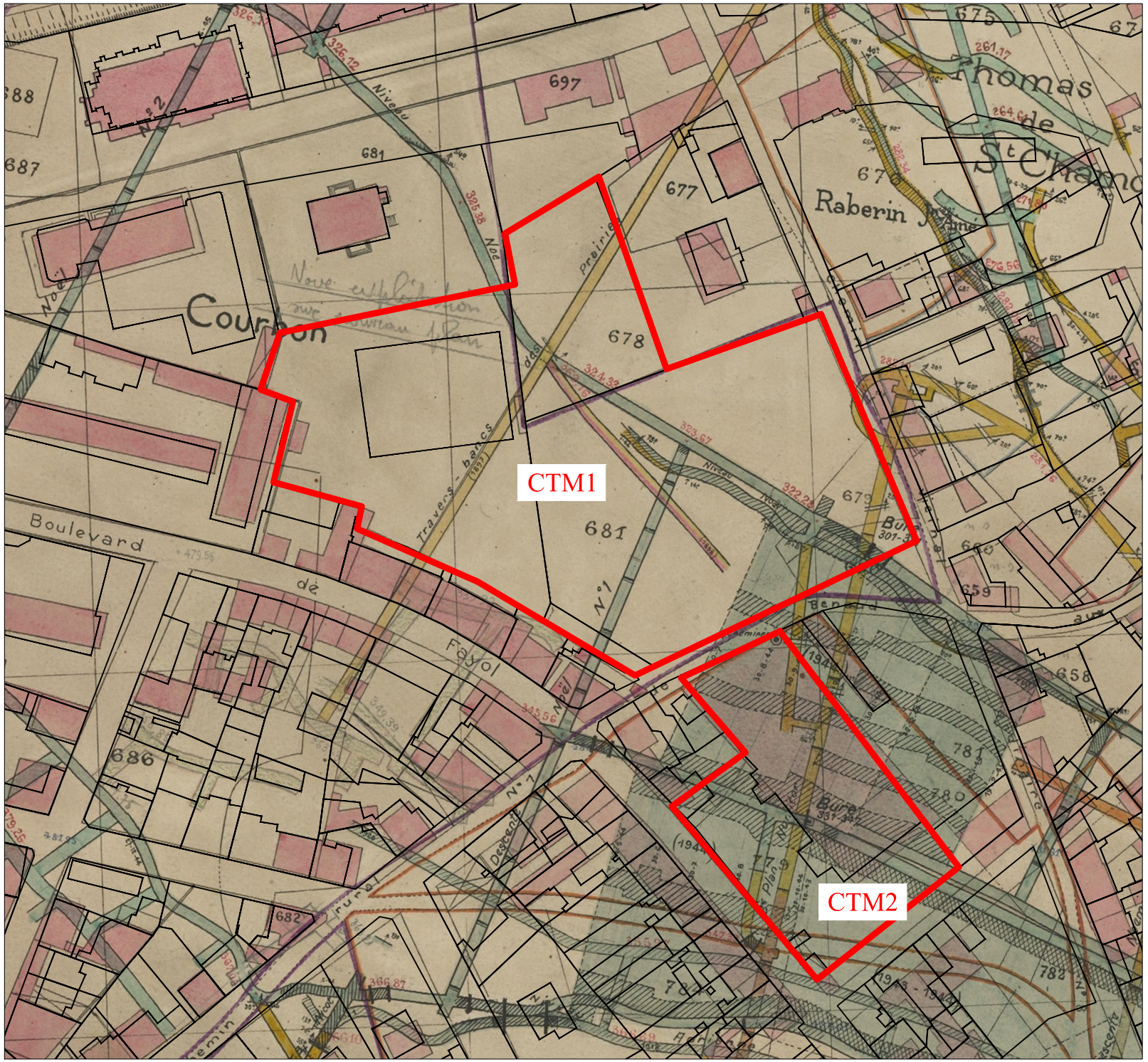
Etude géotechnique préalable
Phase principes généraux de construction

Mission type G1-PGC avec diagnostic minier G5

9 rue Jacques Prévert 42570 ST-HEAND
• Tél : 04 77 30 92 88 • sicinfra@sicinfra42.fr
www.sicinfra42.fr

FIRMINY
Le Haut Mas
Rue Hippolyte Sauzéa

Extrait plan de travaux ancien

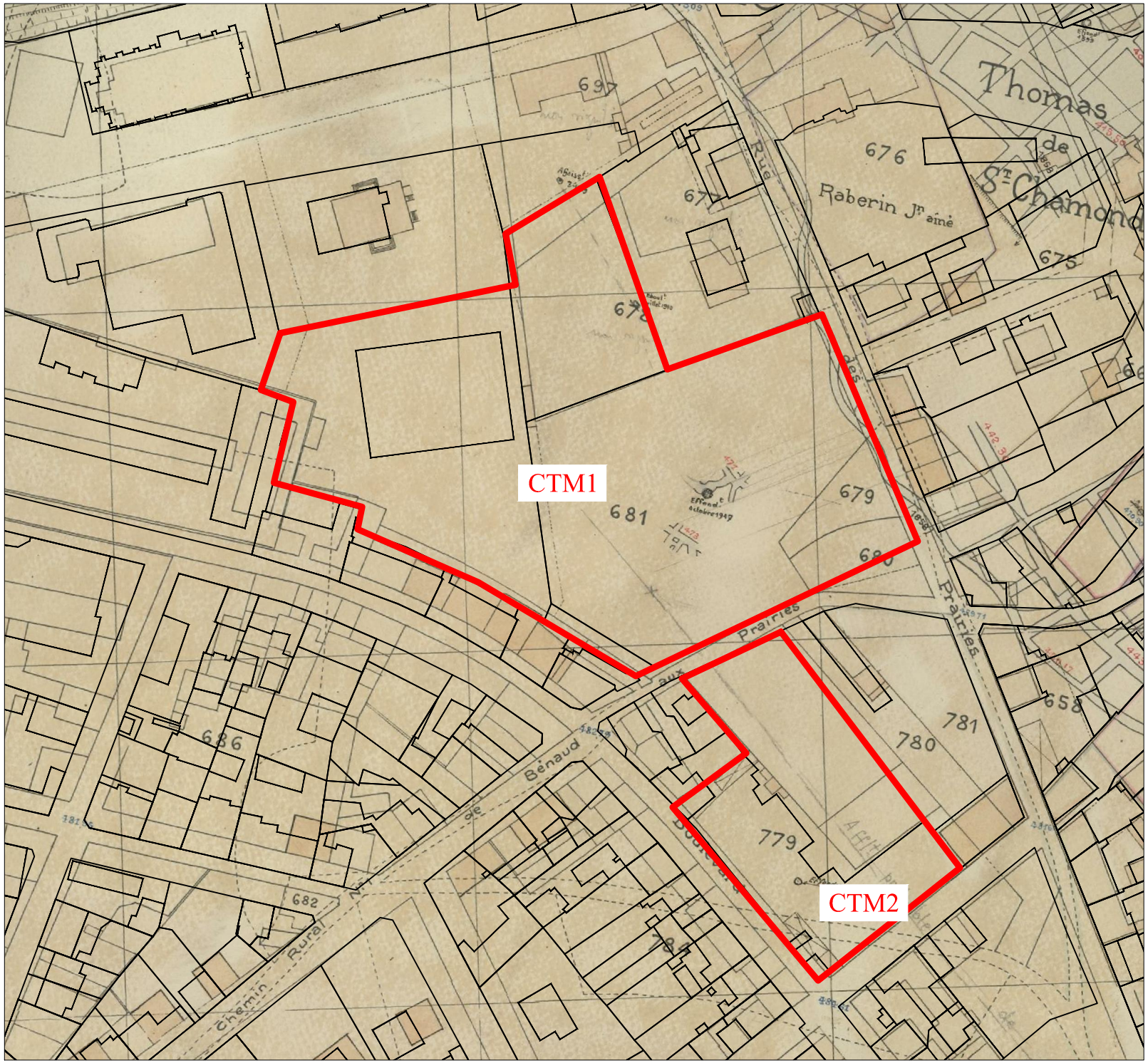


SIC INFRA 42
9 rue Jacques Prévert - 42570 Saint-Héand
04.77.30.92.88 - www.sicinfra42.fr
sicinfra@sicinfra42.fr

SIC INFRA 42/1CA-7B/17329

FIRMINY
Le Haut Mas
Rue Hippolyte Sauzéa

Extrait plan de travaux ancien



SIC INFRA 42
9 rue Jacques Prévert - 42570 Saint-Héand
04.77.30.92.88 - www.sicinfra42.fr
sicinfra@sicinfra42.fr

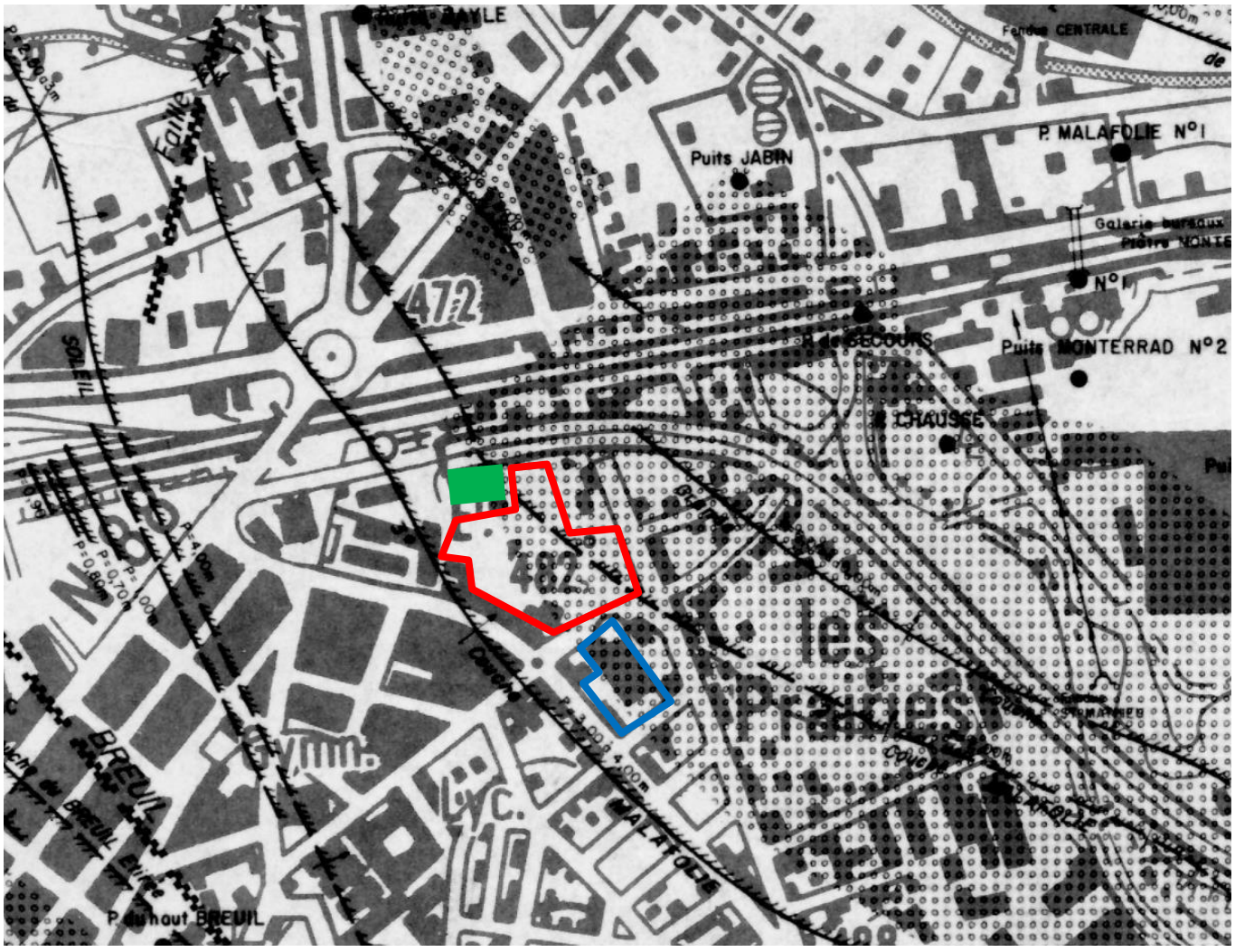
SIC INFRA 42/1CA-7B/17329

PLAN DE SITUATION MINIERE

LEGENDE

- : **Affleurements charbonneux**
- : **Inclinaison des couches – Pendages**
- : **Puits de mines**
- : **Faille géologique naturelle**
- **Secteur d'exploitation de faible profondeur ou de semi-profondeur**

FIRMINY – Le Haut Mas
CTM1 / CTM2

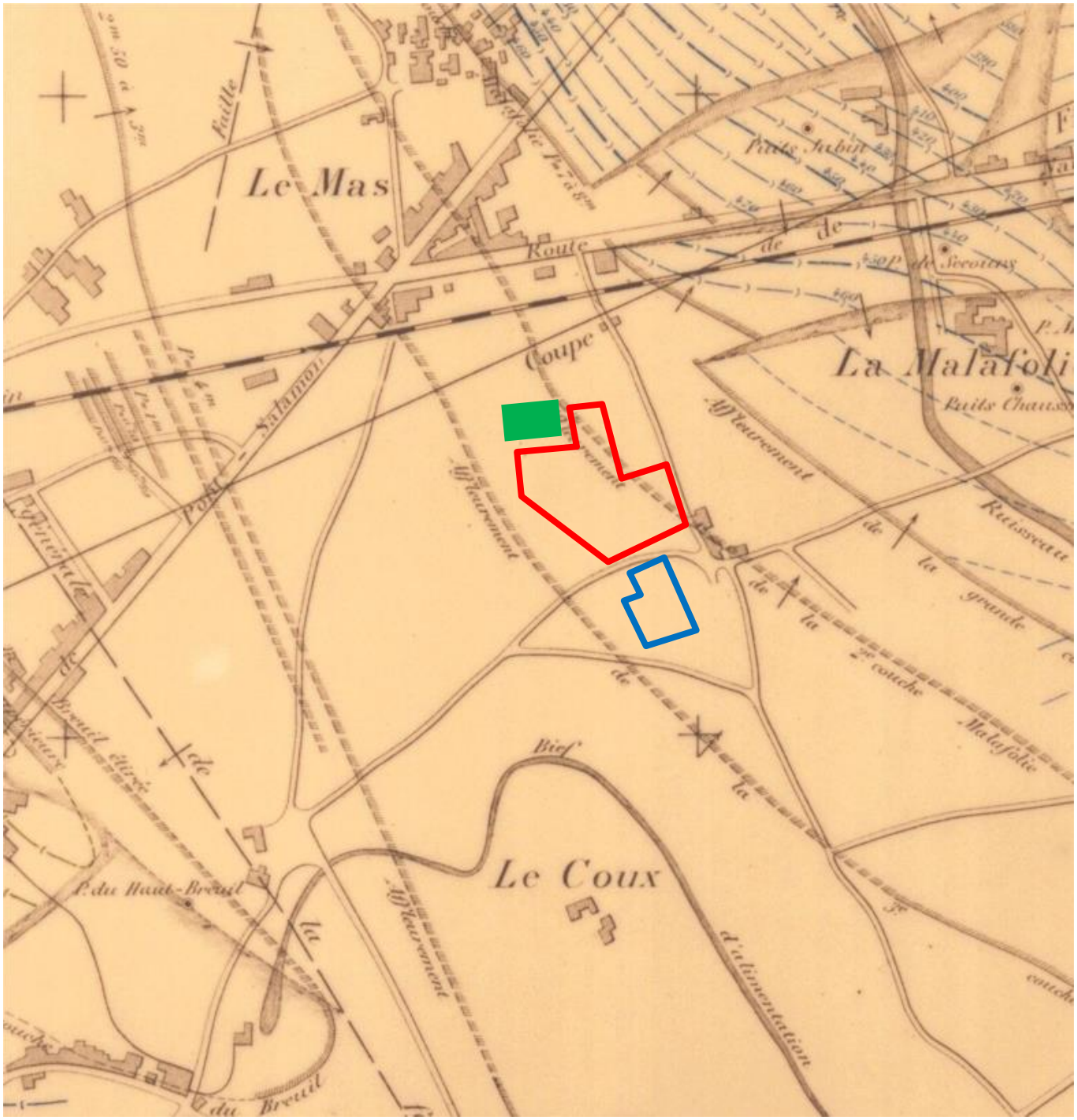


Situation du projet CTM1

Situation du projet CTM2

Maison Fraissinette

PLAN DE SITUATION MINIERE
ATLAS GRUNER (1882)

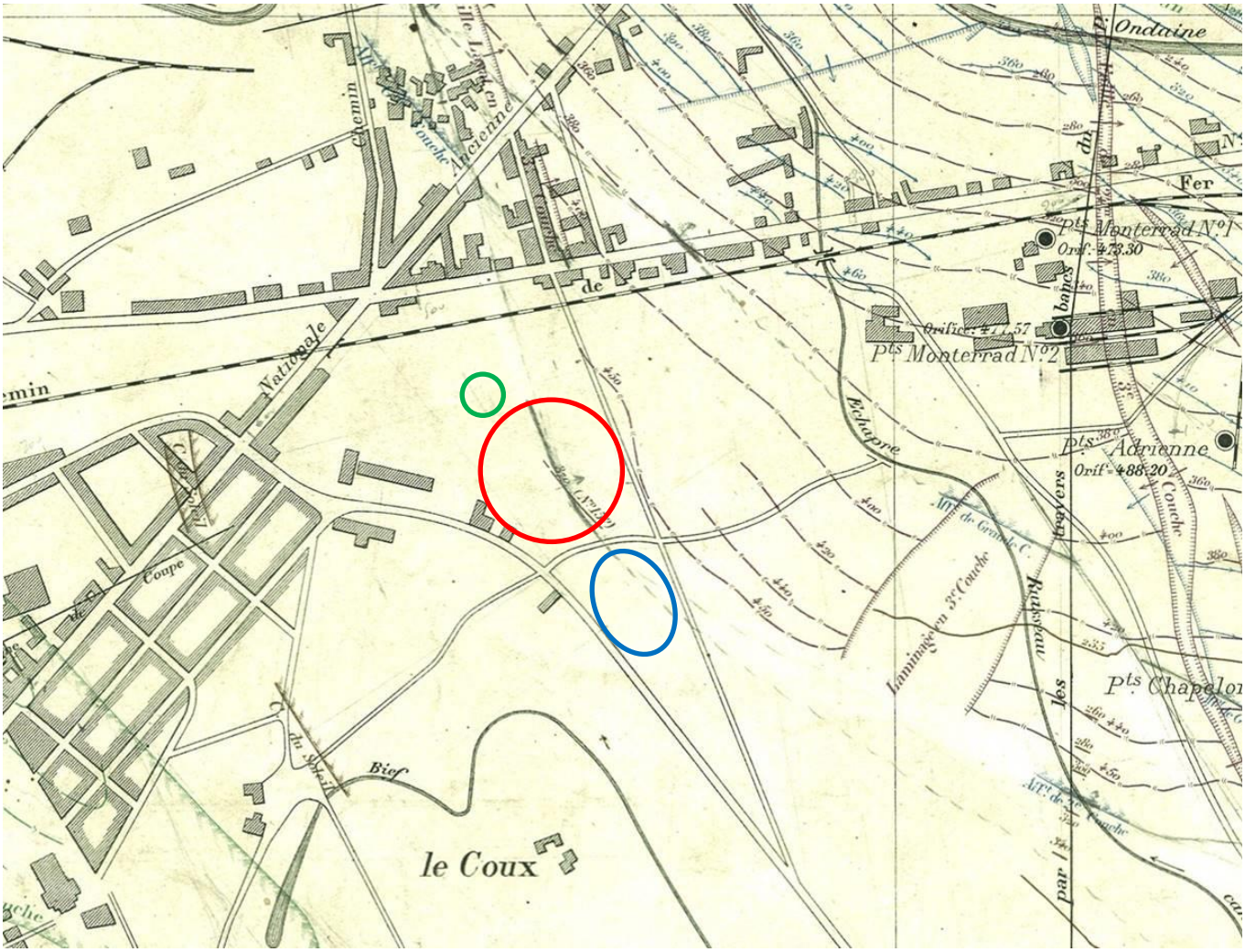


Situation du projet CTM1

Situation du projet CTM2

Maison Fraissinette

PLAN DE SITUATION MINIERE
ATLAS COSTE (1897)



Situation du projet CTM1

Situation du projet CTM2

Maison Fraissinette

Planche photographique d'état des lieux – CTM 1



Voie de circulation en périphérie des existants – Secteur Nord





Voie de circulation en périphérie des existants – Secteur Nord-Est





Intérieur des bâtis

Planche photographique d'état des lieux – CTM 1



Vue secteur Ouest – casiers



Vue depuis l'Ouest – Abri à sel





Voie de circulation en périphérie des existants – Secteur Nord-Ouest

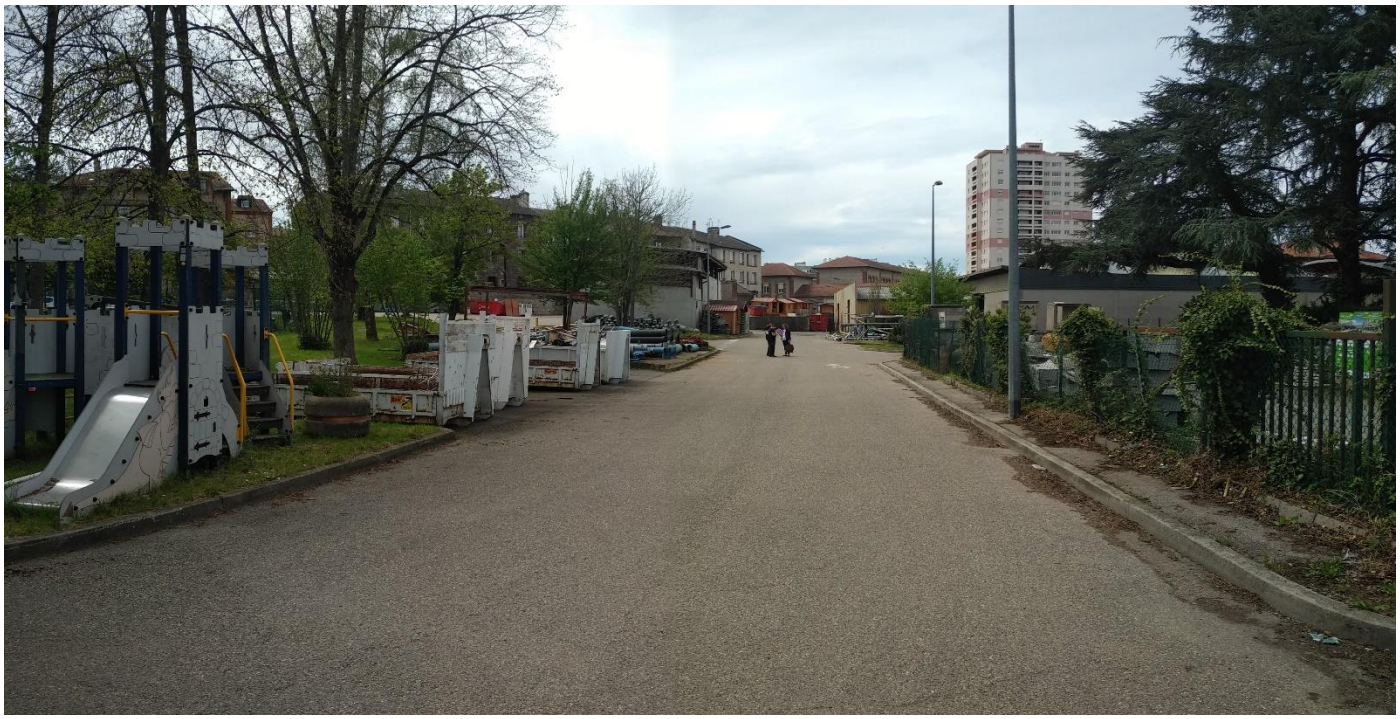
Planche photographique d'état des lieux – CTM 1



Parking en angle Sud-Est



Vue depuis le Sud – rue Albert Boissier



Vue depuis l'Est – rue des Prairies

Planche photographique d'état des lieux – CTM 1



Zone de stockage en secteur Est





Accès en secteur Sud-Est

SONDAGE DESTRUCTIF ET DIAGRAPHIES INSTANTANEES

SIC INFRA 42

Forage : D11

Date : 07/08/2023 **Cote : 476,35 m**

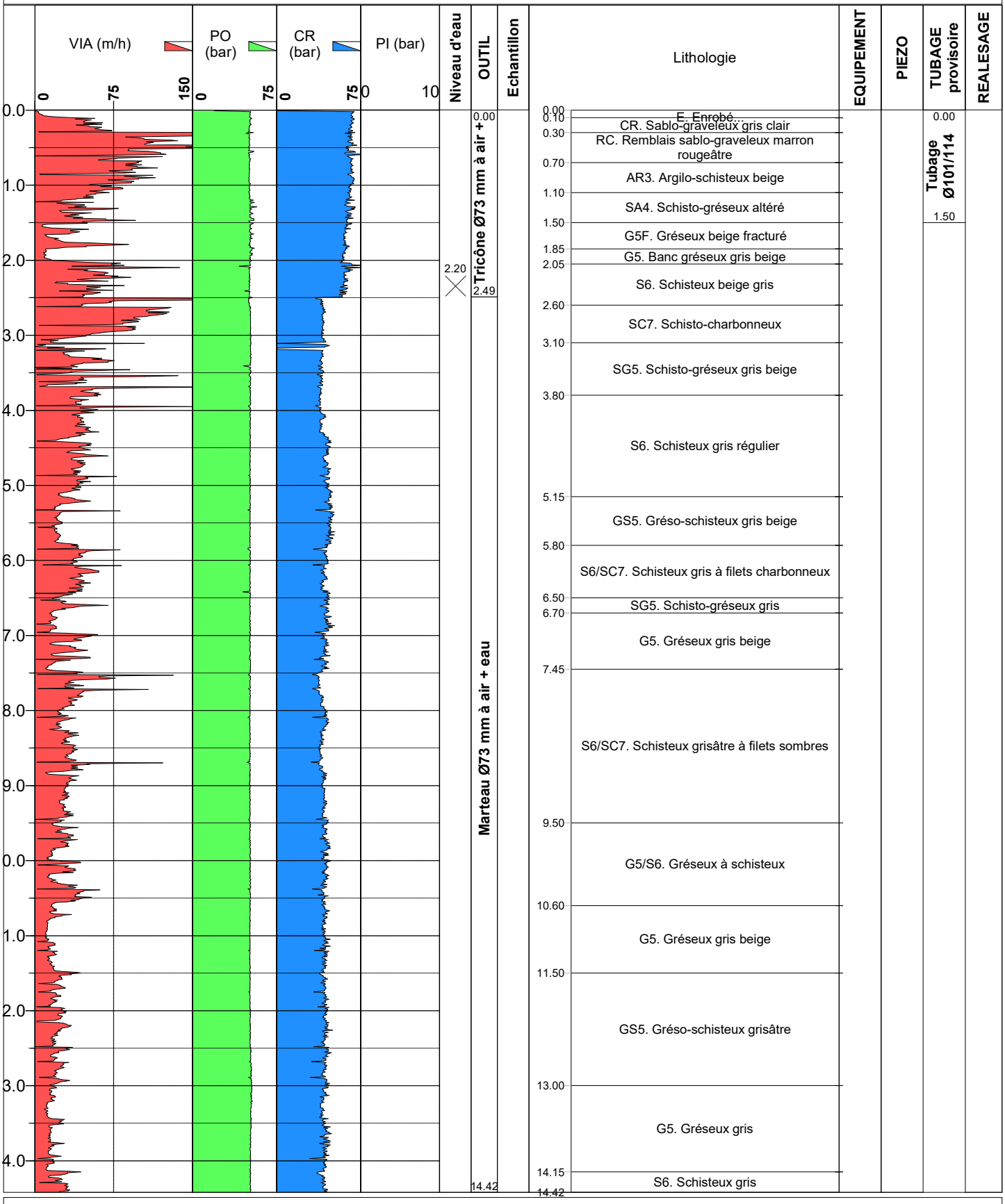
Echelle : 1 / 70
Début : 0,00 m
Fin : 25,00 m

17329 FIRMINY - CTM1

Rue Hippolyte SAUZEA

Légende : Venue d'eau en cours de forage | Niveau d'eau fin de chantier | Niveau d'eau fin de forage | Sec fin de forage

Page:



Remarque :

SONDAGE DESTRUCTIF ET DIAGRAPHIES INSTANTANEES

Forage : D11

Date : 07/08/2023 **Cote : 476,35 m**

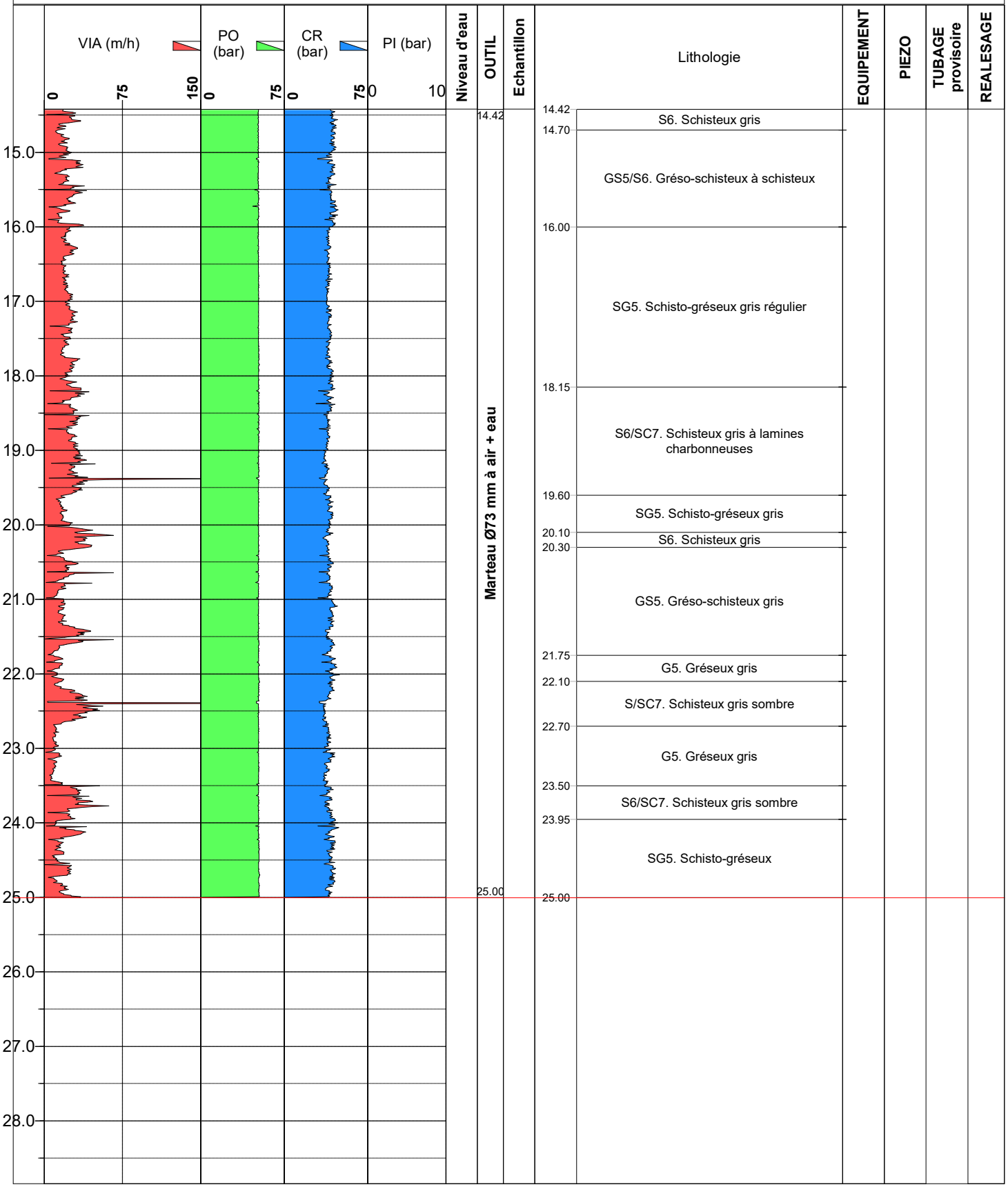
Echelle : 1 / 70
Début : 0,00 m
Fin : 25,00 m

17329 FIRMINY - CTM1

Rue Hippolyte SAUZEA

Légende : Venue d'eau en cours de forage | Niveau d'eau fin de chantier | Niveau d'eau fin de forage | Sec fin de forage

Page:



Remarque :

SIC INFRA 42

SONDAGE DESTRUCTIF ET DIAGRAPHIES INSTANTANEES

Forage : D12

Date : 04/08/2023 **Cote : 475,73 m**

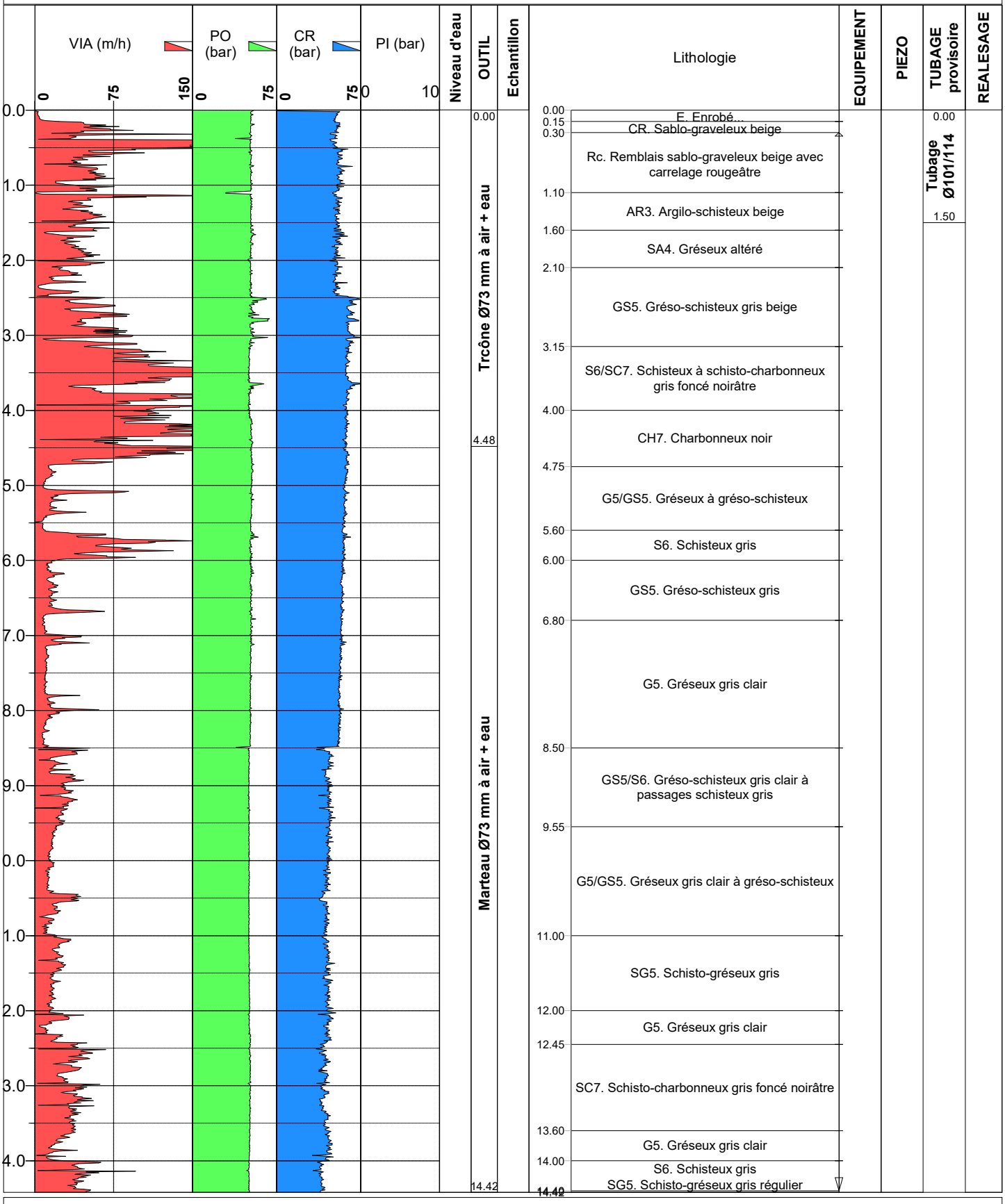
Echelle : 1 / 70
Début : 0,00 m
Fin : 28,01 m

17329 FIRMINY - CTM1

Rue Hippolyte SAUZEA

Légende : Venue d'eau en cours de forage | Niveau d'eau fin de chantier | Niveau d'eau fin de forage | Sec fin de forage

Page:



Remarque :

SIC INFRA 42

SONDAGE DESTRUCTIF ET DIAGRAPHIES INSTANTANEES

Forage : D12

Date : 04/08/2023 **Cote : 475,73 m**

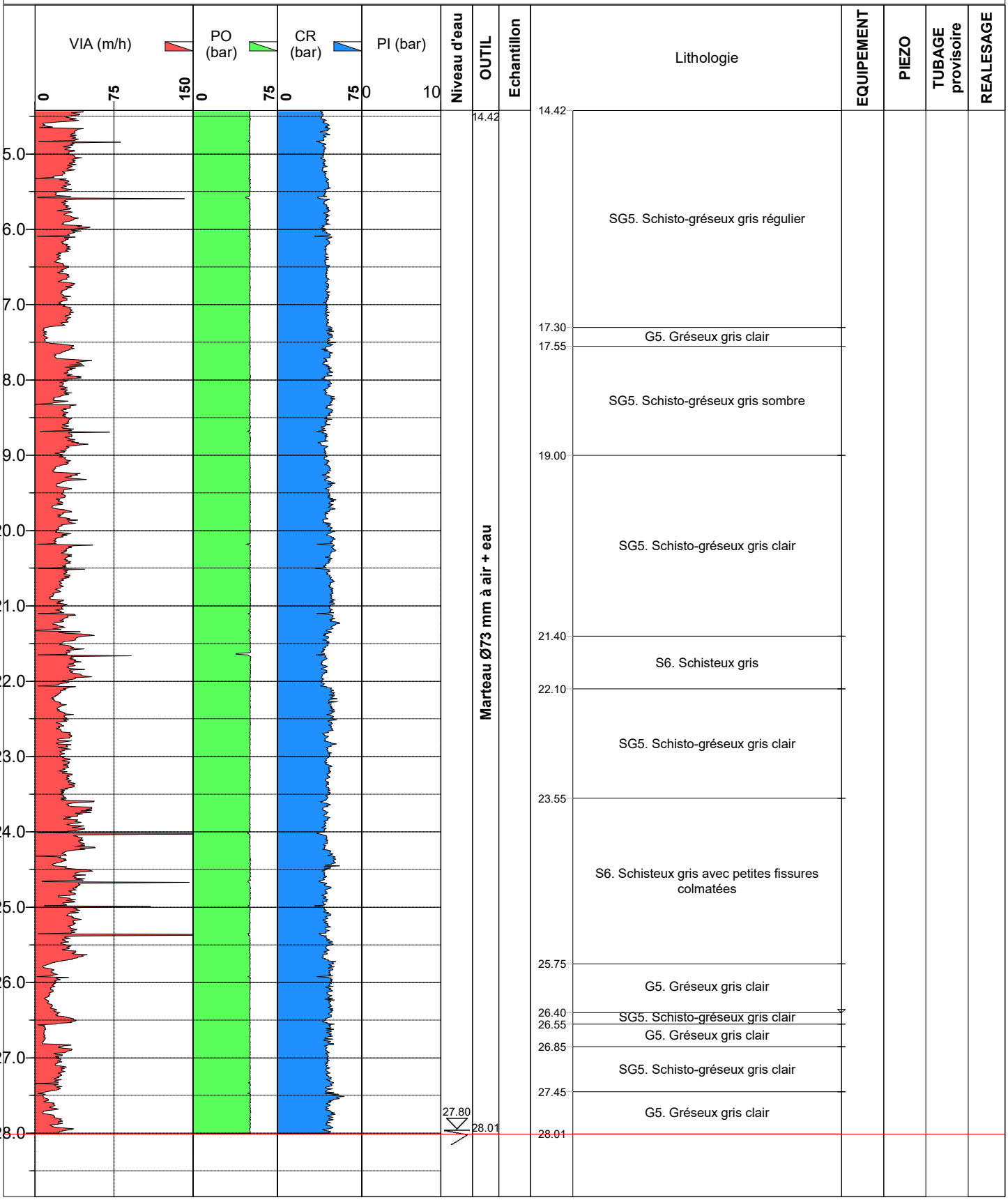
Echelle : 1 / 70
Début : 0,00 m
Fin : 28,01 m

17329 FIRMINY - CTM1

Rue Hippolyte SAUZEA

Légende : Venue d'eau en cours de forage | Niveau d'eau fin de chantier | Niveau d'eau fin de forage | Sec fin de forage

Page:



Remarque :

COUPES DES EXCAVATIONS DE RECONNAISSANCE AU TRACTOPELLE

Type d'engin de creusement : pelle 5 tonnes

EXCAVATION n° 25

Prof	Cote	Faciès	Hydro
0,00	476,78	Niveau terrain	
		St1. Limono-terreux marron beige à racines et cailloux	
	476,38	0,40	
		Rs. Remblais sablo-argileux désséché marron beige	
	476,08	0,70	
		Rc. Sablo-caillouteux marron beige à cailloux, galets et racines	
1,00	475,68	1,10	
		AR3. Sablo-caillouteux beige roux à éclats rocheux	
	475,48	1,30	
		SA4. Gréseux conglomératique ± altéré	
	475,28	1,50	▼ 1,50
		Refus de creusement à 1,50 m de profondeur	
2,00			
3,00			

EXCAVATION n° 26

Prof	Cote	Faciès	Hydro
0,00	478,24	Niveau terrain	
		St1. Limono-terreux beige	
	478,04	0,20	
		Rc. Remblais caillouteux	
	477,94	0,30	
		Rc. Remblais sablo-caillouteux beige grisâtre	
	477,44	0,80	
1,00		Rs. Remblais sablo-limoneux noirâtre à grisâtre	
	477,04	1,20	
		As1. Limono-sableux marron beige	
	476,34	1,90	
2,00		AR3. Sablo-caillouteux argileux beige grisâtre à éclats rocheux et galets	
	476,04	2,20	
		SA4. Gréseux conglomératique ± altéré	
	475,84	2,40	▼ 2,40
		Difficulté de creusement à 2,40 m de profondeur	
3,00			

CHANTIER
FIRMINY - Rue Albert Boissier
Poles des ainés / CTM1

Date : 1 août 2023

SIC INFRA 42/1CA-7B/17329

GEOLOGIE
F : Fracturation en degré
So : pendage en degré

MESURES GEOTECHNIQUES
[ ] Résistance compression simple
( ) Cohésion non drainée en bars
| Echantillon représentatif

SITUATION HYDROLOGIQUE
Niveau d'eau fin de chantier
Niveau d'eau fin de creusement
Arrivées d'eau au creusement
Sec fin de creusement
Humidité

CRITERE DE CREUSEMENT
Arrêt du sondage
Difficulté de pénétration (DP)
Refus de pénétration
Instabilité de parois
Eboulement des parois
Eboulement généralisé

LEGENDE DES FACIES

Subsurface
St1 Limono-terreux marron beige à racines et cailloux

Matériaux de remblaiement
Rc Remblais sablo-caillouteux beige grisâtre à rougeâtre
Rs Remblais sablo-limoneux à sablo-argileux ± désséché marron beige à noirâtre
Ra Remblais argilo-sableux désséché beige grisâtre à racines et cailloux
Rt Remblais terreux marron noirâtre à racines, plastique

Recouvrement meuble
As1 Argilo-sableux à limono-sableux désséché beige grisâtre à quelques cailloutis
Sa2 Sabloargileux beige

Horizon de transition
AR3 Sablo-caillouteux argileux beige roux à grisâtre à éclats rocheux et galets

Ossature rocheuse altérée
SA4 Gréseux conglomératique à schisto-gréseux ± altéré marron roux beige

SIC INFRA 42
GEOLOGIE - GEOTECHNIQUE
ETUDES DE SOL - DIAGNOSTIC MINIER
9 rue Jacques Prévert - 42570 Saint-Héand
04.77.30.92.88 - sicinfra@sicinfra42.fr

N° Dossier : 42/1CA-7B/17329
Adresse : Rue Albert Boissier

Commune : FIRMINY

Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Essai : 41

Essai : 41

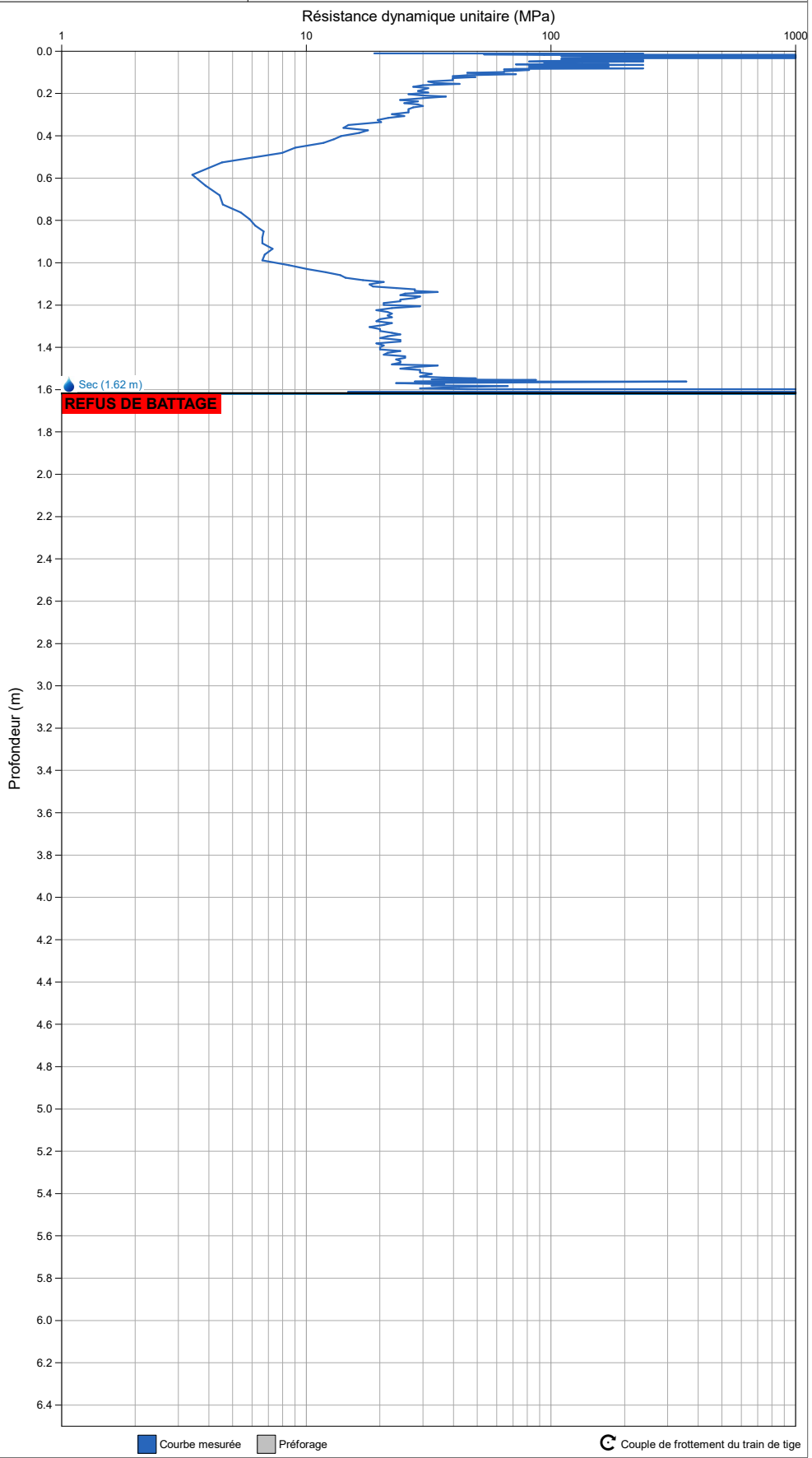
Type d'ouvrage : Non défini
Réalisé le : 04/08/2023 à 09h58
Altitude : 477.63 m

Profondeur visée : 0.000 m
Profondeur atteinte : 1.616 m
Préforage : 0.000 m
Nombre de coups : 200

Aucune zone homogène définie

Caractéristiques pénétromètre :

Matériel : GEOTOOL/MAPESOL
N° Serie : Map90 20021
Sys. d'acquisition : MSBOXV2
Vérifié le : 07/12/2021
Type d'énergie : CONSTANTE
Norme : Non définie
Masse du mouton : 64.000kg
Hauteur de chute : 750mm
Section de pointe : 20.00cm²



SIC INFRA 42
9, rue Jacques Prévert
42570 SAINT HEAND
sicinfra@sicinfra42.fr

SIC INFRA 42
GEOLOGIE - GEOTECHNIQUE
ETUDES DE SOL - DIAGNOSTIC MINIER
9 rue Jacques Prévert - 42570 Saint-Héand
04.77.30.92.88 - sicinfra@sicinfra42.fr

N° Dossier : 42/1CA-7B/17329
Adresse : Rue Albert Boissier

Commune : FIRMINY

Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Essai : 42

Essai : 42

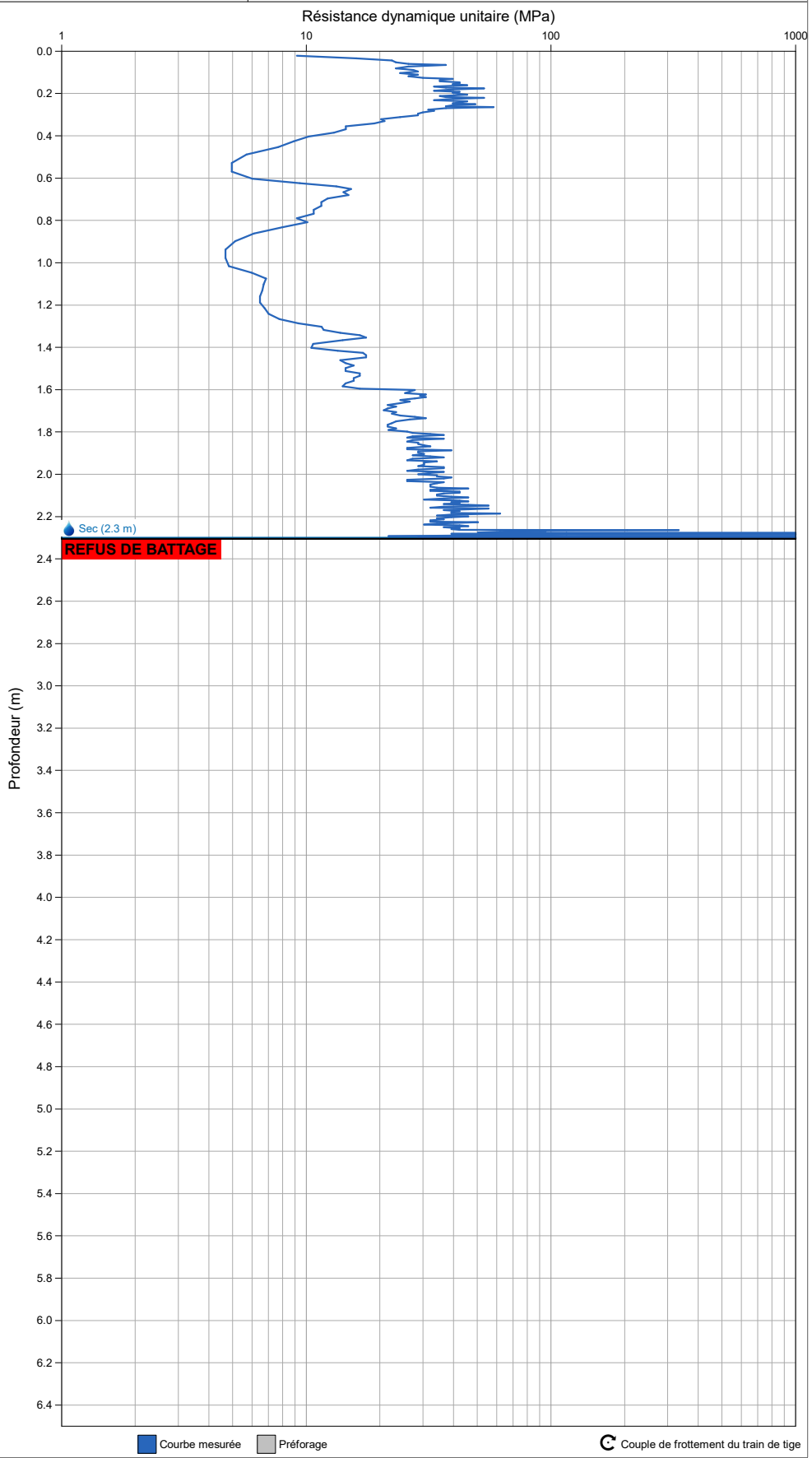
Type d'ouvrage : Non défini
Réalisé le : 04/08/2023 à 10h15
Altitude : 477.40 m

Profondeur visée : 0.000 m
Profondeur atteinte : 2.305 m
Préforage : 0.000 m
Nombre de coups : 253

Aucune zone homogène définie

Caractéristiques pénétromètre :

Matériel : GEOTOOL/MAPESOL
N° Serie : Map90 20021
Sys. d'acquisition : MSBOXV2
Vérifié le : 07/12/2021
Type d'énergie : CONSTANTE
Norme : Non définie
Masse du mouton : 64.000kg
Hauteur de chute : 750mm
Section de pointe : 20.00cm²



SIC INFRA 42
9, rue Jacques Prévert
42570 SAINT HEAND
sicinfra@sicinfra42.fr

SIC INFRA 42
GEOLOGIE - GEOTECHNIQUE
ETUDES DE SOL - DIAGNOSTIC MINIER
9 rue Jacques Prévert - 42570 Saint-Héand
04.77.30.92.88 - sicinfra@sicinfra42.fr

N° Dossier : 42/1CA-7B/17329
Adresse : Rue Albert Boissier

Commune : FIRMINY

Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Essai : 43

Essai : 43

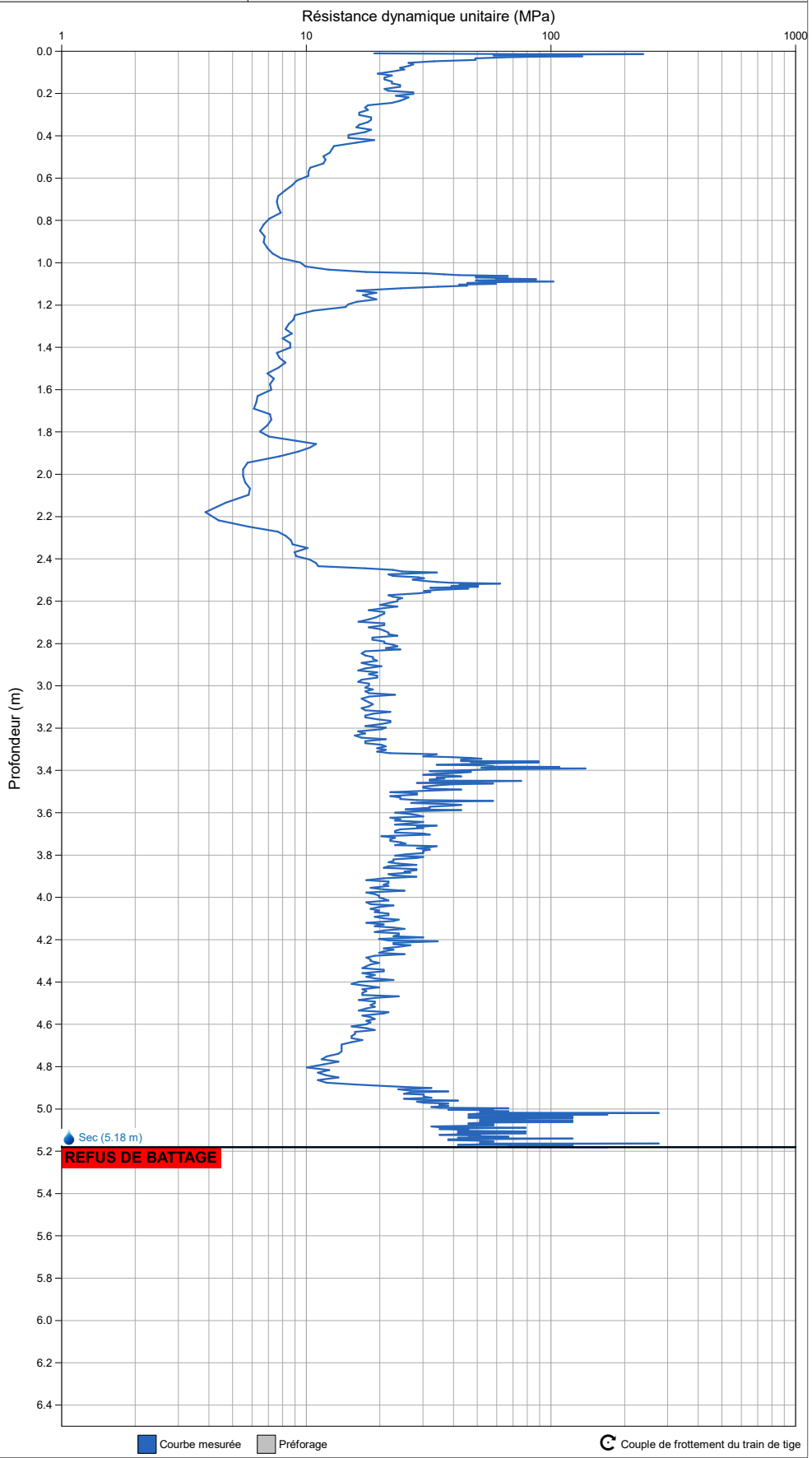
Type d'ouvrage : Non défini
Réalisé le : 04/08/2023 à 11h01
Altitude : 478.07 m

Profondeur visée : 0.000 m
Profondeur atteinte : 5.181 m
Préforage : 0.000 m
Nombre de coups : 600

Aucune zone homogène définie

Caractéristiques pénétromètre :

Matériel : GEOTOOL/MAPESOL
N° Serie : Map90 20021
Sys. d'acquisition : MSBOXV2
Vérifié le : 07/12/2021
Type d'énergie : CONSTANTE
Norme : Non définie
Masse du mouton : 64.000kg
Hauteur de chute : 750mm
Section de pointe : 20.00cm²



SIC INFRA 42
GEOLOGIE - GEOTECHNIQUE
ETUDES DE SOL - DIAGNOSTIC MINIER
9 rue Jacques Prévert - 42570 Saint-Héand
04.77.30.92.88 - sicinfra@sicinfra42.fr

N° Dossier : 42/1CA-7B/17329
Adresse : Rue Albert Boissier

Commune : FIRMINY

Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Essai : 44

Essai : 44

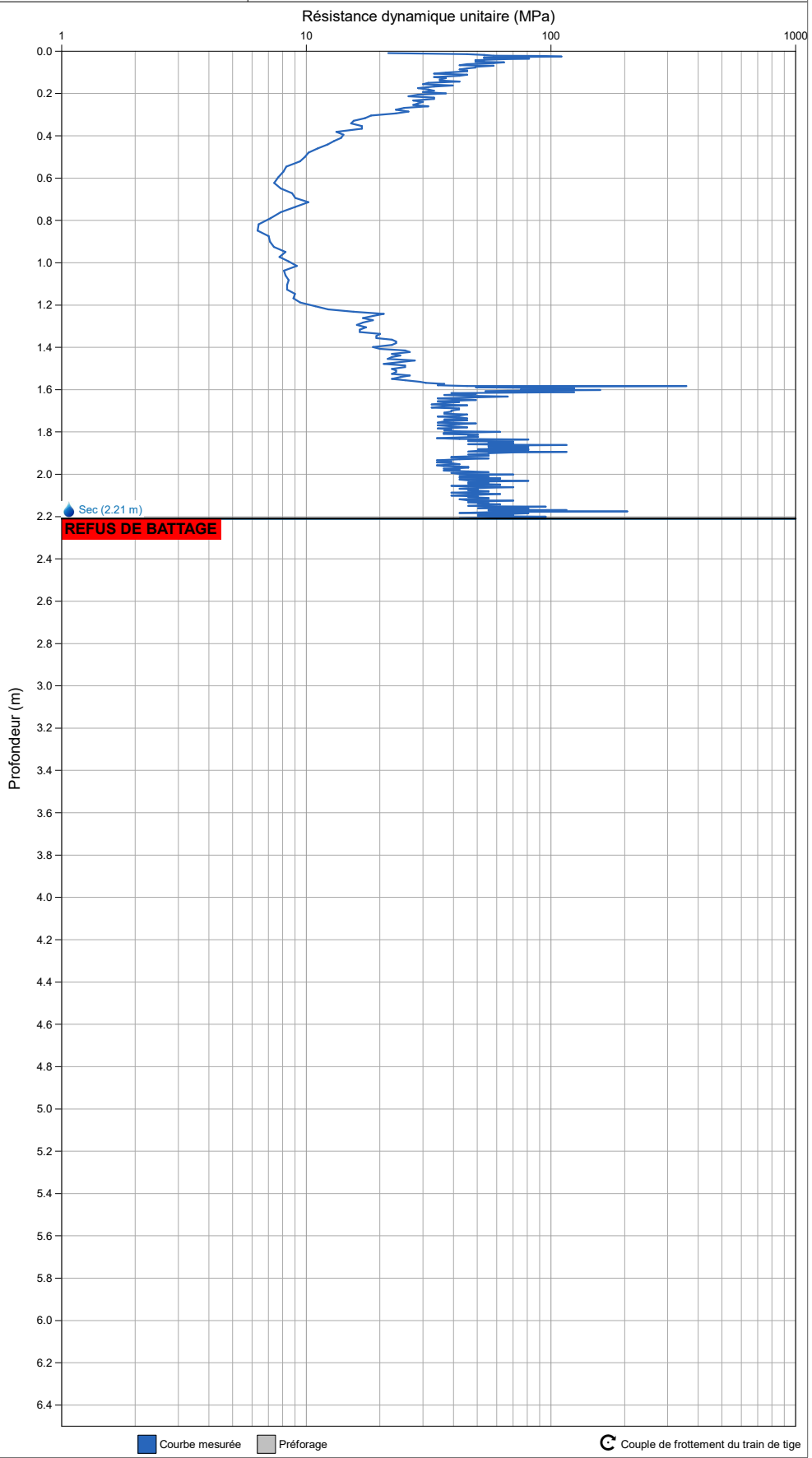
Type d'ouvrage : Non défini
Réalisé le : 04/08/2023 à 10h36
Altitude : 476.51 m

Profondeur visée : 0.000 m
Profondeur atteinte : 2.209 m
Préforage : 0.000 m
Nombre de coups : 321

Aucune zone homogène définie

Caractéristiques pénétromètre :

Matériel : GEOTOOL/MAPESOL
N° Serie : Map90 20021
Sys. d'acquisition : MSBOXV2
Vérifié le : 07/12/2021
Type d'énergie : CONSTANTE
Norme : Non définie
Masse du mouton : 64.000kg
Hauteur de chute : 750mm
Section de pointe : 20.00cm²



SIC INFRA 42
GEOLOGIE - GEOTECHNIQUE
ETUDES DE SOL - DIAGNOSTIC MINIER
9 rue Jacques Prévert - 42570 Saint-Héand
04.77.30.92.88 - sicinfra@sicinfra42.fr

N° Dossier : 42/1CA-7B/17329
Adresse : Rue Albert Boissier

Commune : FIRMINY

Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Essai : 45

Essai : 45

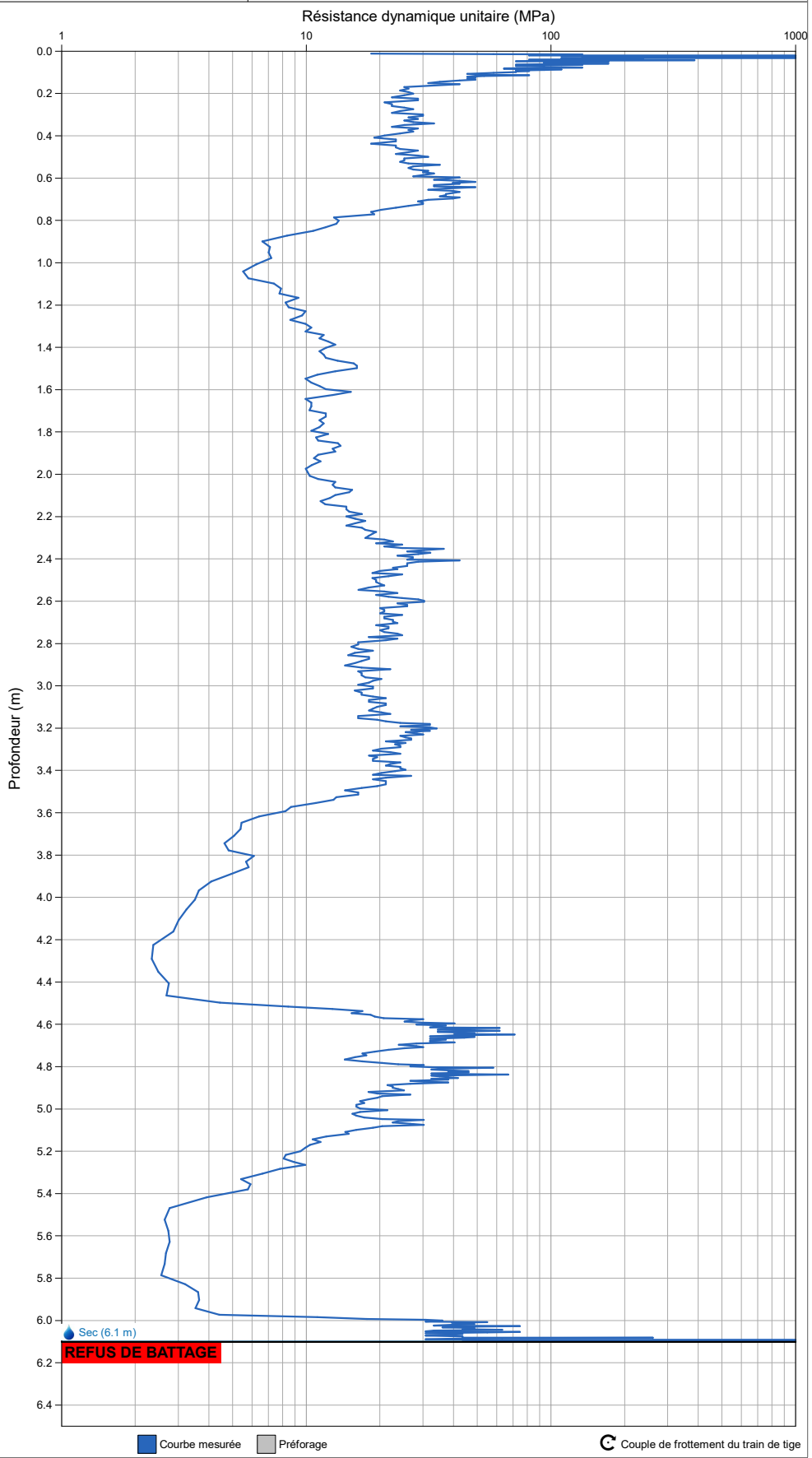
Type d'ouvrage : Non défini
Réalisé le : 04/08/2023 à 11h56
Altitude : 475.12 m

Profondeur visée : 0.000 m
Profondeur atteinte : 6.102 m
Préforage : 0.000 m
Nombre de coups : 595

Aucune zone homogène définie

Caractéristiques pénétromètre :

Matériel : GEOTOOL/MAPESOL
N° Serie : Map90 20021
Sys. d'acquisition : MSBOXV2
Vérifié le : 07/12/2021
Type d'énergie : CONSTANTE
Norme : Non définie
Masse du mouton : 64.000kg
Hauteur de chute : 750mm
Section de pointe : 20.00cm²



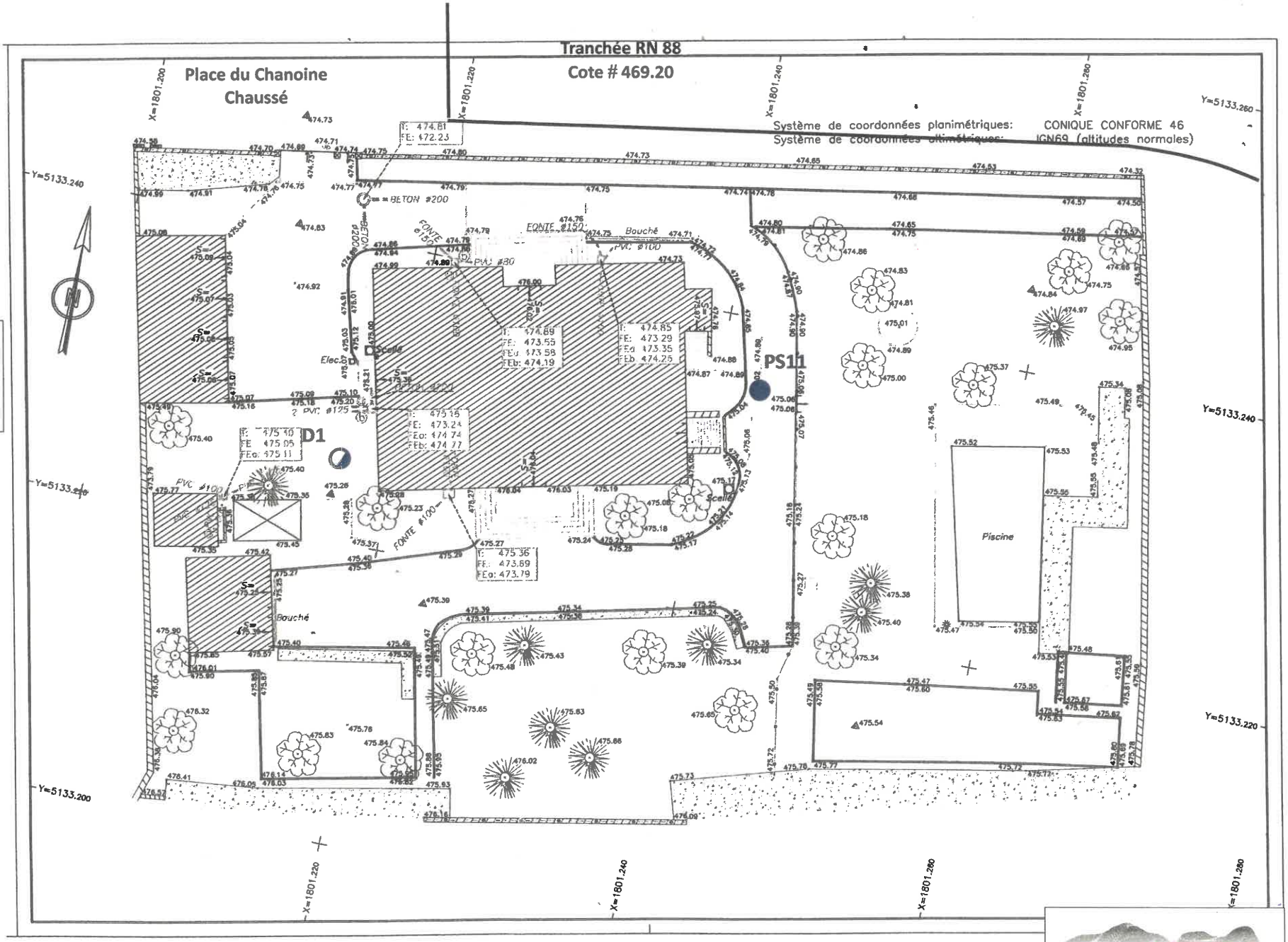
SIC INFRA 42
9, rue Jacques Prévert
42570 SAINT HEAND
sicinfra@sicinfra42.fr

FIRMINY
Ex Maison Fraissinette
Place du Chanoine Chaussé

Echelle 1/250°

Légende :

- Sondage destructif profond
- Sondage pressiométrique



SIC INFRA 42
GEOLOGIE - GEOTECHNIQUE
ETUDES DE SOL - DIAGNOSTIC MINIER
9 rue Jacques Prévert - 42570 Saint-Héand
04.77.30.92.88 - sicinfra@sicinfra42.fr

SIC INFRA 42/17321

SIC INFRA 42

SONDAGE DESTRUCTIF ET DIAGRAPHIES INSTANTANEES

Forage : D1

Date : 23/05/2023 **Cote : 475,17 m**

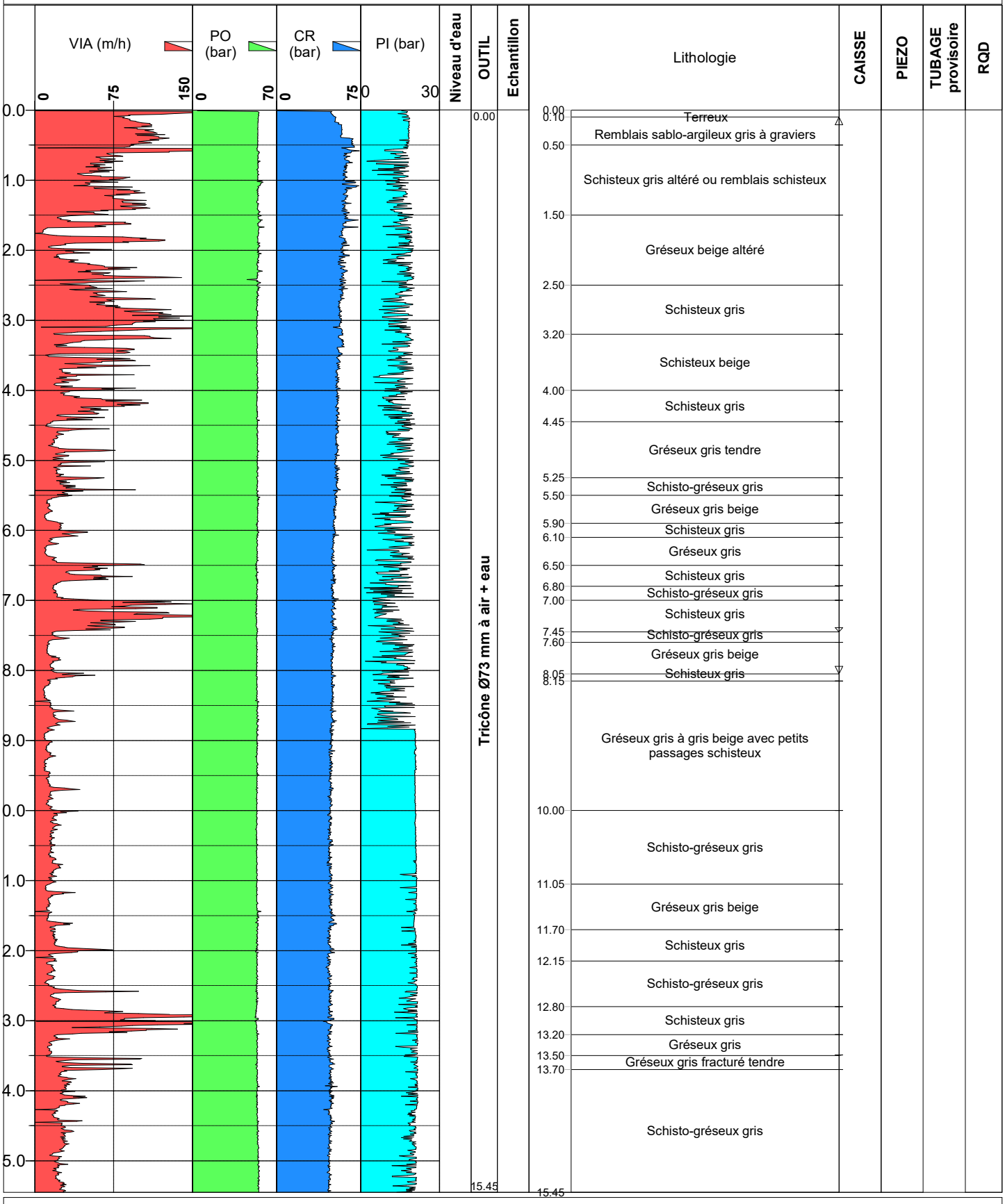
Echelle : 1 / 75
Début : 0,00 m
Fin : 30,02 m

17321 FIRMINY

Place du Chamoime Chaussé

Légende : Venue d'eau en cours de forage | Niveau d'eau fin de chantier | Niveau d'eau fin de forage | Sec fin de forage

Page:



Remarque :

SONDAGE DESTRUCTIF ET DIAGRAPHIES INSTANTANEES

Forage : D1

Date : 23/05/2023 **Cote : 475,17 m**

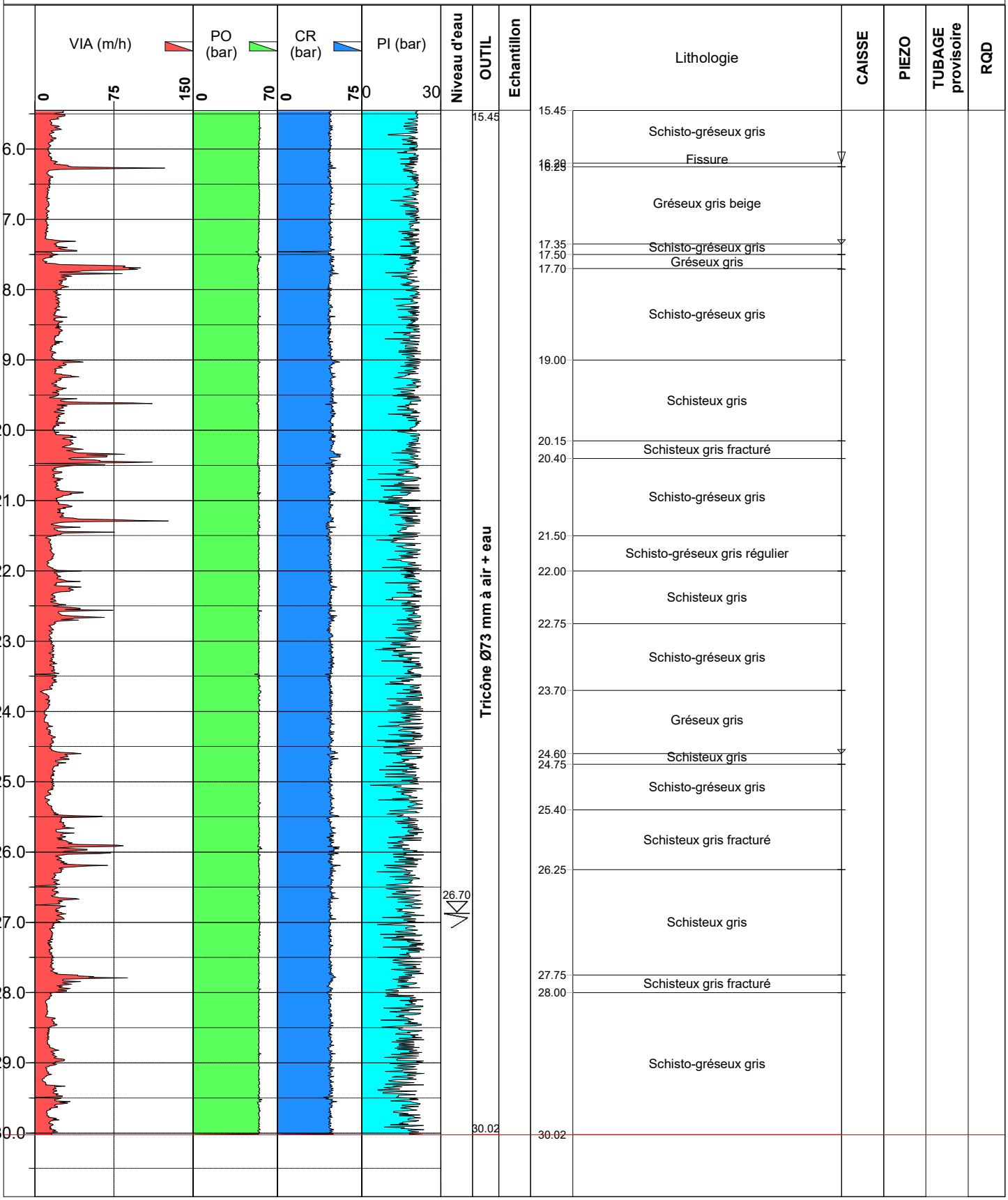
Echelle : 1 / 75
Début : 0,00 m
Fin : 30,02 m

17321 FIRMINY

Place du Chamoime Chaussé

Légende : Venue d'eau en cours de forage | Niveau d'eau fin de chantier | Niveau d'eau fin de forage | Sec fin de forage

Page:



Remarque :

SIC INFRA 42

SONDAGE PRESSIOMETRIQUE ET DIAGRAPHIES INSTANTANEES

Forage : PS11

Date : 22/05/2023 **Cote : 474,96 m**

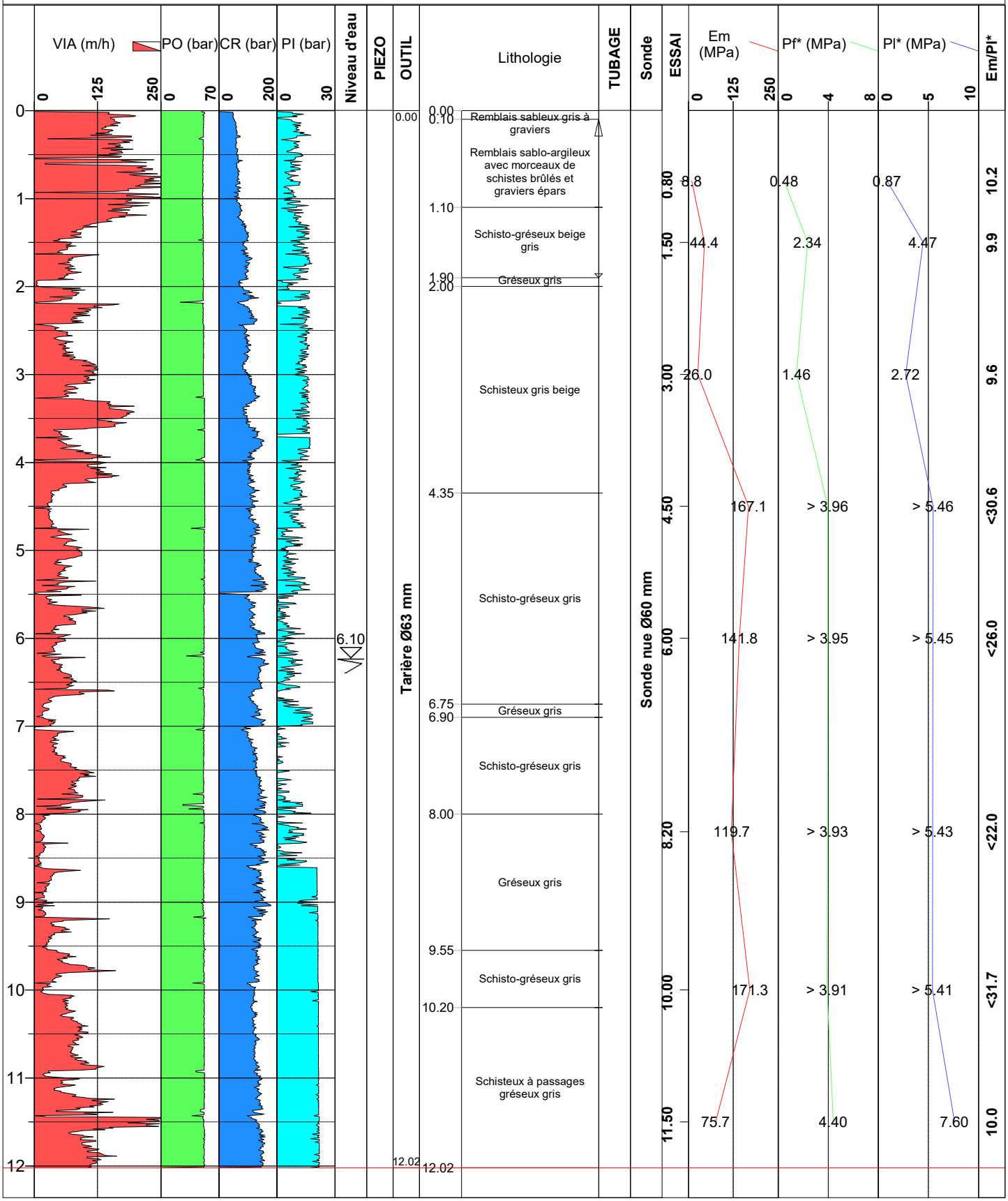
Echelle : 1 / 60
Début : 0,00 m
Fin : 12,02 m

17321 FIRMINY

Place du Chamoime Chaussé

Légende : Venue d'eau en cours de forage — Niveau d'eau fin de chantier — Niveau d'eau fin de forage — Sec fin de forage

Page: 1 / 1



Remarque :

SIC INFRA 42

INGÉNIEURS CONSEILS

Bureau d'études techniques en sols et fondations

DT/DICT

SIC INFRA 42/1CA-7B/17329

Etude géotechnique préalable
Phase principes généraux de construction

Mission type G1-PGC avec diagnostic minier G5

9 rue Jacques Prévert 42570 ST-HEAND
• Tél : 04 77 30 92 88 • sicinfra@sicinfra42.fr
www.sicinfra42.fr

TABLEAU RÉCAPITULATIF

DT-DICT CONJOINTE - 2023063004208D

SIC INFRA 42 - SIC INFRA 42 - ANGÉLIQUE PREBET

Réf. travaux **17329**

Place du Chanoine Chausse
42700 FIRMINY

Créé le **30/06/2023**
Débute le **17/07/2023**
Durée : **60 jours**

Retrouvez votre tableau récapitulatif, vos plans et un outil de mesures sur l'application Dict.fr Mobile

Exploitants

ENEDIS-DRSIR-EXPLOITANT LDA

CHEZ PROTYS P0119, CS 90125 27091 EVREUX CEDEX 9 France

Sensible — **CONCERNÉ**

0472164841 | 0181624701 | 0176614701 | 6041079.ENEDIS@demat.protys.fr

DT-DICT conjointe 410635543 — **Envoyé le** 30/06/2023

Réponse 410678847 — **Reçu le** 03/07/2023 — **CONCERNÉ**

GrDF URG SIRHO- SUD

CHEZ PROTYS P0469, CS 90125 27091 EVREUX CEDEX 9 France

Sensible — **CONCERNÉ**

0810300360 | 0810300360 | 0247857444 | GRDF_351.GRDF@demat.protys.fr

DT-DICT conjointe 410635542 — **Envoyé le** 30/06/2023

Réponse 410951453 — **Reçu le** 06/07/2023 — **CONCERNÉ**

Ville de FIRMINY - LIPOWSKI Yanick

Sce Eclairage Public, Place du Breuil BP 40 42702 FIRMINY FRANCE

Sensible — **NON CONCERNÉ**

0477405081 | 0678753142 | 0678753142 | dict-dr@ville-firminy.fr

DT-DICT conjointe 410635544 — **Envoyé le** 30/06/2023

Réponse 410654589 — **Reçu le** 01/07/2023 — **NON CONCERNÉ** — Pas d'ouvrage

DIRCE - district Saint-Etienne

district Saint-Etienne, TSA 70011 CHEZ SOGELINK 69134 DARDILLY Cedex FRANCE

CONCERNÉ

0477222078 | 0477222078 | 0477222078 | dirce-district-saint-etienne@demat.sogelink.fr

DT-DICT conjointe 410635539 — **Envoyé le** 30/06/2023

Réponse 410983248 — **Reçu le** 06/07/2023 — **CONCERNÉ**

Recommandations : Attention, présence d'étanchéité à faible profondeur. Obligation d'avoir une AOT.

Orange H3

Orange DT/DICT, TSA 70011 69134 DARDILLY CEDEX France

CONCERNÉ

0497461600 | 0810300111 | FT83H3.FTO@demat.protys.fr

DT-DICT conjointe 410635540 — **Envoyé le** 30/06/2023

Réponse 410651497 — **Reçu le** 30/06/2023 — **CONCERNÉ** — Présence d'ouvrage : TL

SFR FIBRE SAS

SFR FIBRE SAS, TSA 70011 CHEZ SOGELINK 69134 DARDILLY CEDEX France

CONCERNÉ

0980804303 | 0805052656 | sfr-fibre@demat.sogelink.fr

DT-DICT conjointe 410635545 — **Envoyé le** 30/06/2023

Réponse 410646897 — **Reçu le** 30/06/2023 — **CONCERNÉ** — Présence d'ouvrage : TL

2023 © DICT.fr - Généré le 13/07/2023

Réf. travaux **17329**

Place du Chanoine Chausse
42700 FIRMINY

Créé le **30/06/2023**
Débute le **17/07/2023**
Durée : **60 jours**

Retrouvez votre tableau récapitulatif, vos plans et un outil de mesures sur l'application Dict.fr Mobile

Saint-Etienne Métropole

TSA 70011 CHEZ SOGELINK 69134 DARDILLY CEDEX France

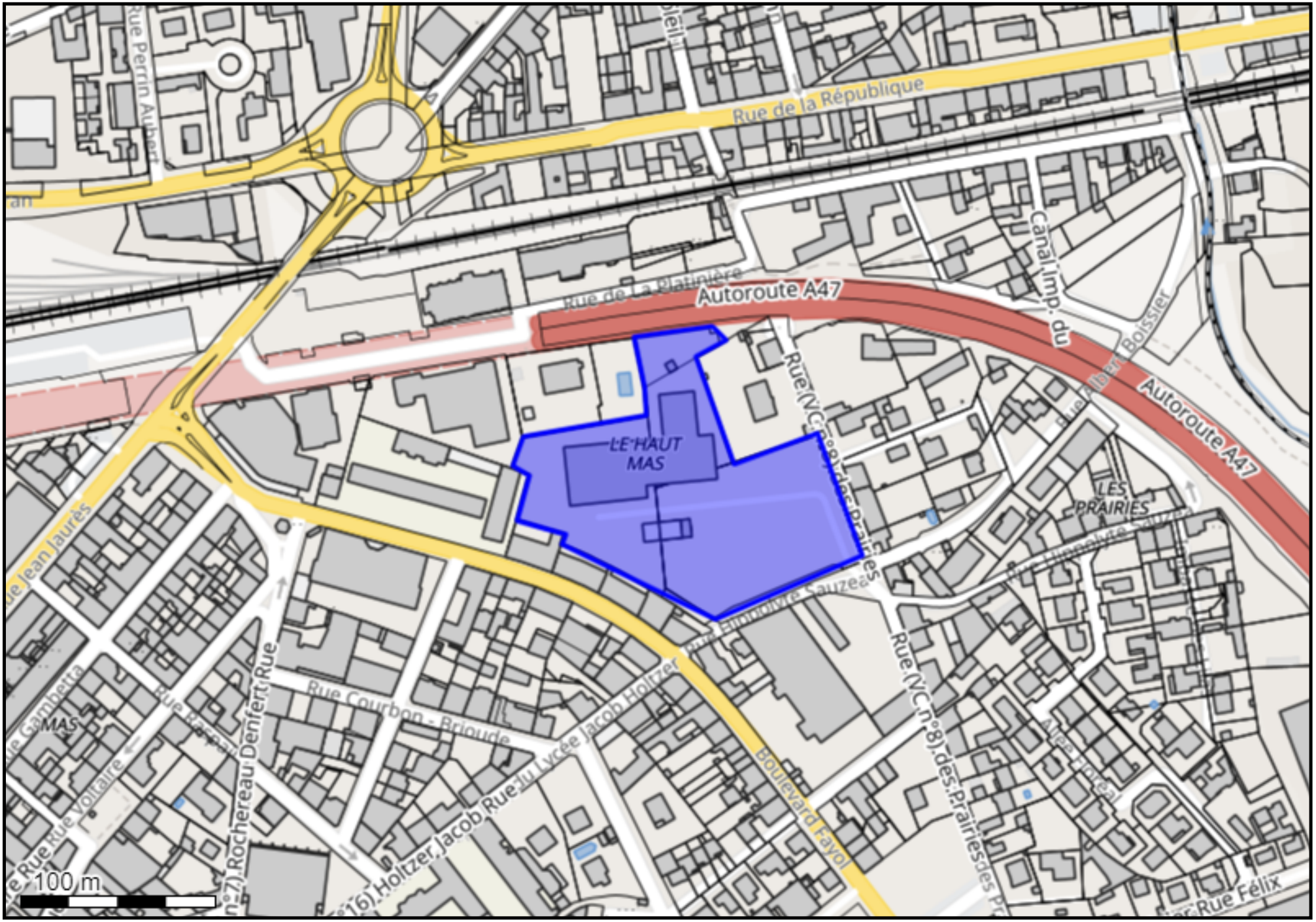
CONCERNÉ

0426727706 | 0615343804 | 0615343804 | st-etienne@demat.sogelink.fr

DT-DICT conjointe 410635541 **Envoyé le** 30/06/2023

Réponse 410635797 **Reçu le** 30/06/2023 **CONCERNÉ** Présence d'ouvrage : EA, EU, EL

2023 © DICT.fr - Généré le 13/07/2023


Rue de la République
Rue Perrin Aubert
Rue de La Platinière
Autoroute A47
Canal imp. du
Rue Albert Boissier
LE HAUT MAS
LES PRAIRIES
Rue (VC n°8) des Prairies
Rue Jean Jaurès
Rue Courbon - Brioude
Rue Holtzer Jacob
Boulevard Fayol
Rue Voltaire
MAS
100 m

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

cerfa N° 14435*04

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [ ] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [x] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : SIC INFRA 42
Numéro / Voie : 9 Rue Jacques Prévert
Code postal / Commune : 42570 ST HEAND
Pays : France

N° consultation du téléservice : 2023063004208D
Référence de l'exploitant : 2326086252.232601RDC02
N° d'affaire du déclarant : 17329
Personne à contacter (déclarant) : PREBET Angélique
Date de réception de la déclaration : 30/06/2023
Commune principale des travaux : 42700 FIRMINY
Adresse des travaux prévus : Place du Chanoine Chausse

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : ENEDIS-DR-SIR-EXPLOITANTS
Personne à contacter : HADKEHAIL Nour
Numéro / Voie : 288 RUE DUGUESCLIN
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69003 LYON
Tél. : Fax :

Eléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EL *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [x] Plans joints :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Références :	Echelle (1) :	Date d'édition (1) :	Sensible :	Prof. règl. mini (1) :	Matériau réseau (1) :
Plans joints			[x]	65 cm	
			[ ]	cm	

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : [ ] Date retenue d'un commun accord : _____ à _____ ou [ ] Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : _____)
- [x] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [x] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
Des branchements souterrains sans affleurant et/ou aéro-souterrain sont susceptibles d'être dans l'emprise des travaux déclarés.

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : Chapitre 3.1, 6.1 et 6.2 du guide (Fascicule 2)

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est : ○ possible ⊗ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : Suite à l'évaluation de la distance d'approche entre vos travaux et nos ouvrages, veuillez vous reporter au document joint "Recommandations Enedis et protection"

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0176614701

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : SDIS de la Loire 0477910800

Responsable du dossier

Nom : HADKEHAIL Nour
Désignation du service : Pôle Sécurité des Tiers
Tél :

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : HADKEHAIL Nour
Signature :
Date : 03/07/2023 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 5

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire. (RCP_V6.6.1_1.00)

PIÈCES JOINTES DU RÉCÉPISSÉ

Nous vous invitons à prendre connaissance des pièces jointes en cliquant sur le(s) lien(s) ci-dessous :

Verso_Recepisse_DT-DICT.pdf

SHA-256 66539375ed736cb1921a5f7c6f8a33c17316b98ec9d654cf3b24ddf91b6edfe1

https://utilisateurs.protys.fr/download/184/91d2e4c23b7b4cb589279c80ce1bc633/Verso_Recepisse_DT-DICT.pdf

20230215_Recommandations_Enedis_et_protection.pdf

SHA-256 b71c5bb1600304885a5999ecbfb47f20020d2a6bb86b502ad0f2cb4a584b1c08

https://utilisateurs.protys.fr/download/184/26a737b760a04c5b920ec0a770aa40de/20230215_Recommandations_Enedis_et_protection.pdf

20220318_Lire_et_comprendre_un_plan_Enedis.pdf

SHA-256 b8f8f1d8926a7479af618243438fd675257de9e750157f01dbf35c327f35d274

https://utilisateurs.protys.fr/download/184/90144cdc413442479796ecd0f1b03de0/20220318_Lire_et_comprendre_un_plan_Enedis.pdf

A3_2023063004208D.pdf

SHA-256 58c7bfcacd18476d2a5b4eb10bfa2e35c603e720ad9094488312b2f5a0e20381

https://utilisateurs.protys.fr/download/184/5ff743f2af724c02acf27c995d2f4788/A3_2023063004208D.pdf

StaR-DT_2023063004208D_20230703075952.792956759.zip

SHA-256 cbd9d9dcc723a9cf56a169033b5565ba372d177dcd3d1dfee3bb3fb84bc68042

https://utilisateurs.protys.fr/download/184/791baf3f09604d10bb73ce2974476646/StaR-DT_2023063004208D_20230703075952.792956759.zip

Service qui délivre le document
ENEDIS-DR-SIR-EXPLOITANTS
Pôle Sécurité des Tiers

288 RUE DUGUESCLIN

69003 LYON
France
Tél : +33472164841 Fax :

COMMENTAIRES IMPORTANTS ASSOCIES AU DOCUMENT N° 2326086252.232601RDC02

Veuillez prendre en compte les commentaires suivants :

IMPRESSION DES PLANS JOINTS AU BON FORMAT:

les plans PDF qui vous sont adressés sont multi formats. Ils sont indiqués sur chaque page. Pour conserver les échelles et avoir une bonne lecture des plans 1/200ème, il vous faut imprimer chaque page au bon format. Assurez vous

qu'aucune mise à l'échelle automatique n'est activée dans votre gestionnaire d'impression.

Nous vous fournissons des données vectorielles, leur usage est strictement limité à l'aide à la cartographie et localisation des réseaux dans le cadre de ce numéro de consultation du téléservice

La durée de validité des données est de trois mois.

Plus d'information sur l'utilisation du StaR-DT sur le site http://cnig.gouv.fr/?page_id=11745

Responsable : HADKEHAIL Nour
Tél :
Date : 03/07/2023
Signature :

(Commentaires_V5.3_V1.0)

Format - N° de consultation

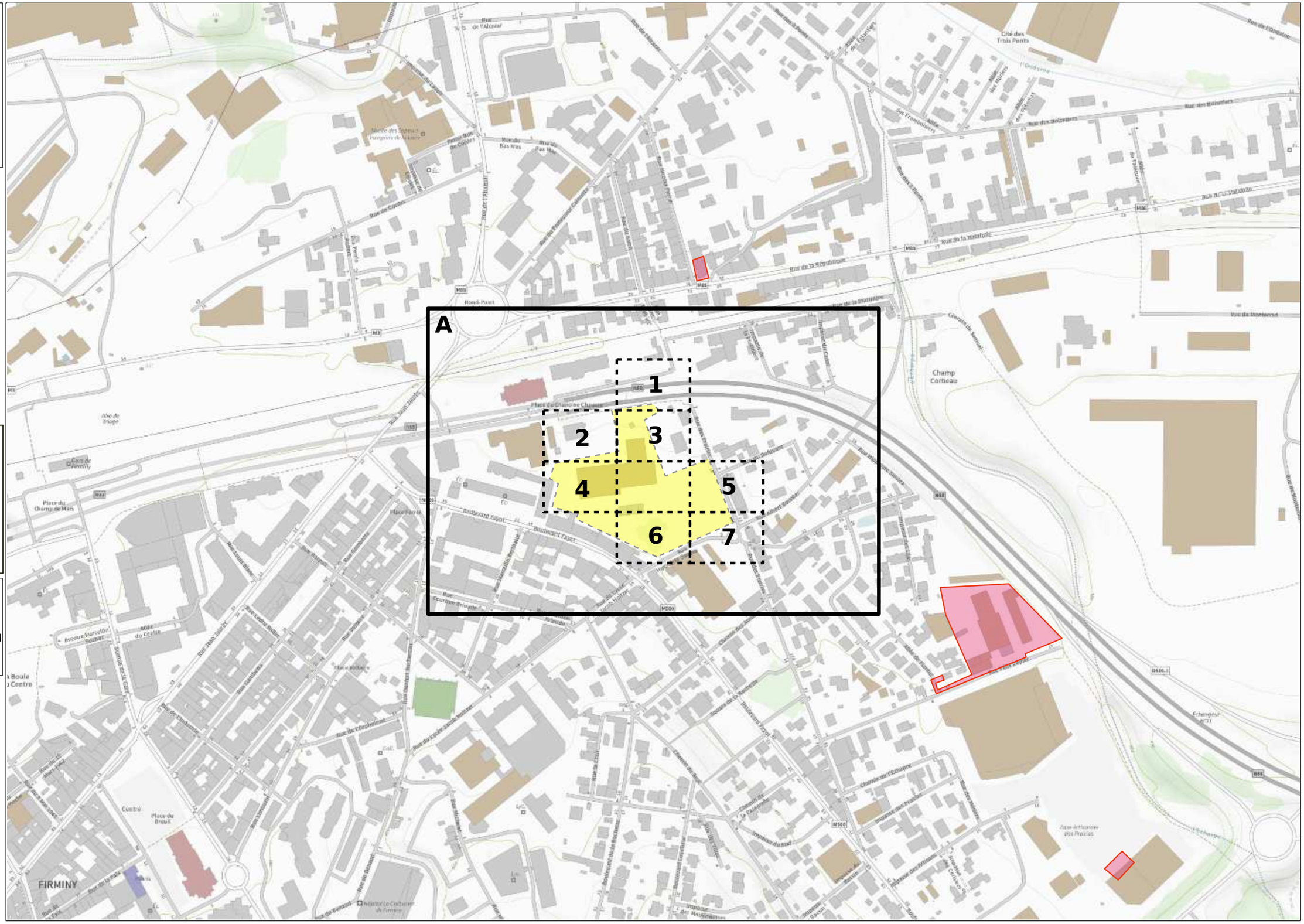
A3_2023063004208D

Plan de situation

Numéro Dommage aux ouvrages

Tel : 01 76 61 47 01

Les réponses ci-jointes n'engagent la responsabilité d'Enedis qu'à l'intérieur de l'emprise des travaux que vous avez déclarés.
En particulier, les projets Enedis ne sont complétés qu'à l'intérieur de cette zone.



- Emprise de vos travaux
- Zone de Travaux Impactant le Sol
- Projet de travaux Enedis
- Au moins un réseau est absent dans les plans de détails

- Carte(s) du plan d'ensemble des réseaux (aériens et souterrains)
- Carte(s) du plan de détail des réseaux souterrains (marquage piquetage)

ENEDIS L'ELECTRICITE EN RESEAU

N

© ENEDIS 2021

Format - N° de consultation

A3_2023063004208D

Plan d’ensemble des réseaux aériens et souterrains - CARTE A

Numéro Dommage aux ouvrages

Tel : 01 76 61 47 01

Plan édité le :
30/06/2023

Les réseaux susceptibles d’être présents sur le plan d’ensemble sont :
• Les réseaux aériens (uniquement sur ce plan)
• Les réseaux souterrains leur positionnement plus précis est détaillé dans la suite du document.
La majorité des branchements reliés à ces réseaux ne sont pas représentés sur ce plan.

Sur ce plan les ouvrages sont en classe C.
S'ils sont représentés dans les plans des réseaux souterrains, il faudra alors se baser sur la classification indiquée dans ces plans

- Emprise de vos travaux
- Zone de Travaux Impactant le Sol
- Projet de travaux Enedis
- Au moins un réseau est absent dans les plans de détails

Réseau électrique

BT	Aérien	
	Torsadé	
	Souterrain	
HTA	Aérien	
	Torsadé	
	Souterrain	
	Galerie	

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».

ENEDIS
L’ELECTRICITE EN RESEAU

N

5MVA
42095Y0006 DI
LE MAS
42095P0097 UC

EUROPA DISCOUNT
42095P1035 IM

DENFERT
42095P0040 CB
DENFERT
42095P0040 CB

PLATINIERE
42095P0068 CB

BERTHELOT
42095P0059 UC

1 2 3 4 5 6 7

Rond-Point du Mas
Rue de la Platinière
Impasse de la Platinière
Impasse du Canal
Rue des Prairies
Rue du Delayant
Rue Albert Bossier
Rue Hippolyte Saurel
Rue des Vignes
Boulevard Fayol
Rue Marcellin Berthelot
Ecole Primaire
Ecole Maternelle du Mas

0 45 90 Mètres

© ENEDIS 2021

Format - N° de consultation

A3_2023063004208D

Plan de détail des réseaux souterrains (marquage piquetage...) Carte n° 1

Numéro Dommage aux ouvrages

Tel : 01 76 61 47 01

Plan édité le :
30/06/2023

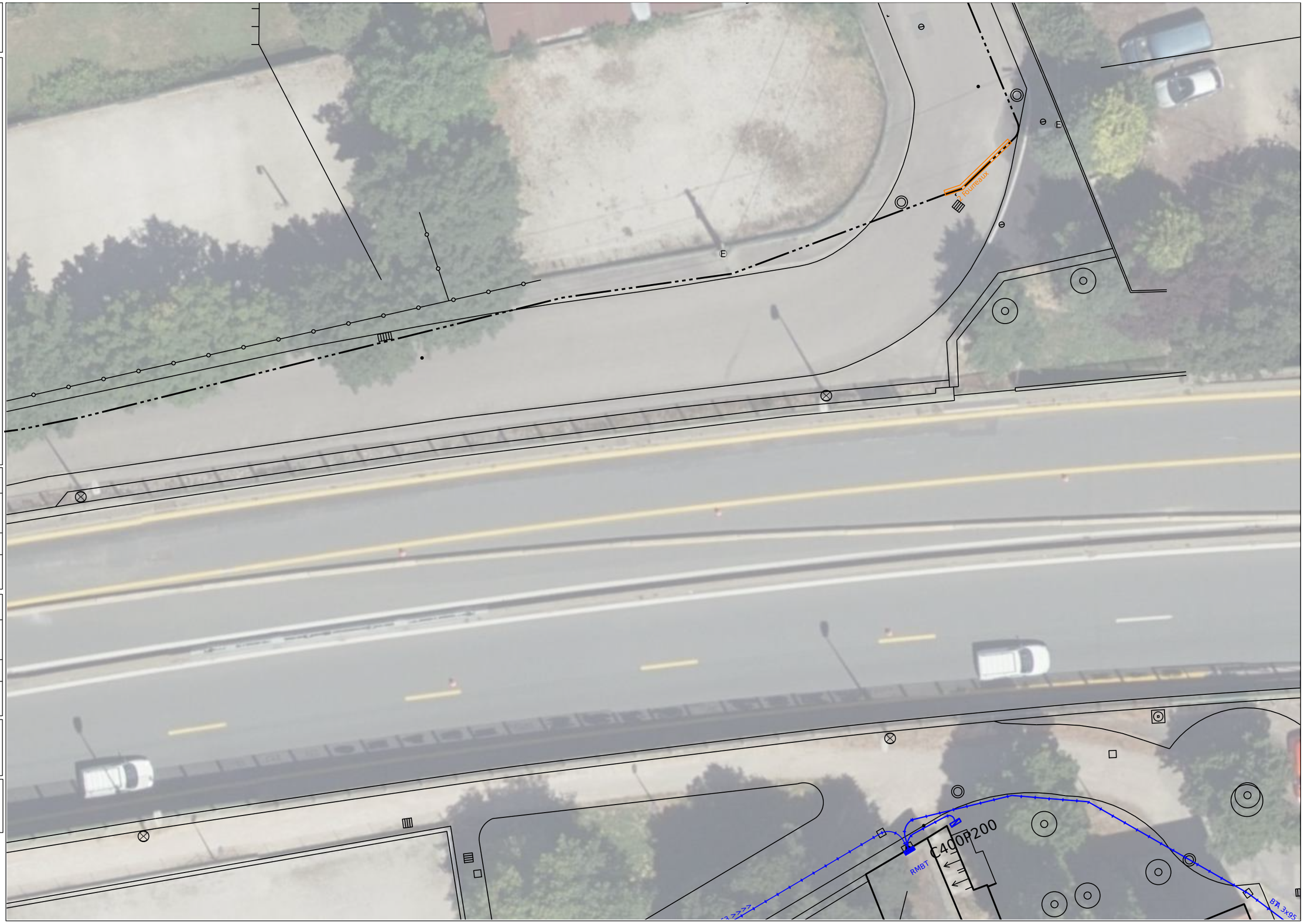
1- Les branchements ne sont pas systématiquement représentés.
2- A titre indicatif et sauf mention express, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,65 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée.
Attention, le nivellement du sol a pu évoluer dans le temps.
3- Les ouvrages occupent généralement une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurants (coffrets, poteaux,....).
4- Des ouvrages peuvent être absents de ce plan même s'ils sont représentés dans le plan d'ensemble des réseaux en classe C.

Classe	Réseau BT et branchement
A	ou
B	
C	? ou Tracé incertain

Classe	Réseau HTA
A	ou
B	
C	? ou Tracé incertain

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».

Au moins un réseau est absent dans les plans de détails



ENEDIS L'ELECTRICITE EN RESEAU

N

0 5 10 Mètres

© ENEDIS 2021

Format - N° de consultation

A3_2023063004208D

Plan de détail des réseaux souterrains (marquage piquetage…) Carte n° 2

Numéro Dommage aux ouvrages

Tel : 01 76 61 47 01

Plan édité le :
30/06/2023

1- Les branchements ne sont pas systématiquement représentés.
2- A titre indicatif et sauf mention express, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,65 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée.
Attention, le nivellement du sol a pu évoluer dans le temps.
3- Les ouvrages occupent généralement une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurants (coffrets, poteaux,….).
4- Des ouvrages peuvent être absents de ce plan même s'ils sont représentés dans le plan d'ensemble des réseaux en classe C.

Classe	Réseau BT et branchement
A	ou
B	
C	? ou Tracé incertain

Classe	Réseau HTA
A	ou
B	
C	? ou Tracé incertain

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».

Au moins un réseau est absent dans les plans de détails



© ENEDIS 2021

Format - N° de consultation

A3_2023063004208D

Plan de détail des réseaux souterrains (marquage piquetage…) Carte n° 3

Numéro Dommage aux ouvrages

Tel : 01 76 61 47 01

Plan édité le :
30/06/2023

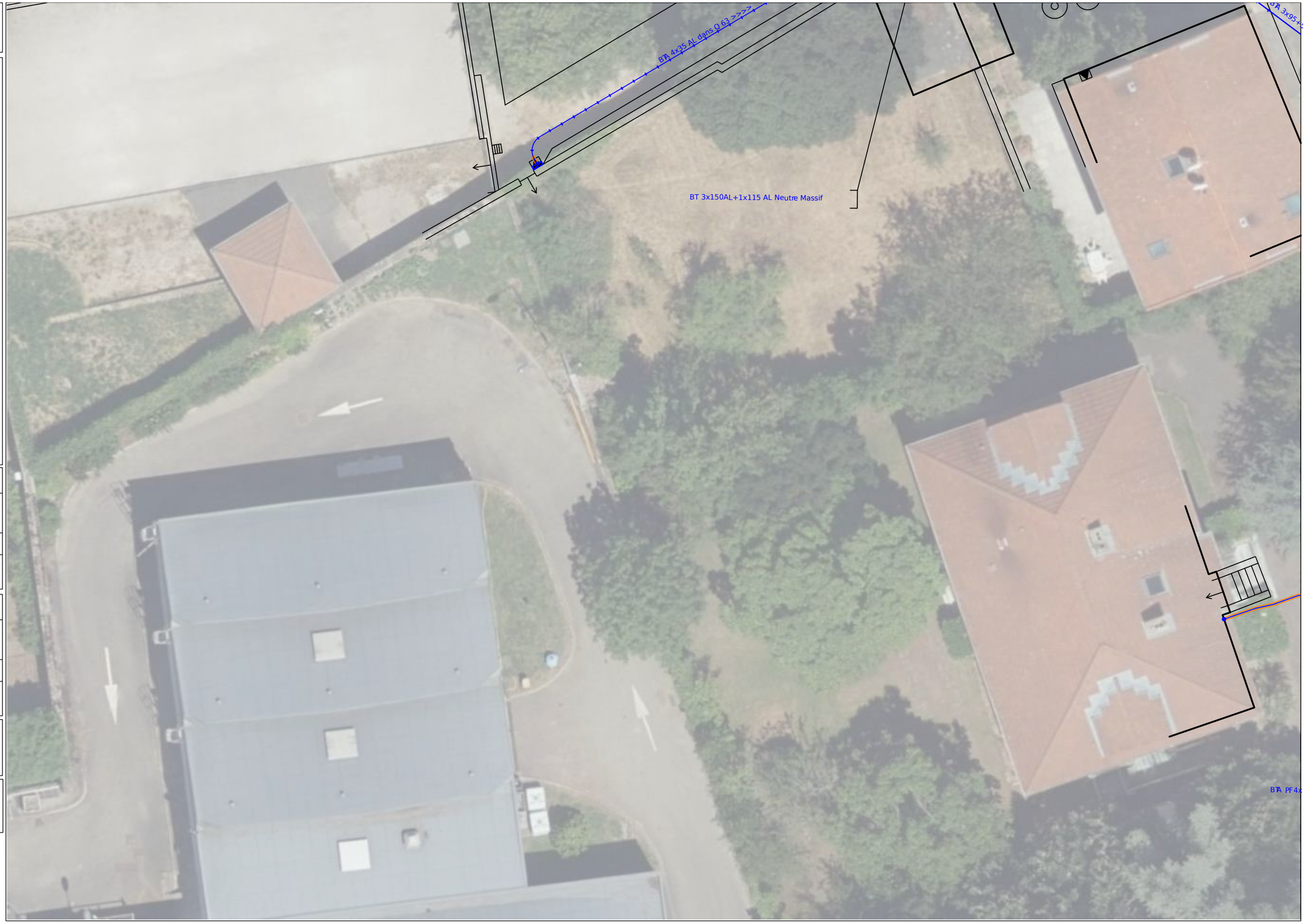
1- Les branchements ne sont pas systématiquement représentés.
2- A titre indicatif et sauf mention express, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,65 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée.
Attention, le nivellement du sol a pu évoluer dans le temps.
3- Les ouvrages occupent généralement une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurants (coffrets, poteaux,….).
4- Des ouvrages peuvent être absents de ce plan même s'ils sont représentés dans le plan d'ensemble des réseaux en classe C.

Classe	Réseau BT et branchement
A	ou
B	
C	? ou Tracé incertain

Classe	Réseau HTA
A	ou
B	
C	? ou Tracé incertain

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».

Au moins un réseau est absent dans les plans de détails



ENEDIS L'ELECTRICITE EN RESEAU

N

0 5 10 Mètres

© ENEDIS 2021

Format - N° de consultation

A3_2023063004208D

Plan de détail des réseaux souterrains (marquage piquetage...) Carte n° 4

Numéro Dommage aux ouvrages

Tel : 01 76 61 47 01

Plan édité le :
30/06/2023

1- Les branchements ne sont pas systématiquement représentés.
2- A titre indicatif et sauf mention express, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,65 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée.
Attention, le nivellement du sol a pu évoluer dans le temps.
3- Les ouvrages occupent généralement une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurants (coffrets, poteaux,....).
4- Des ouvrages peuvent être absents de ce plan même s'ils sont représentés dans le plan d'ensemble des réseaux en classe C.

Classe	Réseau BT et branchement
A	ou
B	
C	? ou Tracé incertain

Classe	Réseau HTA
A	ou
B	
C	? ou Tracé incertain

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».

Au moins un réseau est absent dans les plans de détails



ENEDIS L'ELECTRICITE EN RESEAU

N

0 5 10 Mètres

© ENEDIS 2021

Format - N° de consultation

A3_2023063004208D

Plan de détail des réseaux souterrains (marquage piquetage…) Carte n° 5

Numéro Dommage aux ouvrages

Tel : 01 76 61 47 01

Plan édité le :
30/06/2023

1- Les branchements ne sont pas systématiquement représentés.
2- A titre indicatif et sauf mention express, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,65 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée.
Attention, le nivellement du sol a pu évoluer dans le temps.
3- Les ouvrages occupent généralement une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurants (coffrets, poteaux,….).
4- Des ouvrages peuvent être absents de ce plan même s'ils sont représentés dans le plan d'ensemble des réseaux en classe C.

Classe	Réseau BT et branchement
A	ou
B	
C	? ou Tracé incertain

Classe	Réseau HTA
A	ou
B	
C	? ou Tracé incertain

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».

Au moins un réseau est absent dans les plans de détails



© ENEDIS 2021

Format - N° de consultation

A3_2023063004208D

Plan de détail des réseaux souterrains (marquage piquetage...) Carte n° 6

Numéro Dommage aux ouvrages

Tel : 01 76 61 47 01

Plan édité le :
30/06/2023

1- Les branchements ne sont pas systématiquement représentés.
2- A titre indicatif et sauf mention express, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,65 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée.
Attention, le nivellement du sol a pu évoluer dans le temps.
3- Les ouvrages occupent généralement une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurants (coffrets, poteaux,....).
4- Des ouvrages peuvent être absents de ce plan même s'ils sont représentés dans le plan d'ensemble des réseaux en classe C.

Classe	Réseau BT et branchement
A	ou
B	
C	? ou Tracé incertain

Classe	Réseau HTA
A	ou
B	
C	? ou Tracé incertain

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».

Au moins un réseau est absent dans les plans de détails



© ENEDIS 2021

Format - N° de consultation

A3_2023063004208D

Plan de détail des réseaux souterrains (marquage piquetage...) Carte n° 7

Numéro Dommage aux ouvrages

Tel : 01 76 61 47 01

Plan édité le :
30/06/2023

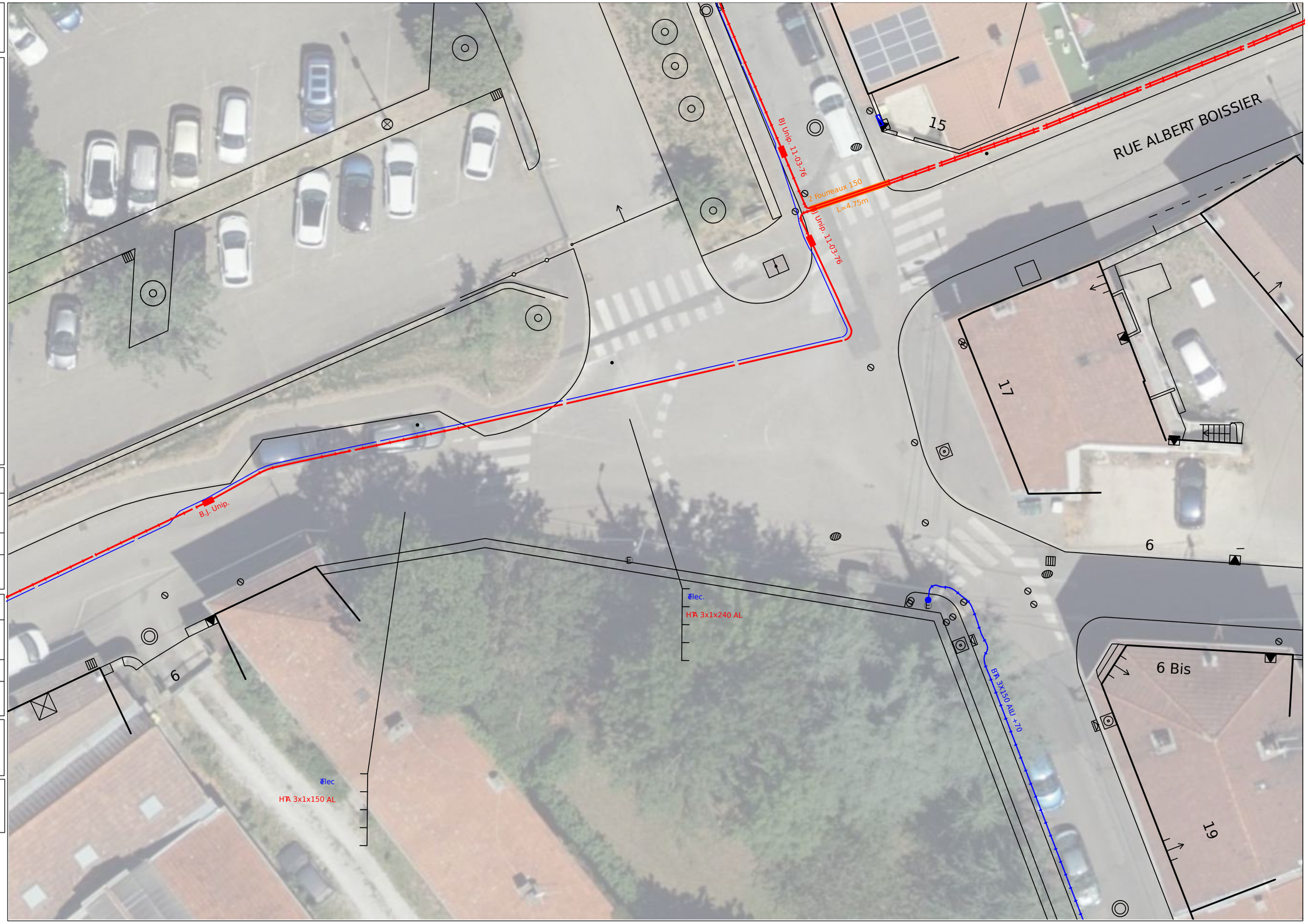
1- Les branchements ne sont pas systématiquement représentés.
2- A titre indicatif et sauf mention express, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,65 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée.
Attention, le nivellement du sol a pu évoluer dans le temps.
3- Les ouvrages occupent généralement une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurants (coffrets, poteaux,....).
4- Des ouvrages peuvent être absents de ce plan même s'ils sont représentés dans le plan d'ensemble des réseaux en classe C.

Classe	Réseau BT et branchement
A	ou
B	
C	? ou Tracé incertain

Classe	Réseau HTA
A	ou
B	
C	? ou Tracé incertain

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».

Au moins un réseau est absent dans les plans de détails



© ENEDIS 2021

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

cerfa N° 14435*04

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [ ] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [x] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : SIC INFRA 42
Numéro / Voie : 9 Rue Jacques Prévert
Code postal / Commune : 42570 ST HEAND
Pays : France

N° consultation du téléservice : 2023063004208D
Référence de l'exploitant : 2326086253.232601RDC02
N° d'affaire du déclarant : 17329
Personne à contacter (déclarant) : PREBET Angélique
Date de réception de la déclaration : 30/06/2023
Commune principale des travaux : 42700 FIRMINY
Adresse des travaux prévus : Place du Chanoine Chausse

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : GrDF URG SIRHO- SUD
Personne à contacter : BREISACK Quentin
Numéro / Voie : 9, Rue Bénévent
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 42000 ST ETIENNE
Tél. : +33247857444 Fax :

Eléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : GA *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [x] Plans joints :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Références :	Echelle (1) :	Date d'édition (1) :	Sensible :	Prof. règl. mini (1) :	Matériau réseau (1) :
1 Plan A4	de situation	Voir plan	[x]	_____ cm	_____
11 Plans A3	1/200	Voir plan	[x]	_____ cm	_____

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : [ ] Date retenue d'un commun accord : _____ à _____
  ou [ ] Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : _____)
- [x] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [x] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
CELLES-CI SONT DETAILLEES DANS LES PAGES SUIVANT CE RECEPISSE DANS CATEGORIES PLANS ET OUVRAGES GRDF , VOS TECHNIQUES DE TRAVAUX ET RECOMMANDATIONS DE L'EXPLOITANT

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : §3.4; chapitres 4 et 5; §5.3.6 Fiche TX-FOV

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est : ○ possible ○ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : Réseau MPC à plus de 6 mètres de l'emprise

Dispositifs importants pour la sécurité : Voir la localisation sur le plan joint

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0247857444

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : SDIS de la Loire 0477910800

Responsable du dossier

Nom : BREISACK Quentin
Désignation du service : BEX
Tél : +33 247857444

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : BREISACK Quentin
Signature :
Date : 05/07/2023 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 4

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire. (RCP_V6.6.1_1.00)

FORAGES VERTICAUX
Prévention des ouvrages en sous-sol



Vous avez déclaré faire usage de techniques de forages verticaux (*code FOV*). Ces techniques peuvent présenter des risques vis-à-vis des ouvrages présents en sous-sol.
La fiche TX-FOV du guide technique de travaux version 3, comporte des recommandations, et depuis le 1/1/2019 des prescriptions à caractère réglementaire.

Travaux concernés à moins de 2m de profondeur *: enfoncement de dispositifs verticaux, par battage, par enfoncement manuel, essais de sol, arrachage mécanique de dispositifs verticaux, mise en place de signalisation, terrassement manuel et mécanique, activité paysagiste.*

Extrait de recommandations de la fiche TX-FOV :

- ❑ Vérifier que les ouvrages ont été localisés par le maître d'ouvrage, soit avant le chantier soit au démarrage (chantier de faible ampleur).

Prescriptions (communes aux travaux de forage à moins et plus de 2 m de profondeur) :

- Les forages verticaux sont interdits dans le fuseau d'incertitude de tout ouvrage enterré, en tenant compte également de l'incertitude due à la technique de forage.
- En cas de nécessité de forer dans le fuseau d'incertitude d'un ouvrage, une opération de localisation (détection ou sondage intrusif) est nécessaire pour localiser l'ouvrage.



Travaux concernés à plus de 2m de profondeur *: enfoncement par battage ou vibration, par lançage à eau, par vissage ou fonçage, par forage rotatif ou par percussion, essais de sol, travaux d'injection, mise en place de tirants… (à l'exclusion des travaux*

Extrait de recommandations de la fiche TX-FOV :

- ❑ Ne pas modifier l'implantation des travaux verticaux prévus sans vérifier les incidences sur les ouvrages existants.

GRDF décembre 2018



Conception/réalisation graphique : Atelier Patrick Guillon • Illustration : ©Alain Vilcocq



Reportez-vous AU GUIDE d'application de la réglementation

OBSERVATOIRE NATIONAL DT DICT

www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr/

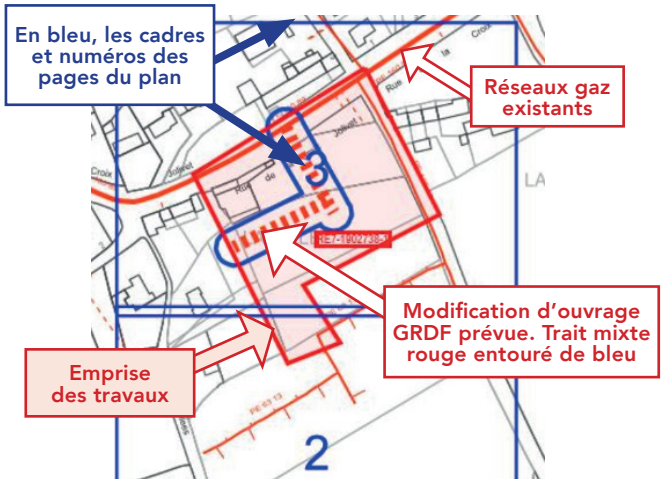
Lire et comprendre un plan GRDF

Réglementation anti-endommagement

Ce document présente les éléments de lecture et de compréhension des plans fournis par GRDF en réponse à une déclaration de travaux. A travers ce guide de lecture, vous trouverez les éléments composants les fonds de plan, la représentation des réseaux, des branchements gaz et leurs accessoires. GRDF vous adresse systématiquement un plan de situation avec votre emprise (P1) et un plan de détail découpé en une ou plusieurs pages.

Le plan de situation comprend (page 1 au format A4)

- La zone d'emprise de votre déclaration. Celle-ci peut être tronquée pour ne faire apparaître que la partie contenant les ouvrages gaz.
- La position du ou des pages du plan joint au format grande échelle 1/200ème, numérotées à partir de la page 2.
- La représentation d'extensions ou de modifications des ouvrages prévues par GRDF à proximité de l'emprise. (Elles sont représentées sous forme d'un trait rouge de ce format)
- La commune principale et la date de création



Le Plan de détail sur sa ou ses pages comprend

ATTENTION !
Sur chaque page le format d'impression est indiqué. Il est à respecter impérativement pour toute impression

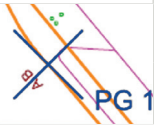
Exemple | Format: AO Paysage |

L'échelle du plan est 1/200ème.



Il est impératif de vérifier l'échelle par la règle graduée jointe. Si le format d'impression ou de consultation est respecté, 1cm lu sur plan au 1/200ème correspond sur le terrain à 2m. (une cotation de 4 m fera 2cm)

Le plan de situation comporte les coordonnées géoréférencées de 3 points d'ouvrage en classe A, ci-dessous PG1 en page 2.	Point PG dans le plan
Point Géoréférencé 1	Page PG 1
830841,854; 6462115,598	2



ATTENTION !
Il est impératif de vérifier le respect du format d'impression A4 à A0 ou de consultation du plan.

Une rosace d'orientation



Les coordonnées du centre de chaque page

Coordonnées GPS
43.727 , 7.256

La date d'impression et le nombre de pages total

Date d'impression: 02/10/2020
Page 2 sur 6

Identification des classes de précision de chaque tronçon (réseaux et branchements)

Tronçon en Classe A	Tronçon en classe B	Tronçon en Classe C
Terme CLASSE A indiqué pour les réseaux, ou **CL A** pour les branchements	La classe B est rarement indiquée. Elle se déduit par défaut des autres classes	Identifiés par **plusieurs points d'interrogation** sur ou à côté du tronçon ou une mention de type : **Position incertaine, supposée, inconnue, approximative…**
MPB PE 63 CLASSE A :: 2014	**MPB AC 114 :: 1980** est par défaut **en B.**	
Ouvrages depuis juillet 2012, tous les ouvrages sont en classe A, en planimétrie X, Y et Altimétrie Z. Ouvrages avant 07 2012 : si la profondeur indiquée est supérieure ou égale à 1m20, la classe en altimétrie (Z) est la classe B.	Un séparateur de Classe **A I B** indique le lieu d'un changement de classe A et B. 3 Nota : Des tronçons en échec de détection sont indiqués « DI » ou Détection Infructueuse. 10	**MPB PE 40 :: 1986** ? ? ? **Position incertaine** Ils peuvent être entourés en rouge. 9

Classe	Précision
A	0,40 m (ouvrage rigide) 0,50 m (ouvrage souple)
B	Supérieur à la classe A et inférieure ou égale à 1,50m pour le réseau ou 1m pour les branchements
C	Supérieure à 1,50 m pour les réseaux, 1m pour les branchements
A partir de l'enveloppe externe pour tout ouvrage de diamètre > 100 mm	

Eléments du fond de plan

Les principaux éléments du mobilier urbain que vous allez rencontrer sur le terrain sont :

Trottoir, mur	Poteau Telecom/elec.	Avaloirs
	T W E	
Accès, seuil	**Arbre**	**Plaque d'égout**
Bâtiment	**Plaque Telecom**	**Borne incendie**

GRDF
GAZ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

Les ouvrages gaz, réseaux et branchements sur plan et caractéristiques

Les réseaux et branchements gaz sont représentés selon différentes couleurs associées à la pression et l'état de service.

Niveau de pression	Réseaux en service	Branchement en service	Réseaux et branchements abandonnés
4 bar< MPC < 25 bar			
400 millibar < MPB < 4 bar			
BP Basse Pression < 50 millibar			

Matières principales : PE = Polyéthylène, Ac = Acier, Cu = Cuivre, F ou FD ou 2GS = Fonte ductile, Pb = Plomb, TB = Tôle Bitumée.

Sur plan : Réseau : Pression Matière Diamètre Classe (si A) :: Année* Branchements : Pression / Matière / CL A*:: diamètre* Année* * Facultatif	
MPC Ac 114 CLASSE A ::1998	**Réseau MPC** en acier de 114 mm extérieur en classe A posé en 1998
MPB PE 63 CLASSE A ::2014	**Réseau MPB** en polyéthylène PE de 63 mm extérieur en classe A posé en 2014
BP PE CL A :: 20 1995	**Branchement BP** est en Basse Pression, en PE, en Classe A, de 20 mm de diamètre et posé en 1995. Ce type de texte est parfois relié au dessin du branchement par un trait et un point noir.

1 Dispositifs Importants pour la sécurité

(article R554-30 du code de l'environnement)

(Susceptibles d'être manœuvrés **uniquement** par l'exploitant en cas de dommage)

Robinets (vannes) de réseau

OC = OC =

Dans la rue

Regards ronds, ovales ou chambre GAZ

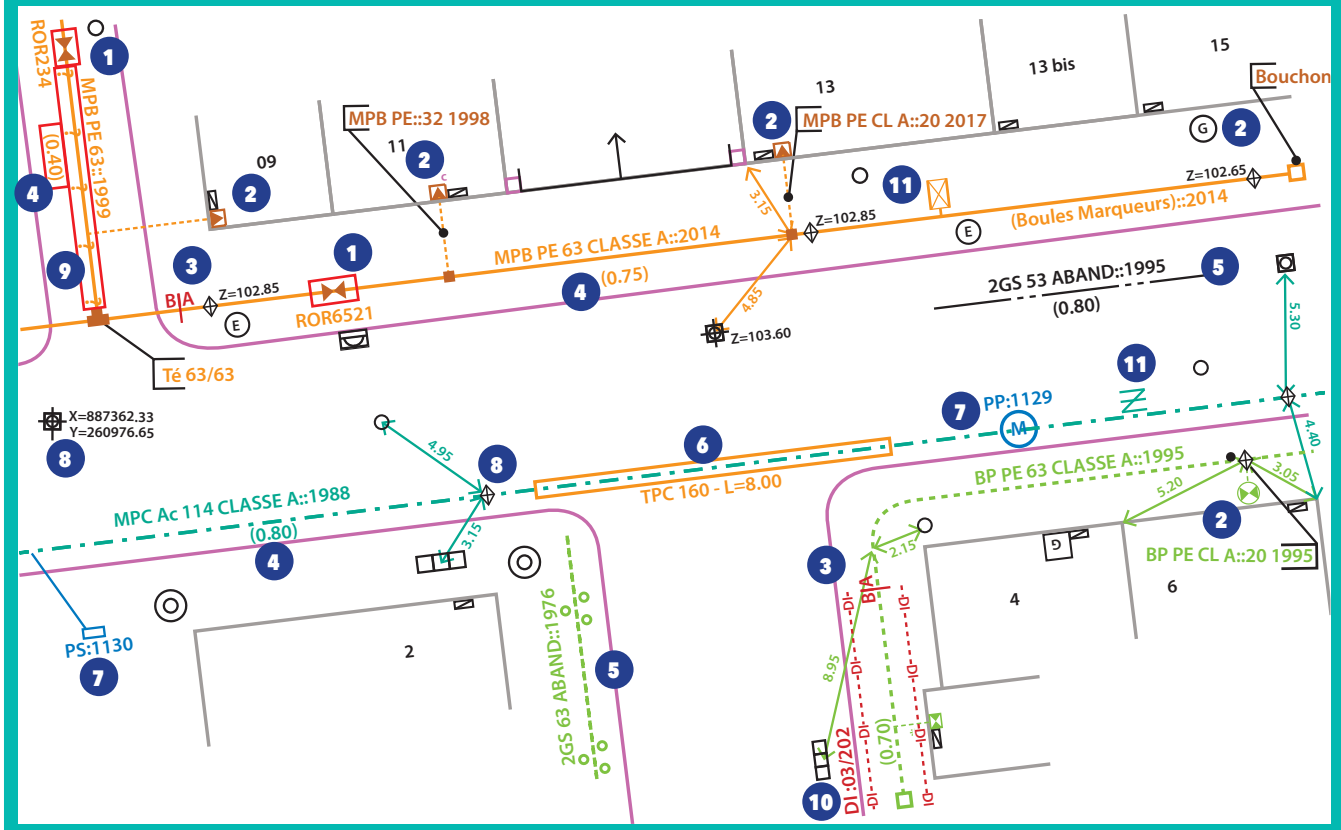
Une plaque de signalisation jaune indique leurs positions, elle comporte un Numéro.
Sur plan, ils sont encadrés en rouge.

ATTENTION !
L'exécutant des travaux informe son personnel de la présence de ces organes de coupure et veille, pour ceux situés dans l'emprise du chantier, à conserver leur accessibilité et qu'ils ne soient pas dégradés ou rendus inopérants du fait de la réalisation des travaux (article R554-31 du code de l'environnement).

Les objets ne sont pas représentés à leur échelle normale.

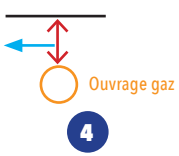
2 Les affleurants gaz présents sur le plan sont représentés ainsi et sur l'exemple aux repères 2.

Coffret gaz en façade	Armoire gaz
G	G
Coffrets gaz Enterrés	**Regards au sol (Bouches)**
G	G



Profondeur

Il s'agit de la distance entre la génératrice supérieure de la canalisation et le sol. Elle est indiquée ainsi en m **(0,80)** ou **P : 0,80**
Les indications de profondeurs connues ≤ à 60 cm sont entourées en rouge

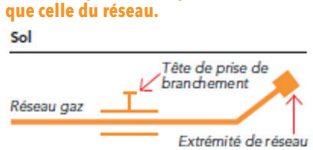


ATTENTION !

- **Un branchement peut être à une profondeur plus faible au niveau de la remontée vers l'affleurant (regard/coffret) et l'immeuble.**
- **Un branchement possède une prise pouvant se situer 15 cm au dessus de la génératrice supérieure du réseau.**



- **Certains accessoires (indiqués TAG) ou des extrémités de réseau peuvent être à une profondeur plus faible que celle du réseau.**



Indications diverses

10 Réseau Détecté mais en Détection Infructueuse, parfois notée DI .... DI .... DI ... de part et d'autre.

6 Représente un fourreau, (couleur variable) dans lequel passe l'ouvrage gaz. Ici un TPC de diamètre 160. L'ouvrage le traversant n'est pas toujours apparent.

8 Point géoréférencé de classe A, avec coordonnées X,Y ou Z indiquant l'altitude. Z=102.85
Un losange indique un point d'ouvrage gaz, si le Z est présent son altitude absolue en m.La lettre D parfois associée indique une position Détectée.

11 **ATTENTION :** Ces différents symboles en MPC ou MPB sont des accessoires de profondeur réduite proche des regards -ouverture possible- (tiges, vanne de purge ou siphon gaz...). Décroutage avec prudence.

- Le PE de GAZ est noir rayé de jaune. Il peut exister des PE Noir sans rayure jaune, certains sont indiqués. Ne pas employer de source de chaleur ni tenter de le couper. En cas de doute consulter GRDF
- Les ouvrages indiqués tubés ou posés en forage dirigé n'ont pas de grillage avertisseur ni sable.

7 Protection Cathodique

Les accessoires ou équipements* de protection cathodique sur les réseaux gaz en acier sont indiqués en bleu. Ils sont constitués de circuits électriques. Ils assurent la protection contre la corrosion ou la vérification de son efficacité. Toute détérioration est à indiquer immédiatement à GRDF.

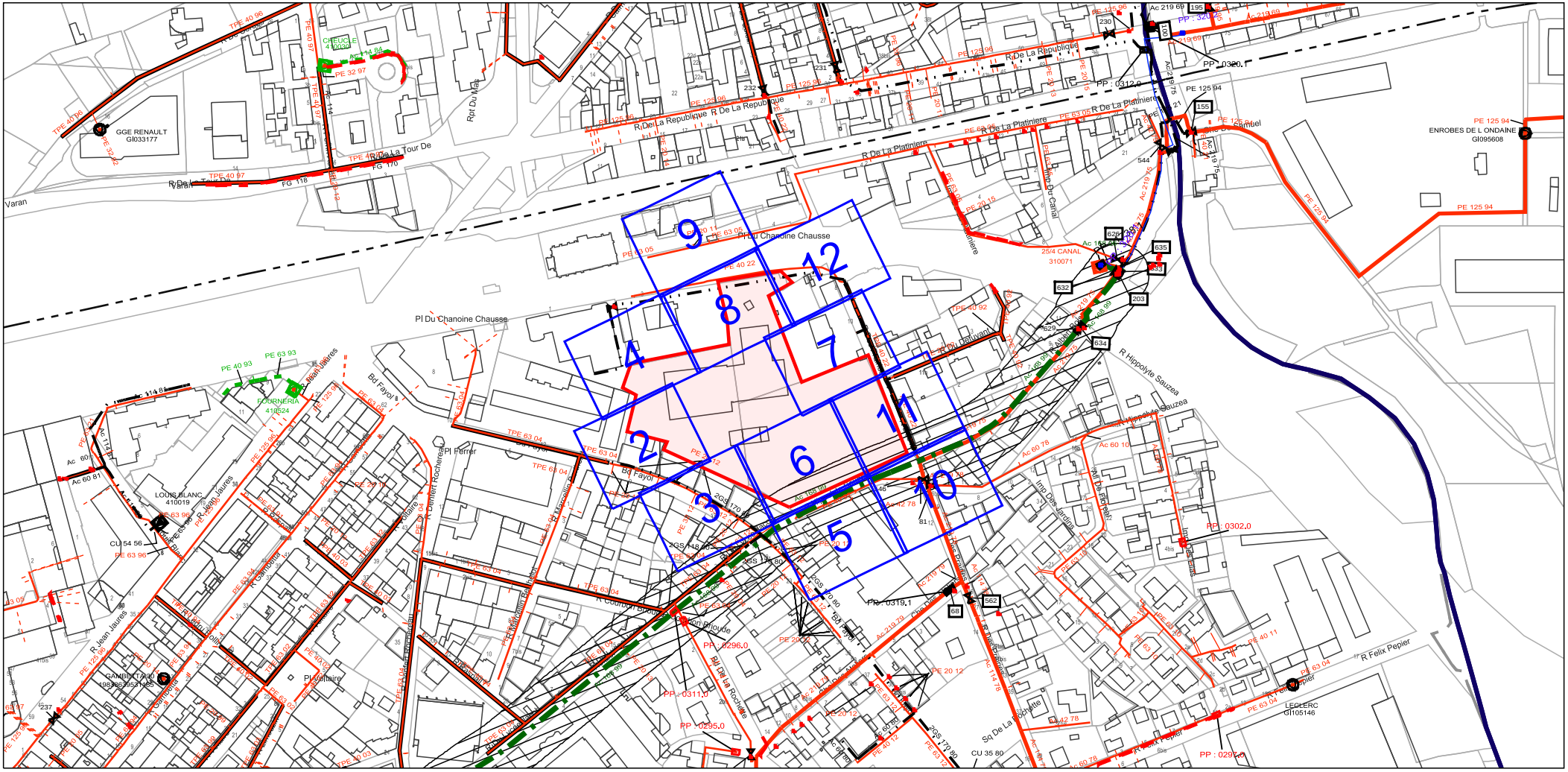
**Prise de potentiel, poste de soutirage, poste de drainage, anodes galvanique, …*

GRDF

Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR
Commune: Firminy

Code INSEE: 42095
Date d'impression: 30/06/2023
Nombre de pages: 12

Ce plan représente l'assemblage des plans de précision ci-après.
Il ne peut en aucun cas être utilisé pour repérer nos ouvrages.



Point Géoréférencé 1 (Lambert 93 m)	Page PG 1	Point Géoréférencé 2 (Lambert 93 m)	Page PG 2	Point Géoréférencé 3 (Lambert 93 m)	Page PG 3
801224.436; 6477793.667	12	801246.852; 6477795.743	12	801236.385; 6477795.016	12

GRDF

Format: A3 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m

URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 753188.776 m,2045310.881 m,L2E

Coordonnées GPS: 45.391 , 4.293

Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Firminy

Code INSEE: 42095

Date d'impression: 30/06/2023

Description :

Numéro Guichet Unique: 2023063004208D



GRDF

Format: A3 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m

URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 753230.103 m,2045271.330 m,L2E

Coordonnées GPS: 45.391 , 4.293

Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Firminy

Code INSEE: 42095

Date d'impression: 30/06/2023

Page 3 sur 12

Description :

Numéro Guichet Unique: 2023063004208D



GRDF

Format: A3 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m

URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 753182.628 m,2045367.752 m,L2E

Coordonnées GPS: 45.392 , 4.293

Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Firminy

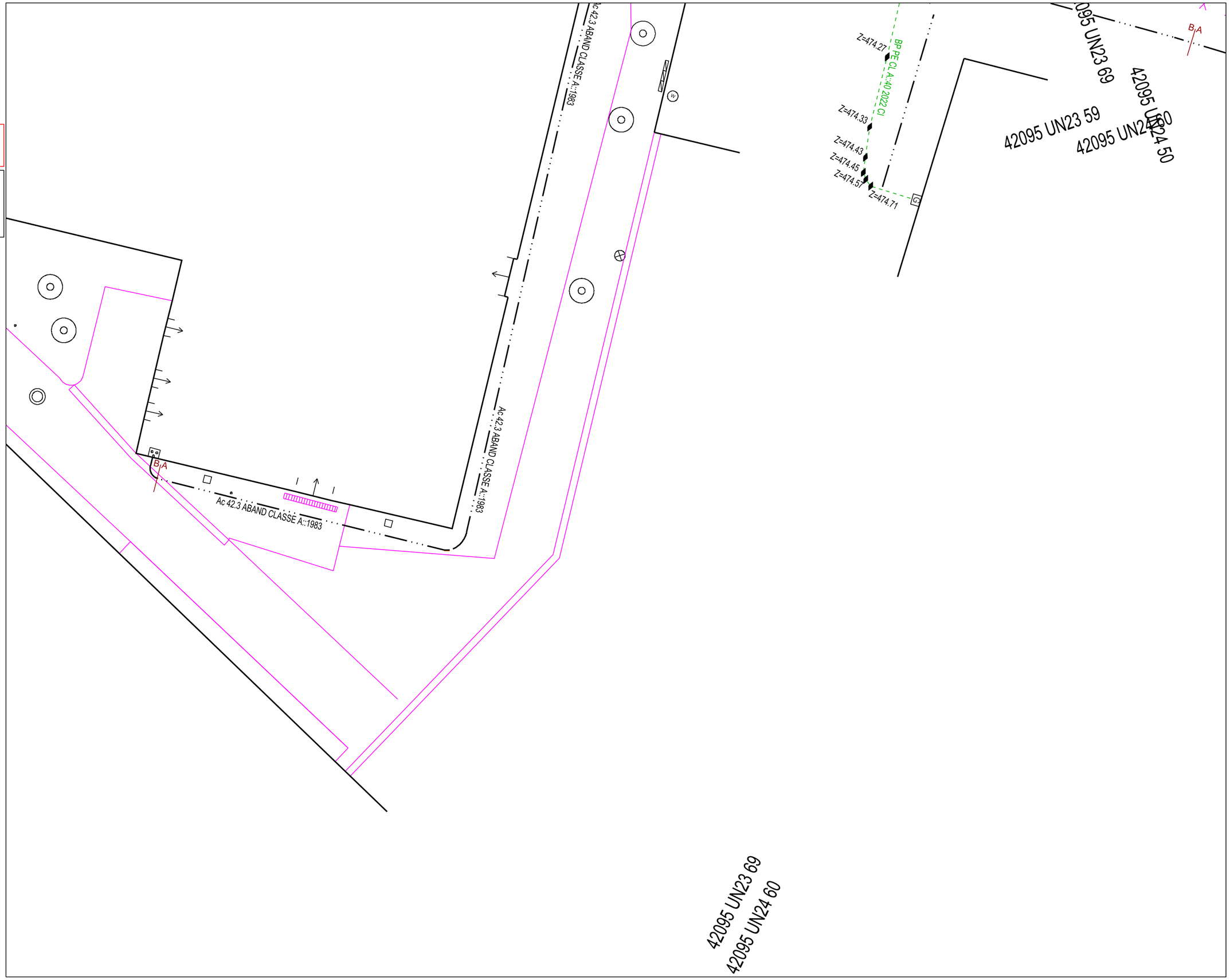
Code INSEE: 42095

Date d'impression: 30/06/2023

Page 4 sur 12

Description :

Numéro Guichet Unique: 2023063004208D



GRDF

Format: A3 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m

URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 753314.234 m,2045252.855 m,L2E

Coordonnées GPS: 45.391 , 4.294

Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Firminy

Code INSEE: 42095

Date d'impression: 30/06/2023

Page 5 sur 12

Description :

Numéro Guichet Unique: 2023063004208D



GRDF

Format: A3 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m

URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 753290.497 m,2045301.066 m,L2E

Coordonnées GPS: 45.391 , 4.294

Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Firminy

Code INSEE: 42095

Date d'impression: 30/06/2023

Page 6 sur 12

Description :

Numéro Guichet Unique: 2023063004208D

42095 UN24 60

42095 UN24 70

PC002
X = 753294.03
Y = 45308.33
PT005

PC004
X = 753313.84
Y = 45306.78
PT004

PC003
X = 753324.09
Y = 45304.24
PT003

GAZ C.T.M.

Poste detente

Reduct. 40/32

PE 40 MPB

MPC Ac 168 DETECT Classe A::1988

GRDF

Format: A3 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m

URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 753309.565 m,2045370.353 m,L2E

Coordonnées GPS: 45.392 , 4.294

Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Firminy

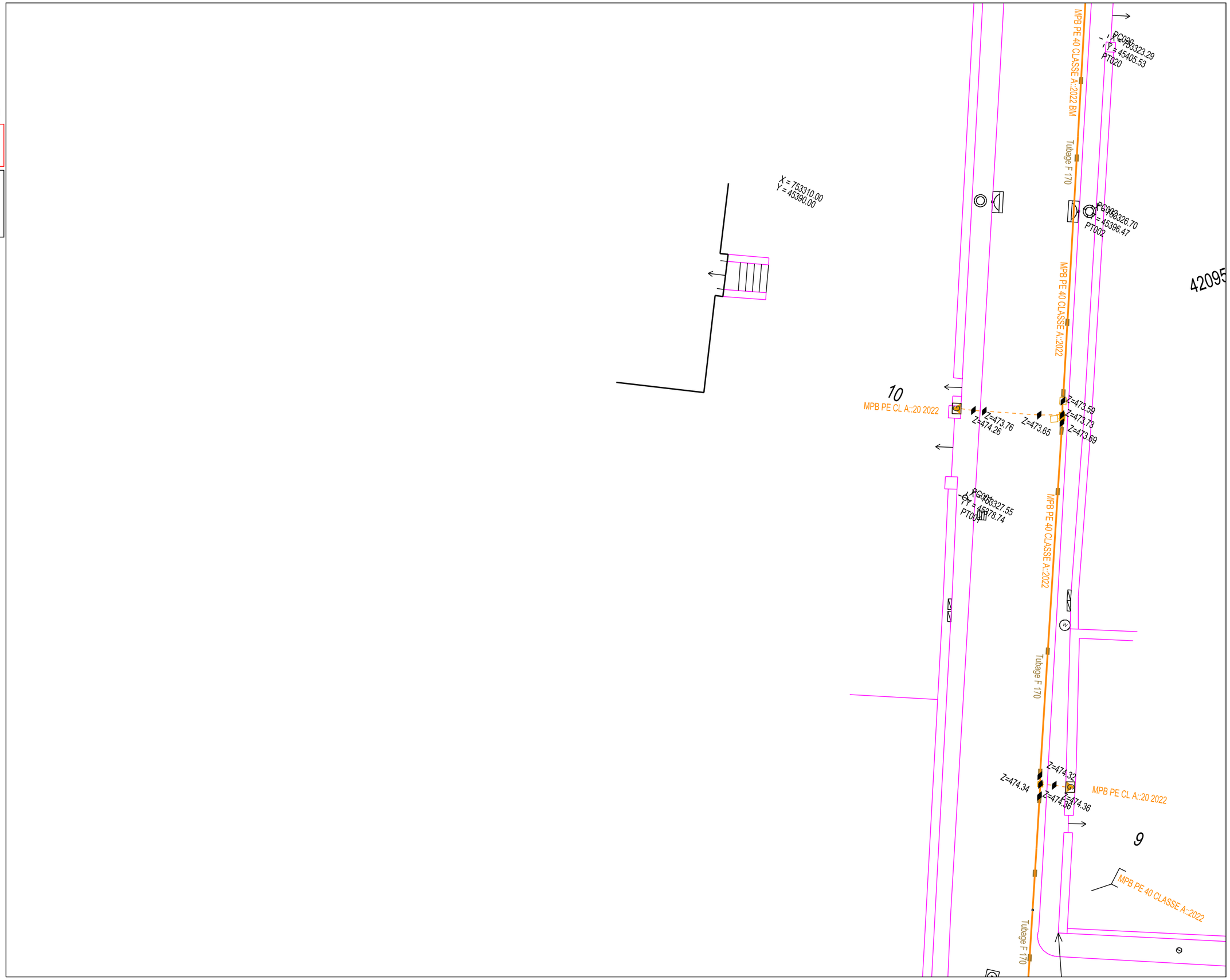
Code INSEE: 42095

Date d'impression: 30/06/2023

Page 7 sur 12

Description :

Numéro Guichet Unique: 2023063004208D



GRDF

Format: A3 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m

URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 753243.022 m,2045397.488 m,L2E

Coordonnées GPS: 45.392 , 4.293

Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Firminy

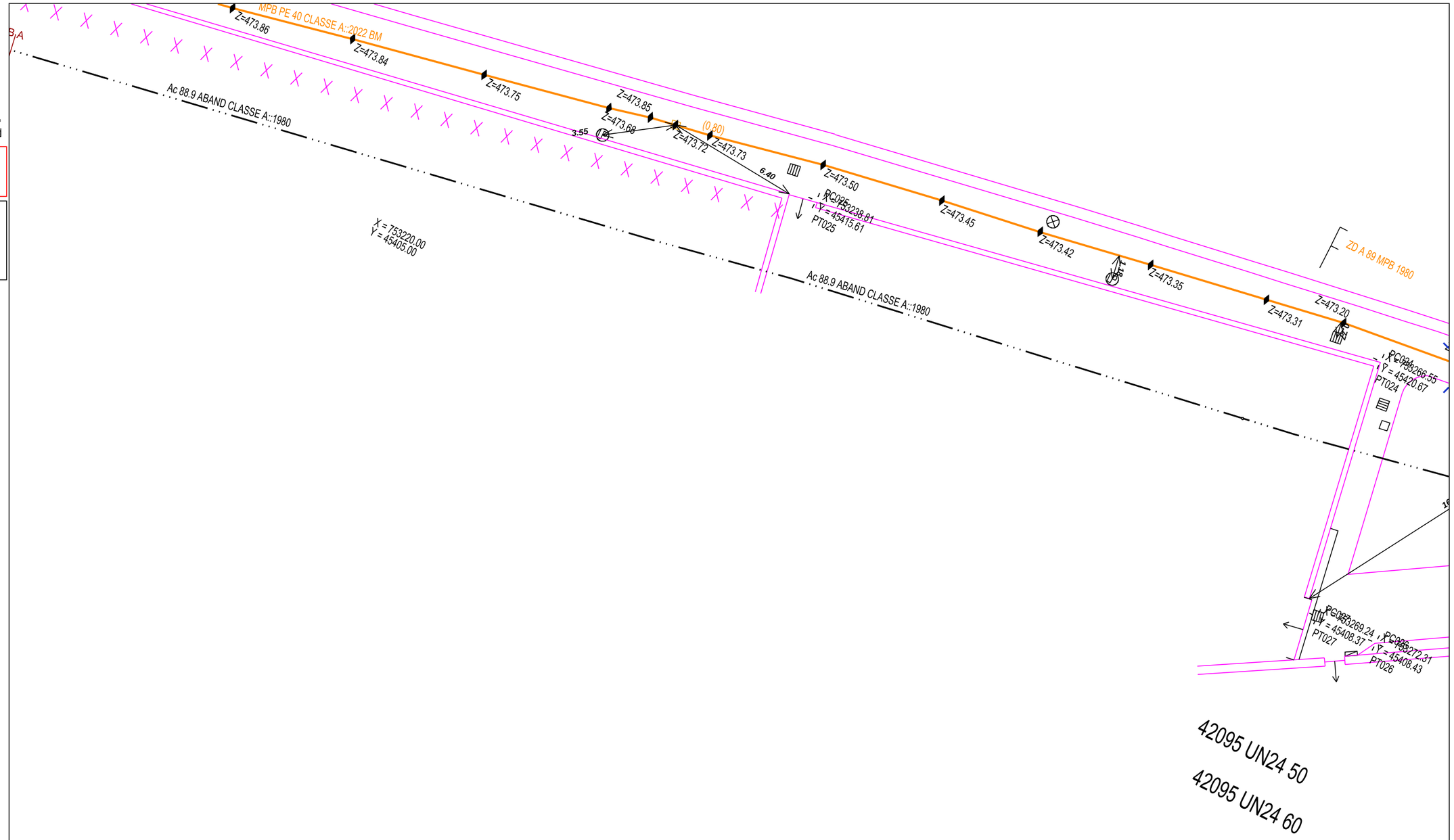
Code INSEE: 42095

Date d'impression: 30/06/2023

Page 8 sur 12

Description :

Numéro Guichet Unique: 2023063004208D



GRDF

Format: A3 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m

URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 753219.285 m,2045445.699 m,L2E

Coordonnées GPS: 45.392 , 4.293

Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Firminy

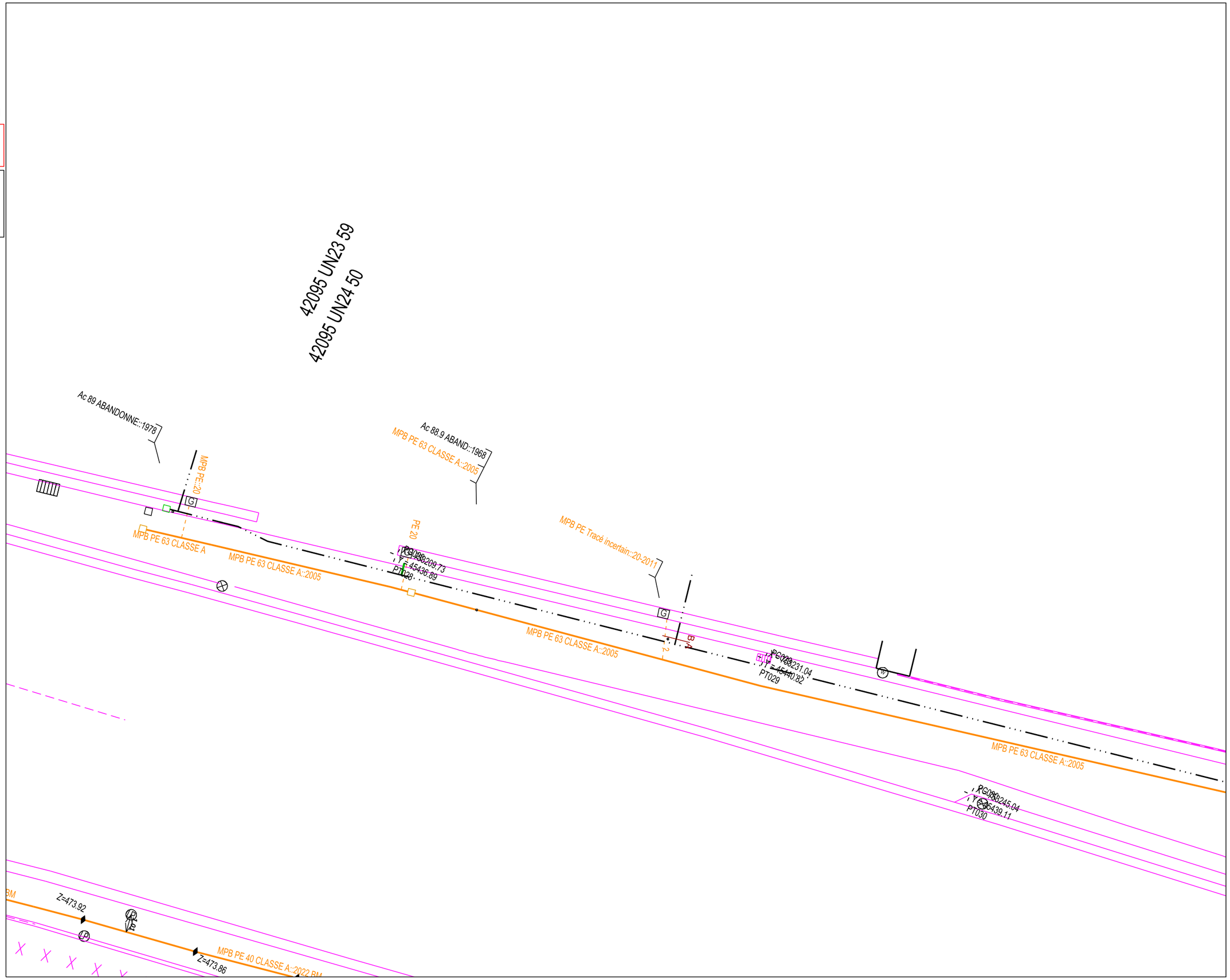
Code INSEE: 42095

Date d'impression: 30/06/2023

Page 9 sur 12

Description :

Numéro Guichet Unique: 2023063004208D



GRDF

Format: A3 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m

URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 753374.629 m,2045282.591 m,L2E

Coordonnées GPS: 45.391 , 4.295

Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Firminy

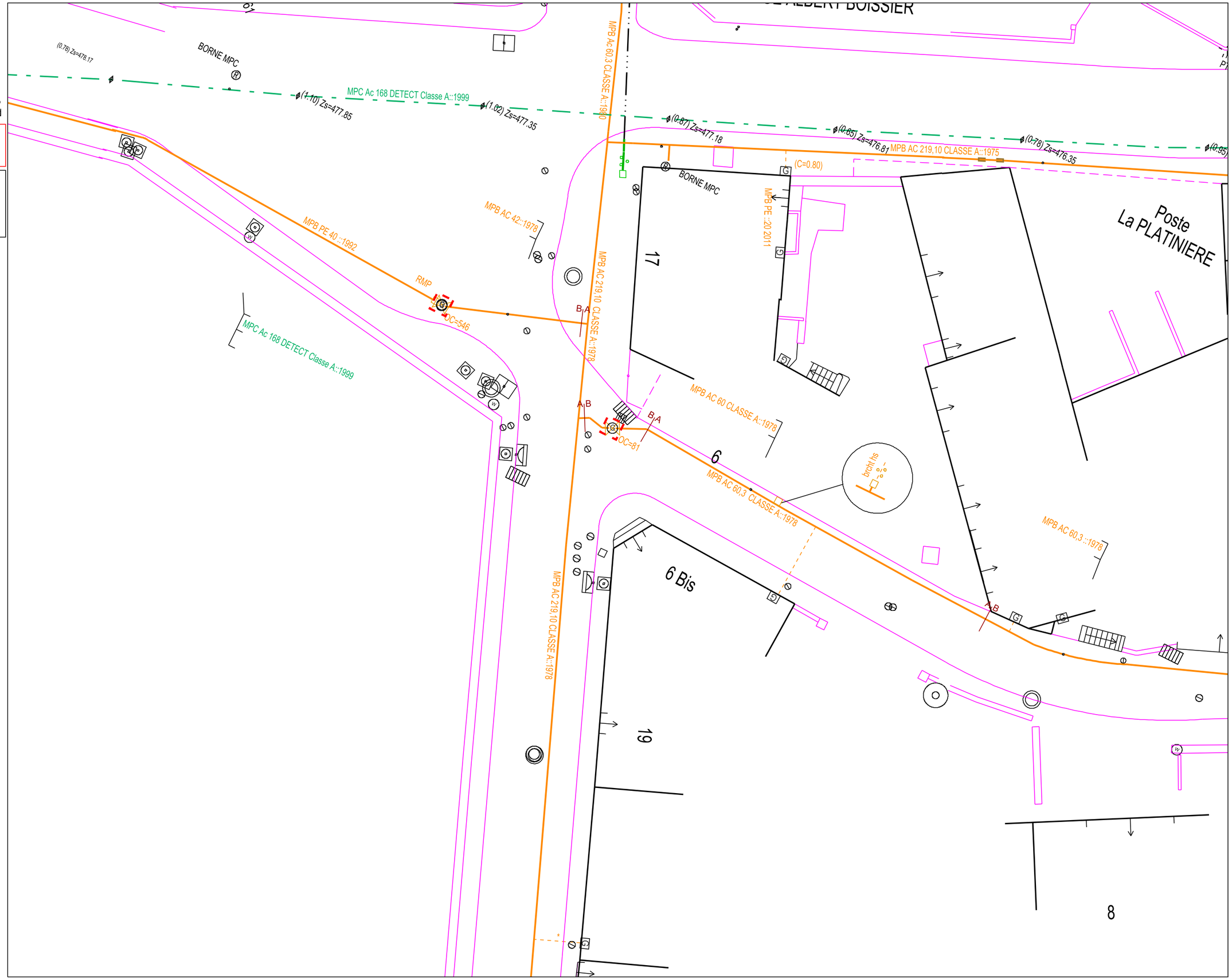
Code INSEE: 42095

Date d'impression: 30/06/2023

Page 10 sur 12

Description :

Numéro Guichet Unique: 2023063004208D



GRDF

Format: A3 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m

URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 753350.891 m,2045330.802 m,L2E

Coordonnées GPS: 45.391 , 4.295

Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Firminy

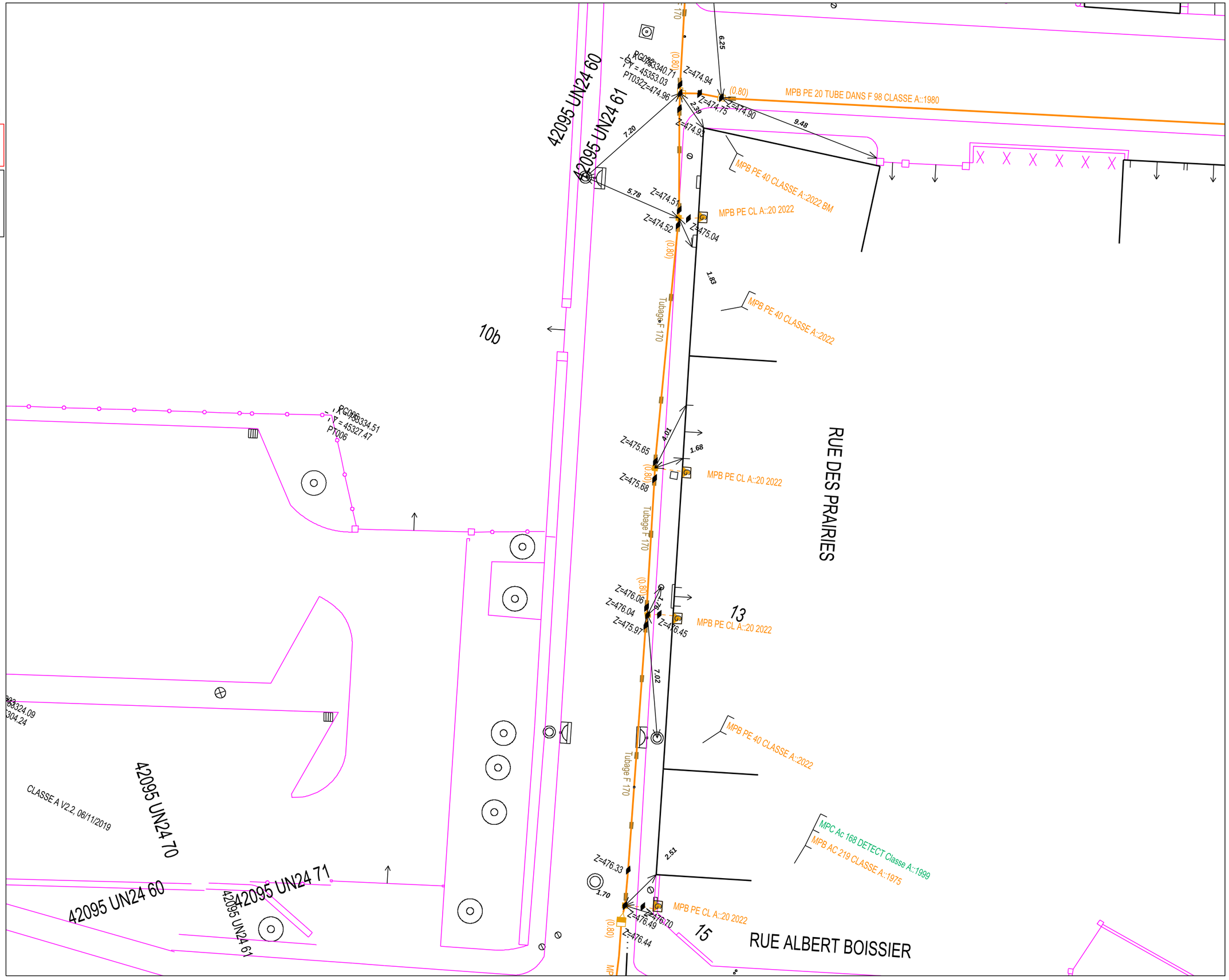
Code INSEE: 42095

Date d'impression: 30/06/2023

Page 11 sur 12

Description :

Numéro Guichet Unique: 2023063004208D



GRDF

Format: A3 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m

URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 753303.416 m,2045427.224 m,L2E

Coordonnées GPS: 45.392 , 4.294

Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Firminy

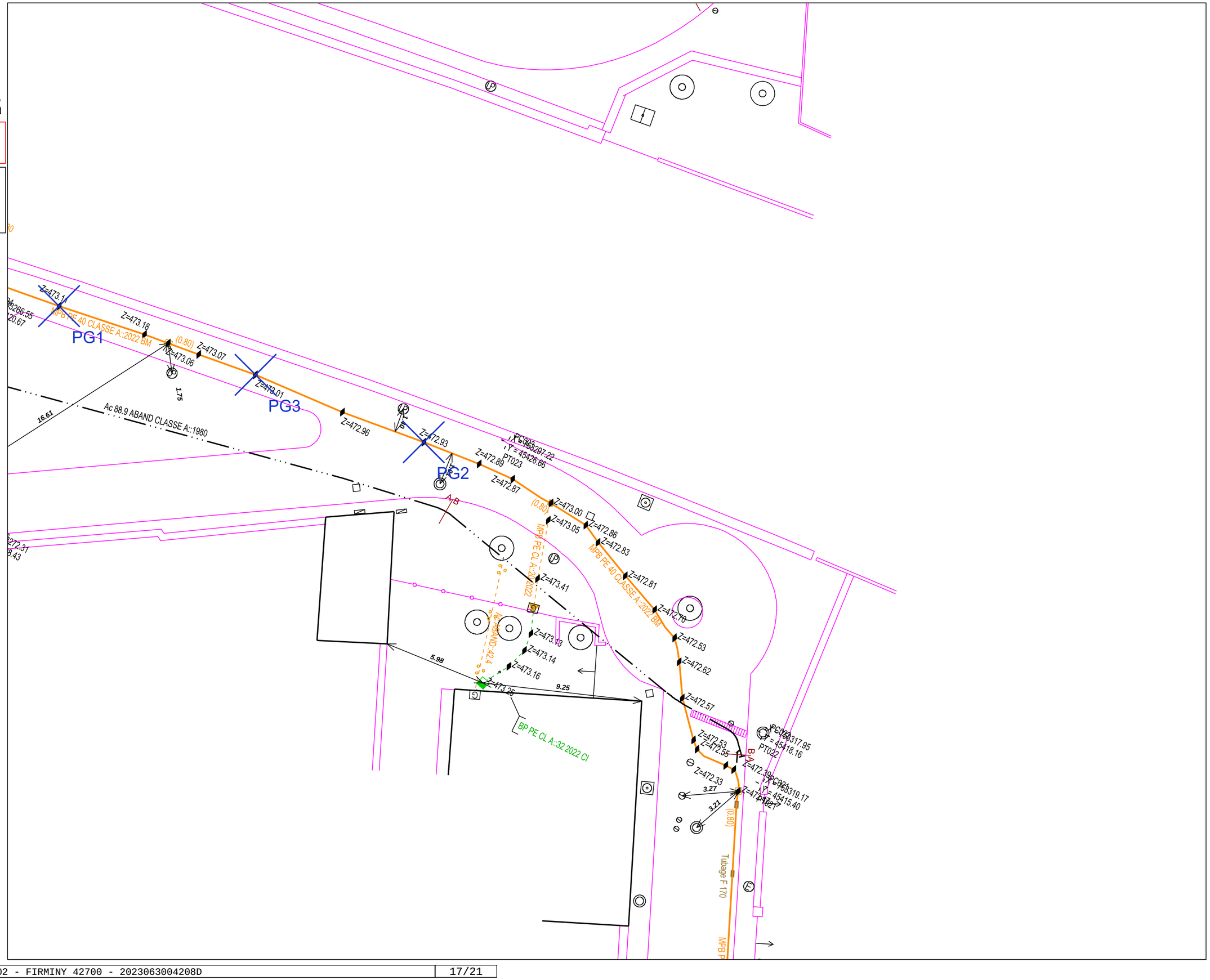
Code INSEE: 42095

Date d'impression: 30/06/2023

Page 12 sur 12

Description :

Numéro Guichet Unique: 2023063004208D



Service qui délivre le document

GrDF URG SIRHO- SUD
BEX

9, Rue Bénévent

42000 ST ETIENNE
France
Tél : +33810300360 Fax :

COMMENTAIRES IMPORTANTS ASSOCIES AU DOCUMENT N°

2326086253.232601RDC02

Veuillez prendre en compte les commentaires suivants :

RECOMMANDATIONS GENERALES LIEES AUX PLANS JOINTS

IMPRESSION DES PLANS JOINTS AU BON FORMAT : avant toute impression des plans joints, assurez vous qu'aucune mise à l'échelle automatique n'est activée dans votre gestionnaire d'impression. - Le format papier des pages à imprimer figure sur chaque plan A4 A3 A2 A1 ou A0. - Le format des plans grande échelle utilisé par GRDF respecte la capacité d'impression maximale que vous avez déclarée dans votre déclaration. Le format A4 est retenu si vous avez sélectionné A4 comme étant votre capacité maximale d'impression ou par défaut en absence de sélection.

RECOMMANDATIONS GENERALES de GRDF, OU RECOMMANDATIONS LIEES AUX OUVRAGES

RECOMMANDATIONS LIEES AUX BRANCHEMENTS :

Les branchements sont identifiables par leurs affleurants visibles. S'ils ne sont pas cartographiés, ils se trouvent dans un fuseau inférieur ou égal à 1 m de part et d'autre de l'affleurant identifié, en direction de la canalisation. S'ils sont cartographiés, le fuseau de même largeur suit le tracé représenté. En conséquence, les

techniques de terrassement doivent être exécutées conformément aux indications des chapitres §3.4 et § 5.2.7 et la fiche RX-DBG, et § 5.4.2 du guide technique relatif aux travaux à proximité de réseaux.

Attention : Le branchement peut être à une profondeur plus faible au niveau de la remontée vers le coffret.

Les prises de branchements se situent dans les 15 cm au dessus de la génératrice supérieure du réseau.

VIGILANCE AUX BRANCHEMENTS PONCTUELLEMENT SANS AFFLEURANTS :

Attention, soyez attentif aux éventuels branchements non cartographiés en cas de terrassement dans une zone de desserte gaz : il est toujours possible que l'affleurant d'un branchement ne soit pas visible au moment où vont s'effectuer les travaux (ex : coffret gaz recouvert par un coffrage d'une devanture de magasin, terre ayant recouvert un regard situé dans le sol, végétation masquant un regard initialement visible).

Si vous avez un doute sur la présence éventuelle de branchements dans la zone où vous effectuez des travaux, contactez GRDF qui viendra faire des mesures de localisation sur site.

LES DISPOSITIFS AVERTISSEURS

Responsable : BREISACK Quentin
Tél : +33247857444
Date : 05/07/2023
Signature :

(Commentaires_V5.3_V1.0)

Service qui délivre le document

GrDF URG SIRHO- SUD
BEX

9, Rue Bénévent

42000 ST ETIENNE
France
Tél : +33810300360 Fax :

COMMENTAIRES IMPORTANTS ASSOCIES AU DOCUMENT N°

2326086253.232601RDC02

Veuillez prendre en compte les commentaires suivants :

Nous attirons votre attention sur le fait que certains ouvrages (canalisations ainsi que leurs branchements et équipements ou accessoires) situés dans l'emprise des travaux sont susceptibles de ne pas être signalés par un dispositif avertisseur.

Il convient donc d'avoir toujours à l'esprit que la présence d'un dispositif avertisseur, au-dessus de l'ouvrage de distribution de gaz, n'est pas systématique :

- C'est le cas des ouvrages anciens enterrés, notamment avant septembre 1994*, ainsi que des ouvrages « tubés » ou posés par des techniques de travaux sans tranchée ou encore des ouvrages en fonte ou des branchements en plomb. (* date NFP 98-331)

- D'une manière générale, l'absence de dispositif avertisseur peut être aussi due au fait que celui-ci ait été retiré par des tiers et non remis en place lors de travaux ultérieurs à la pose des ouvrages.

- En cas de présence de grillage avertisseur, la distance du grillage à l'ouvrage n'est en aucun cas garantie

RECOMMANDATIONS PROFONDEURS DES OUVRAGES

Si aucune profondeur minimale réglementaire de pose n'est indiquée dans la colonne « profondeur mini » à la rubrique « Emplacement de nos réseaux / ouvrages » du récépissé (CERFA N°14435) et si aucune profondeur spécifique n'est indiquée sur le plan, il y a lieu de considérer pour les ouvrages posés à partir du 23 octobre 2004 que la profondeur réglementaire de pose est au moins égale à 0,80 m pour les canalisations exploitées à une pression supérieure à 4 bar quel que soit l'emplacement, 0,80 m pour les canalisations exploitées à une pression inférieure ou égale à 4 bar et posées sous

chaussée ou zone de stationnement existante, 0,60 m pour des canalisations exploitées à une pression inférieure ou égale à 4 bar et posées sous trottoir, accotement.

En toutes hypothèses :

- les profondeurs auxquelles ont été enterrés les ouvrages et branchements situés dans l'emprise du projet de travaux ont pu varier depuis la date de pose

- l'incertitude maximale sur la profondeur d'un tronçon ou d'un branchement est relative à la classe de précision indiquée pour ce tronçon ou ce branchement.

Responsable : BREISACK Quentin
Tél : +33247857444
Date : 05/07/2023
Signature :

(Commentaires_V5.3_V1.0)

Service qui délivre le document

GrDF URG SIRHO- SUD
BEX

9, Rue Bénévent

42000 ST ETIENNE
France
Tél : +33810300360 Fax :

COMMENTAIRES IMPORTANTS ASSOCIES AU DOCUMENT N°

2326086253.232601RDC02

Veuillez prendre en compte les commentaires suivants :

DISPOSITIFS AVERTISSEURS SPECIFICITE : ATTENTION, dans l'emprise des travaux, ou à proximité, sont situés des ouvrages probablement non dotés de dispositif avertisseur (grillage jaune). Les ouvrages antérieurs à 1985 sont particulièrement concernés (l'année des ouvrages est indiquée dans les textes le long des réseaux ; exemple 1978 dans "MPB AC 112 : 1978"). Le risque d'absence de dispositif avertisseur concerne également les branchements. Il convient de prévoir des sondages ou des localisations en techniques douces et de signaler aux équipes intervenantes l'absence probable de dispositif avertisseur.

RECOMMANDATIONS TECHNIQUES SPECIFIQUES DE GRDF LIEES A VOTRE CHANTIER

RECOMMANDATIONS FORAGES VERTICAUX : Vous avez déclaré l'usage d'un code travaux de forage vertical ou carottage (code FOV). Ce type de technique comporte des risques d'endommagement d'ouvrage gaz. Les travaux verticaux font l'objet depuis le 01/01/2019 de nouvelles recommandations et prescriptions dans le guide technique. Elles figurent dans la fiche TX-FOV. Vous trouverez en pièce jointe, les prescriptions de cette fiche.

RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES DE GRDF LIEES A VOTRE CHANTIER

PRESENCE RESEAU EXPLOITE A PLUS DE 4 BAR.

Nous attirons votre attention sur la présence d’un ouvrage MPC (exploité à plus de 4 bars) pouvant présenter des risques particulièrement importants en cas d'endommagement.

EN CAS DE DOMMAGE OU DEGRADATION CAUSE A UN OUVRAGE : en cas d'atteinte à un ouvrage exploité par GRDF, merci de prévenir les pompiers ET le service GRDF URGENCE SECURITE GAZ au 02 47 85 74 44. Tout dommage ou dégradation causé à un ouvrage gaz (réseau ou branchement), même sans fuite apparente doit faire l’objet d’une déclaration de dégradation à GRDF sans délai sous peine d’amende (article L. 554-1-1 du code de l’environnement). L'absence d'intervention immédiate de l'exploitant pourrait par ailleurs avoir des conséquences importantes de nature à mettre en cause votre responsabilité.

ZONES TERRASSEES ELOIGNEES du RESEAU A PLUS DE 4 BARS (MPC) :

Lors de notre entretien téléphonique, nous avons pu déterminer que la zone de terrassement à l'intérieur de l'emprise

Responsable : BREISACK Quentin
Tél : +33247857444
Date : 05/07/2023
Signature :

(Commentaires_V5.3_V1.0)

Service qui délivre le document

GrDF URG SIRHO- SUD
BEX

9, Rue Bénévent

42000 ST ETIENNE
France
Tél : +33810300360 Fax :

COMMENTAIRES IMPORTANTS ASSOCIES AU DOCUMENT N°

2326086253.232601RDC02

Veuillez prendre en compte les commentaires suivants :

des travaux est éloignée du fuseau du réseau MPC - exploité à plus de 4 bars- situé à proximité. Vous nous avez précisé qu'en aucun cas les terrassements qui seront réalisés ne s'approcheront à moins de 4 m du tracé de ces ouvrages (de libellé "MPC" sur plan). Les travaux prévus étant donc sans impact sur ce type d'ouvrage, aucune une réunion sur site avec GRDF n'aura donc lieu pour effectuer la localisation des ouvrages.

Responsable : BREISACK Quentin

Tél : +33247857444

Date : 05/07/2023

Signature :

(Commentaires_V5.3_V1.0)

© DICT.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

cerfa N°14435*04

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- ☐ Récépissé de DT
- ☐ Récépissé de DICT
- ☒ Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : SIC INFRA 42 SIC INFRA 42
Complément / Service :
Numéro / Voie : 9 Rue Jacques Prévert
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 42570 ST HEAND
Pays : France

N° consultation du téléservice : 20230630042008D
Référence de l'exploitant :
N° d'affaire du déclarant : 17329
Personne à contacter (déclarant) : PREBET Angélique
Date de réception de la déclaration : 30 / 06 / 2023
Commune principale des travaux : FIRMINY
Adresse des travaux prévus : Place du Chanoine Chausse

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : DIRCE district Saint-Etienne
Personne à contacter : district Saint-Etienne
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY Cedex
Tél. : 0477229208 Fax : 0134294456

Éléments généraux de réponse

☐ Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :

☐ Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
☒ Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : ____ ____ ____ *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

☐ Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.
Veuillez contacter notre représentant : Serge FIALON Tél. : 0477298515

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

☐ Plans joints :	Références :	Echelle(1) :	Date d'édition(1) :	Sensible :	Prof. règl. mini(1) :	Matériau réseau(1) :
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.			___ / ___ / _____	☐	0 cm	
			___ / ___ / _____	☐	0 cm	

☐ Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___
ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)

☐ Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
☐ (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
☐ Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1): facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2): pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr
Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
Attention, présence d'étanchéité à faible profondeur. Obligation d'avoir une AOT
Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :
Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ○ possible ○ impossible
Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0477222078
Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

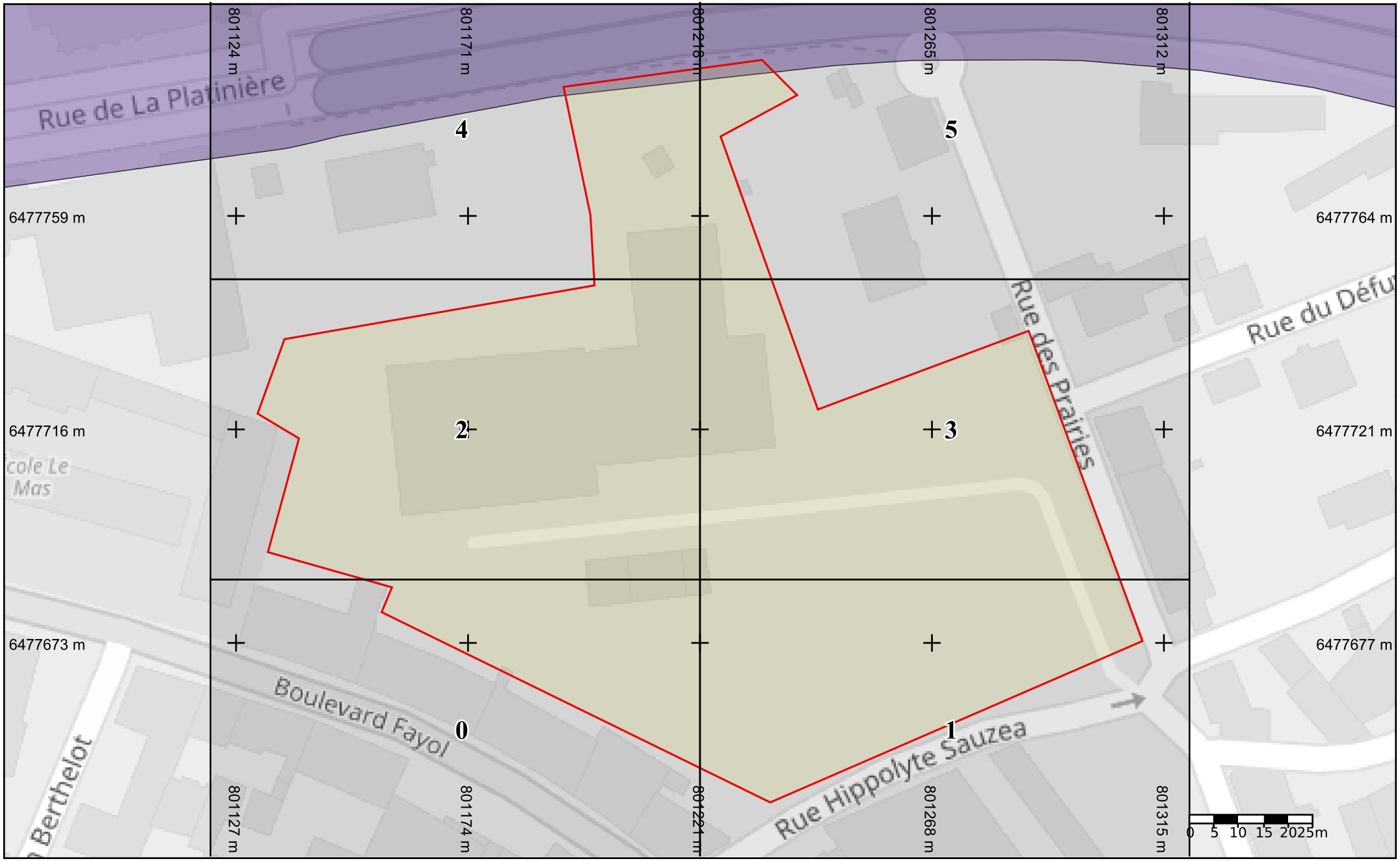
Responsable du dossier

Nom :
Désignation du service :
Tél. :

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : ALVES Patrice
Signature : Signature certifiée Sogelink
Date : 06 / 07 / 2023 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.



DIR CENTRE-EST

LEGENDE

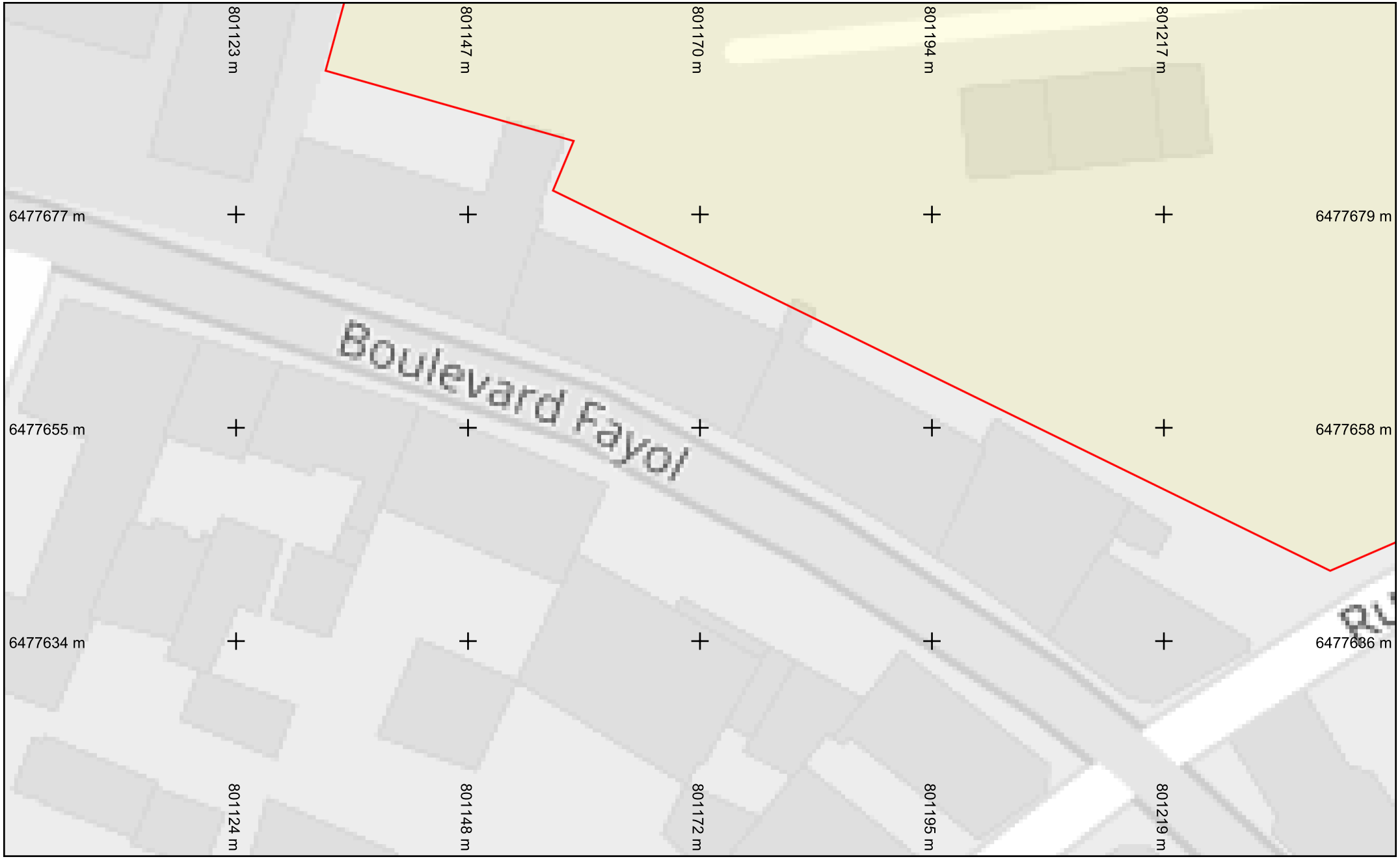
Périmètre DIRCE déclaré sur Téléservice "Réseaux et canalisations"

Échelle : 1:1000
Edition : 30/06/2023

Numéro de consultation : 2023063004208D
Adresse : Place du Chanoine Chausse
42700 FIRMINY

Format d'impression : A4 Paysage

vers folio 2



vers folio 1

DIR CENTRE-EST

LEGENDE

Périmètre DIRCE déclaré sur Téléservice "Réseaux et canalisations"

Échelle : 1:500

Numéro de consultation : 2023063004208D
Adresse : Place du Chanoine Chausse
42700 FIRMINY

0 2 4 6 10m

N

Format d'impression : A4 Paysage

Folio n° : 0

vers folio 3

vers folio 0



DIR CENTRE-EST

LEGENDE

Périmètre DIRCE déclaré sur Téléservice "Réseaux et canalisations"

Échelle : 1:500

Numéro de consultation : 2023063004208D
Adresse : Place du Chanoine Chausse
42700 FIRMINY

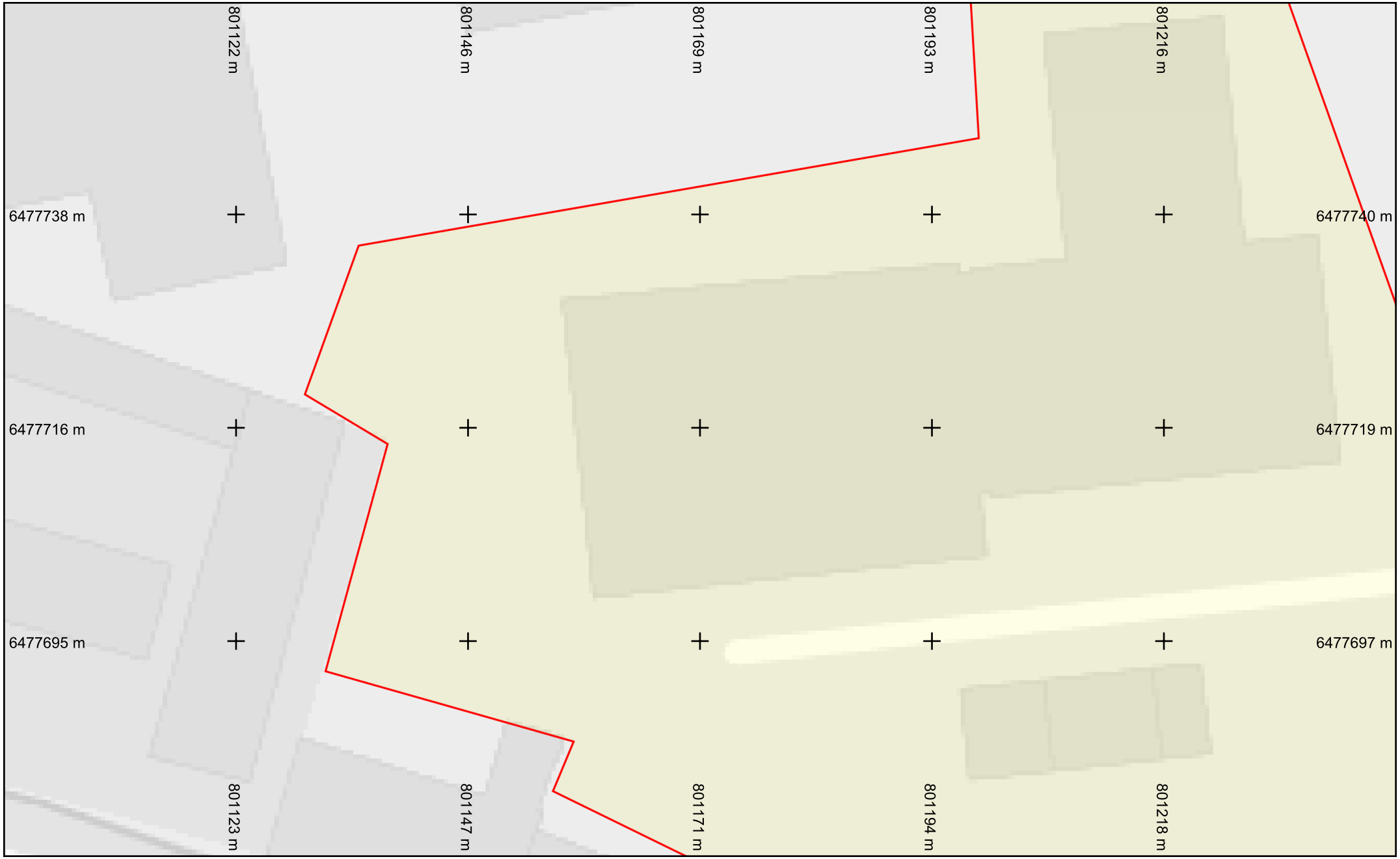
0 2 4 6 10m

N

Format d'impression : A4 Paysage

Folio n° : 1

vers folio 4



vers folio 3

vers folio 0

DIR CENTRE-EST

LEGENDE

Périmètre DIRCE déclaré sur Téléservice "Réseaux et canalisations"

Échelle : 1:500

0 2 4 6 10m

N

Numéro de consultation : 2023063004208D
Adresse : Place du Chanoine Chausse
42700 FIRMINY

Format d'impression : A4 Paysage

Folio n° : 2

vers folio 5



vers folio 2

vers folio 1

DIR CENTRE-EST

LEGENDE

Périmètre DIRCE déclaré sur Téléservice "Réseaux et canalisations"

Échelle : 1:500

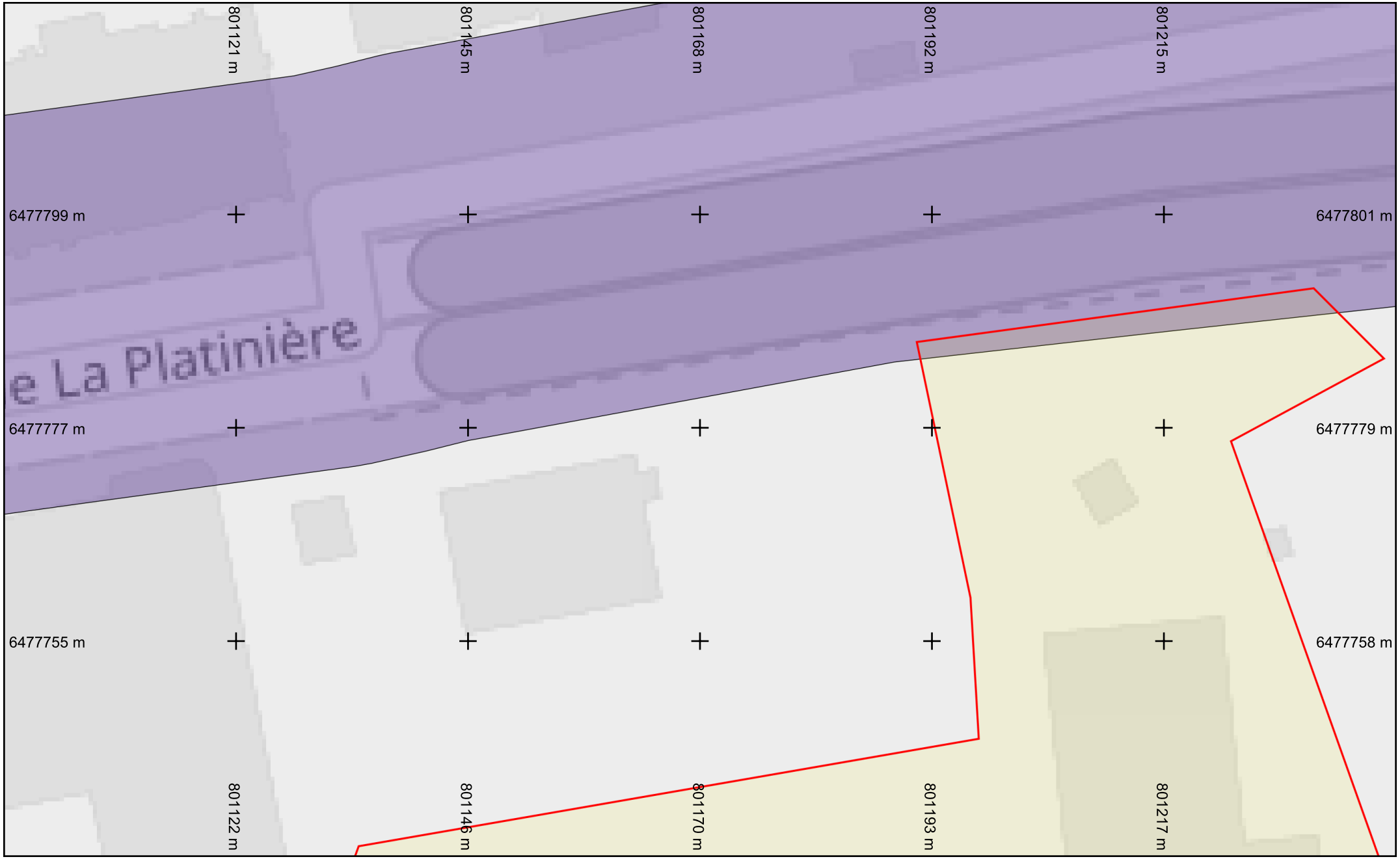
Numéro de consultation : 2023063004208D
Adresse : Place du Chanoine Chausse
42700 FIRMINY

0 2 4 6 10m

N

Format d'impression : A4 Paysage

Folio n° : 3



DIR CENTRE-EST

LEGENDE

Périmètre DIRCE déclaré sur Téléservice "Réseaux et canalisations"

Échelle : 1:500

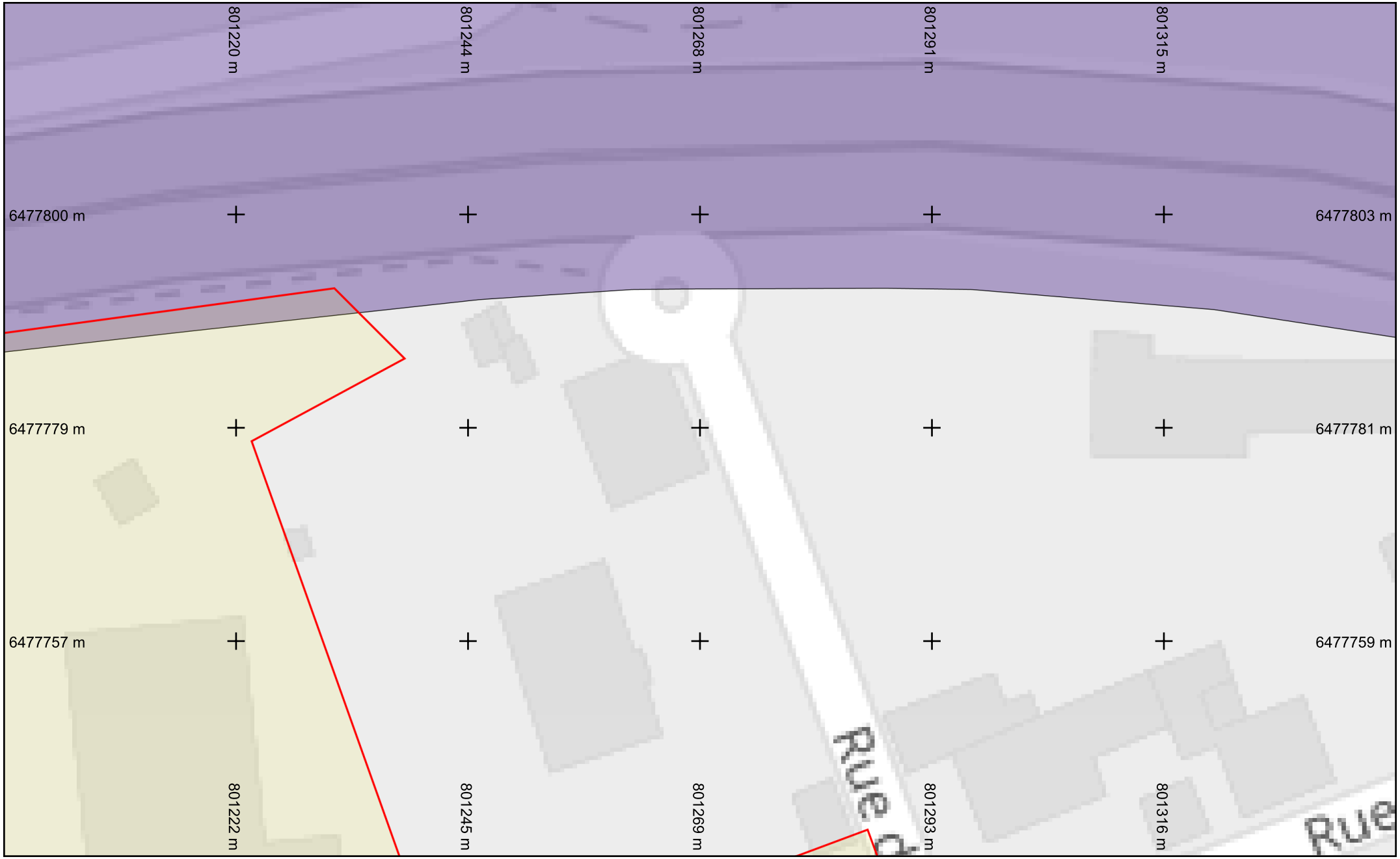
Numéro de consultation : 2023063004208D
Adresse : Place du Chanoine Chausse
42700 FIRMINY

0 2 4 6 10m

N

Format d'impression : A4 Paysage

Folio n° : 4



DIR CENTRE-EST

LEGENDE

Périmètre DIRCE déclaré sur Téléservice "Réseaux et canalisations"

Échelle : 1:500

Numéro de consultation : 2023063004208D
Adresse : Place du Chanoine Chausse
42700 FIRMINY

0 2 4 6 10m

N

Format d'impression : A4 Paysage

Folio n° : 5

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

cerfa N°14435*04

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

☐ Récépissé de DT
☐ Récépissé de DICT
☑ Récépissé de DT/DICT conjointe

Destinataire

Dénomination : SIC INFRA 42
Complément / Service :
Numéro / Voie : 9 Rue Jacques Prévert
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 42570 ST HEAND
Pays :

N° consultation du téléservice : 20230630042080
Référence de l'exploitant :
N° d'affaire du déclarant : 17329
Personne à contacter (déclarant) : PREBET Angélique
Date de réception de la déclaration : 30 / 6 / 2023
Commune principale des travaux : FIRMINY
Adresse des travaux prévus : Place du Chanoine Chausse

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : Orange H3
Personne à contacter :
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Tél. : 0497461600 Fax :

Éléments généraux de réponse

☐ Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :

☐ Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
☑ Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : TL ____ ____ *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

☐ Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

☑ Plans joints : Références : Echelle(1) : Date d'édition(1) : Sensible : Prof. règl. mini(1) : Matériau réseau(1) :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

___ / ___ / _____ ☐ _____ cm _____
___ / ___ / _____ ☐ _____ cm _____

☐ Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___
ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)

☐ Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
☐ (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
☐ Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) : pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ◯ possible ◯ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : CODE 3 : si nécessité d'un complément d'information sur la localisation de nos ouvrages, votre contact est : pdcs.alo@orange.com

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0810300111

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom : Orange
Désignation du service : POLE RDT/RDICT
Tél. : 0497461600

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : Orange
Signature :
Date : 30 / 6 / 2023 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 3

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

POLE RDT/RDICT

n° en cas d'accrochage : 0 810 300 111

Système : WGS 84 Mercator

Echelle : 1/1000

Propriétaires
Orange Autres

Conduite allégée

Conduite enrobée

Artère pleine terre

Artère aérienne appuis Orange

Artère aérienne appuis ERDF

Classe de précision ouvrages: [A,B,C]

Points topographiques

© Orange

REF01

REF02

FIRMINY

R DE LA REPUBLIQUE

R DU SOLEIL

R NICOLAS PERRIN

R DE LA PLATINIERE

R JEAN JAURES

PL DU CHANOINE CHAUSSE

R DES PRAIRIES

R DU DEFUYANT

IMP DE LA PLATINIERE

IMP DU CANAL

R ALBERT BOISSIER

R HIPPOLYTE SAUZEA

ALL DE FLOREAL

BD FAYOL

R MARCELLIN BERTHELOT

0 10 20 30 40m

POLE RDT/RDICT

n° en cas d'accrochage : 0 810 300 111

Système : WGS 84 Mercator

Référence: 1 / 2 Echelle : 1/500

Propriétaires
Orange Autres

Conduite allégée

Conduite enrobée

Artère pleine terre

Artère aérienne appuis Orange

Artère aérienne appuis ERDF

Classe de précision ouvrages: [A,B,C]

Points topographiques

© Orange

R DES PRAIRIES

R DU DEFUYANT

R DES PRAIRIES

R HIPPOLYTE SAUZEA

R HIPPOLYTE SAUZEA

R DES PRAIRIES

BD FAYOL

FIRMINY

0 5 10 15 20m

WGS84 (GPS) (lon : 4.295102 , lat : 45.390736)

POLE RDT/RDICT

n° en cas d'accrochage : 0 810 300 111

Système : WGS 84 Mercator

Référence: 2 / 2 Echelle : 1/500

Propriétaires
Orange Autres

Conduite allégée

Conduite enrobée

Artère pleine terre

Artère aérienne appuis Orange

Artère aérienne appuis ERDF

Classe de précision ouvrages: [A,B,C]

Points topographiques

© Orange

R DE LA REPUBLIQUE

R DU SOLEIL

R DE LA PLATINIERE

IMP DE LA PLATINIERE

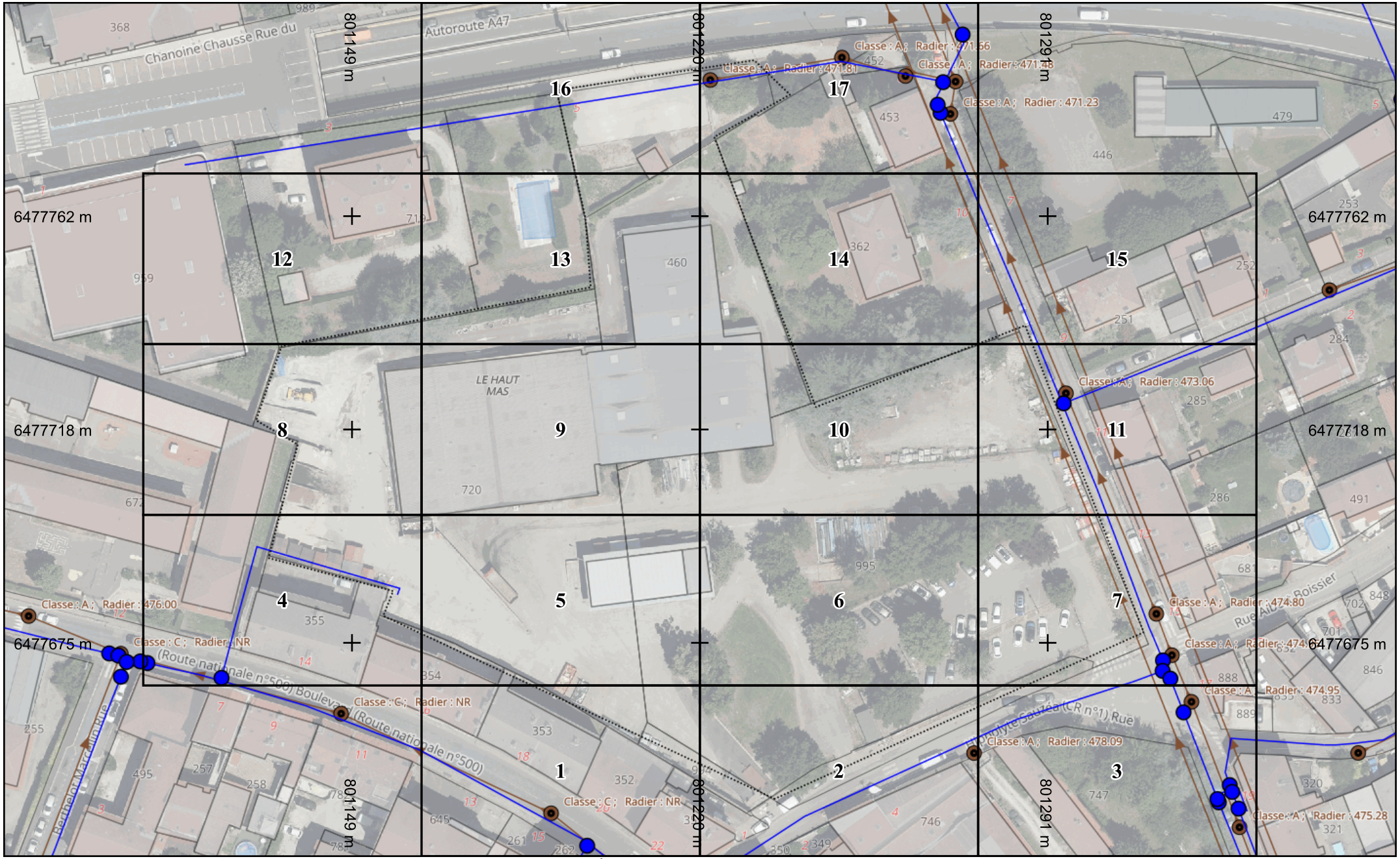
R DES PRAIRIES

PL DU CHANOINE CHAUSSE

FIRMINY

0 5 10 15 20m

WGS84 (GPS) (lon : 4.295102 , lat : 45.391849)



SAINT-ÉTIENNE la métropole

Légende :

Voir page annexe

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 30/06/2023 - 15:24:32
Numéro de consultation : 2023063004208D
Adresse : Place du Chanoine Chausse, 42700 FIRMINY
Plan d'ensemble - Format d'impression : A4 Paysage

0 5 10 15 20 25m

N

Classe de précision : Voir plan	Catégorie réseau : EA/EU/TL/EL/CU	Carroyage : RGF93/Lambert 93 - EPSG:2154

vers folio 5



vers folio 2

SÉM
SAINT-ÉTIENNE la métropole

Légende :
Voir page annexe

Échelle : 1:200 --- Plan généré le : 30/06/2023 - 15:24:33
Numéro de consultation : 2023063004208D
Adresse : Place du Chanoine Chausse, 42700 FIRMINY
Format d'impression : A4 Paysage

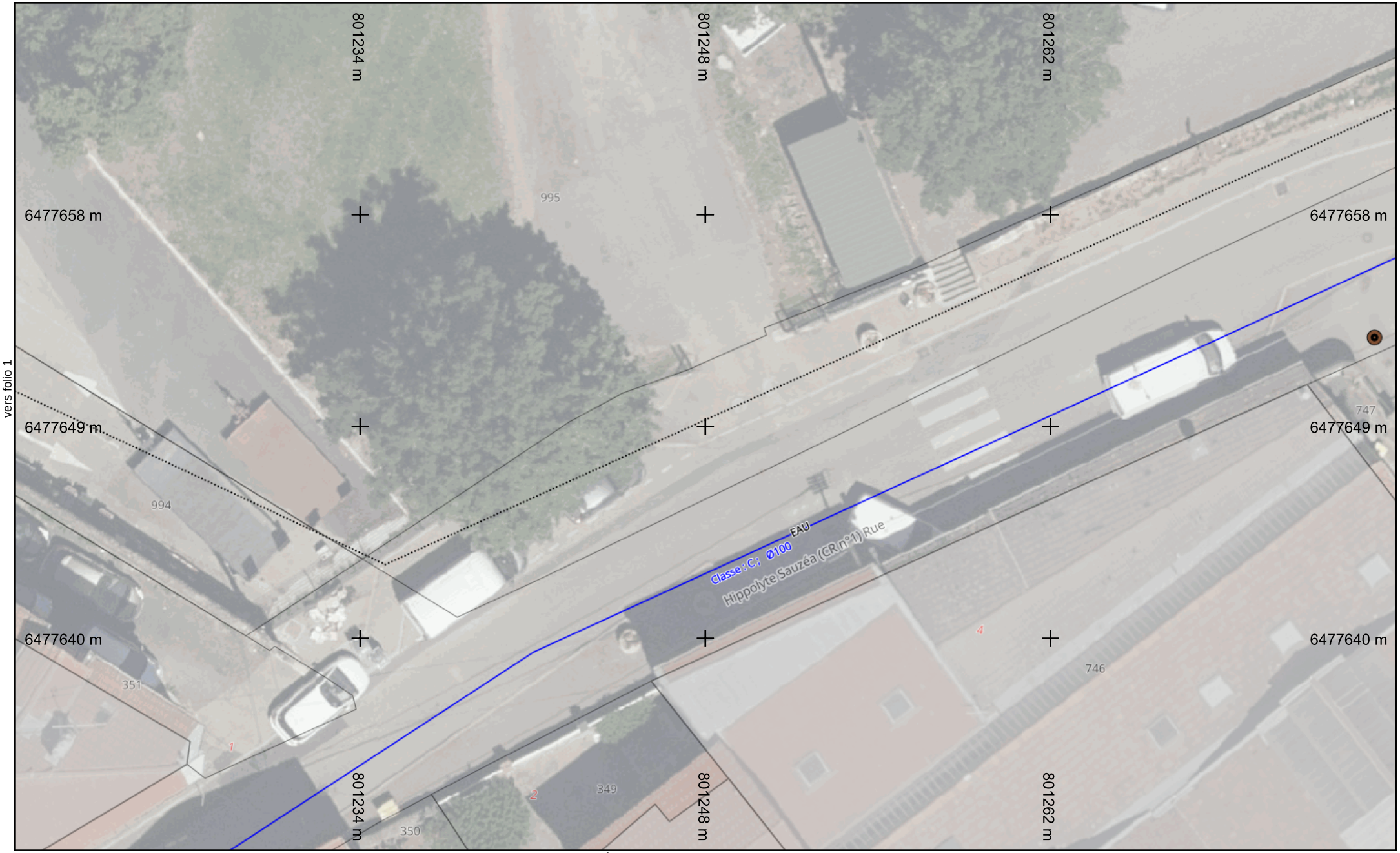
Folio 1

0 1 2 3 4 5m

N

Classe de précision : Voir plan	Catégorie réseau : EA/EU/TL/EL/CU	Carroyage : RGF93/Lambert 93 - EPSG:2154

vers folio 6



vers folio 1

vers folio 3

SAINT-ÉTIENNE la métropole

Légende :
Voir page annexe

Échelle : 1:200 --- Plan généré le : 30/06/2023 - 15:24:33
Numéro de consultation : 2023063004208D
Adresse : Place du Chanoine Chausse, 42700 FIRMINY
Format d'impression : A4 Paysage

Folio 2

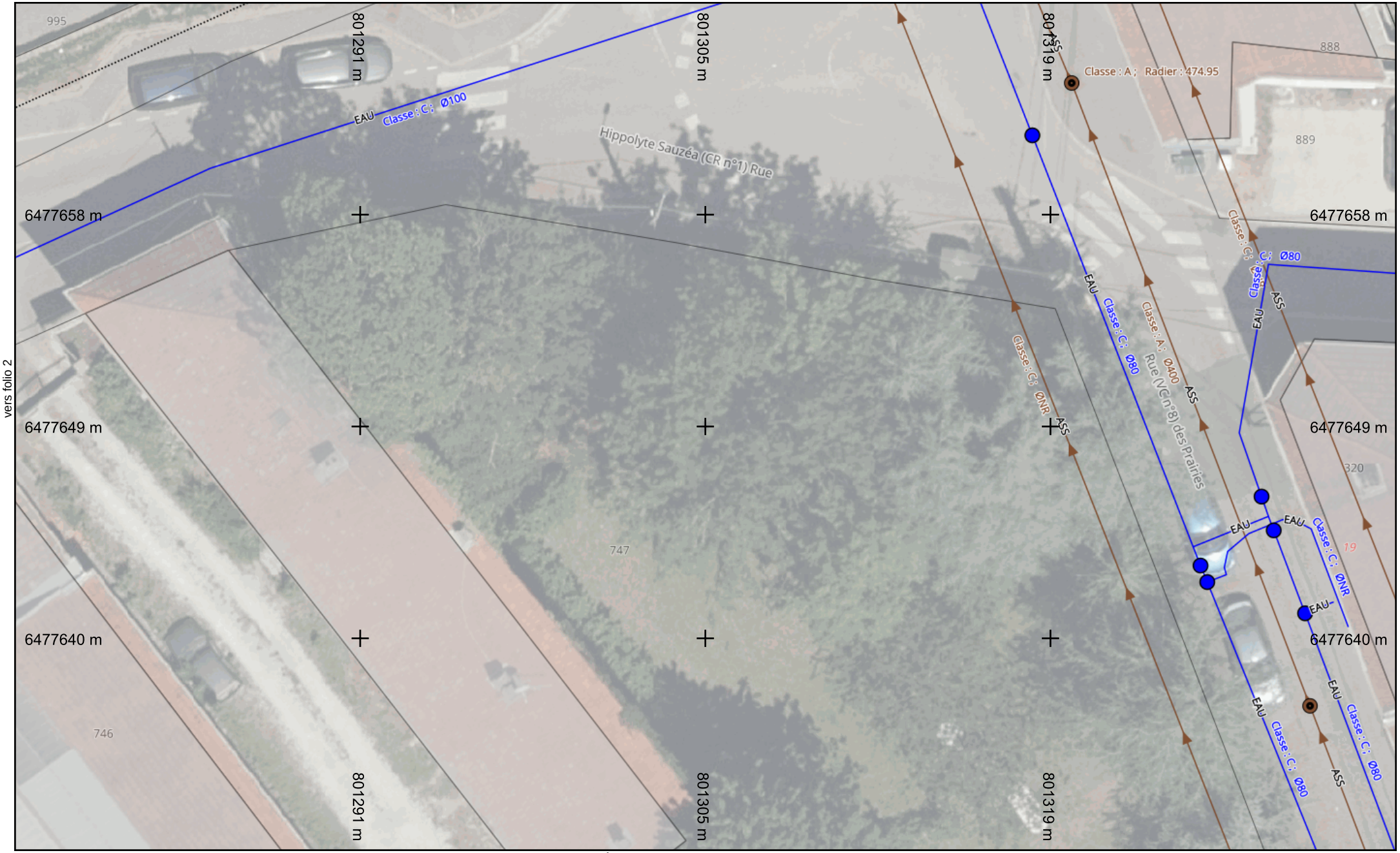
0 1 2 3 4 5m

N

Classe de précision : Voir plan	Catégorie réseau : EA/EU/TL/EL/CU	Carroyage : RGF93/Lambert 93 - EPSG:2154

vers folio 7

vers folio 2



SAINT-ÉTIENNE la métropole

Légende :
Voir page annexe

Échelle : 1:200 --- Plan généré le : 30/06/2023 - 15:24:33
Numéro de consultation : 2023063004208D
Adresse : Place du Chanoine Chausse, 42700 FIRMINY
Format d'impression : A4 Paysage

Folio 3

0 1 2 3 4 5m

N

Classe de précision : Voir plan	Catégorie réseau : EA/EU/TL/EL/CU	Carroyage : RGF93/Lambert 93 - EPSG:2154

vers folio 8



vers folio 5

SAINT-ÉTIENNE la métropole

Légende :
Voir page annexe

Échelle : 1:200 --- Plan généré le : 30/06/2023 - 15:24:33
Numéro de consultation : 2023063004208D
Adresse : Place du Chanoine Chausse, 42700 FIRMINY
Format d'impression : A4 Paysage

Folio 4

0 1 2 3 4 5m

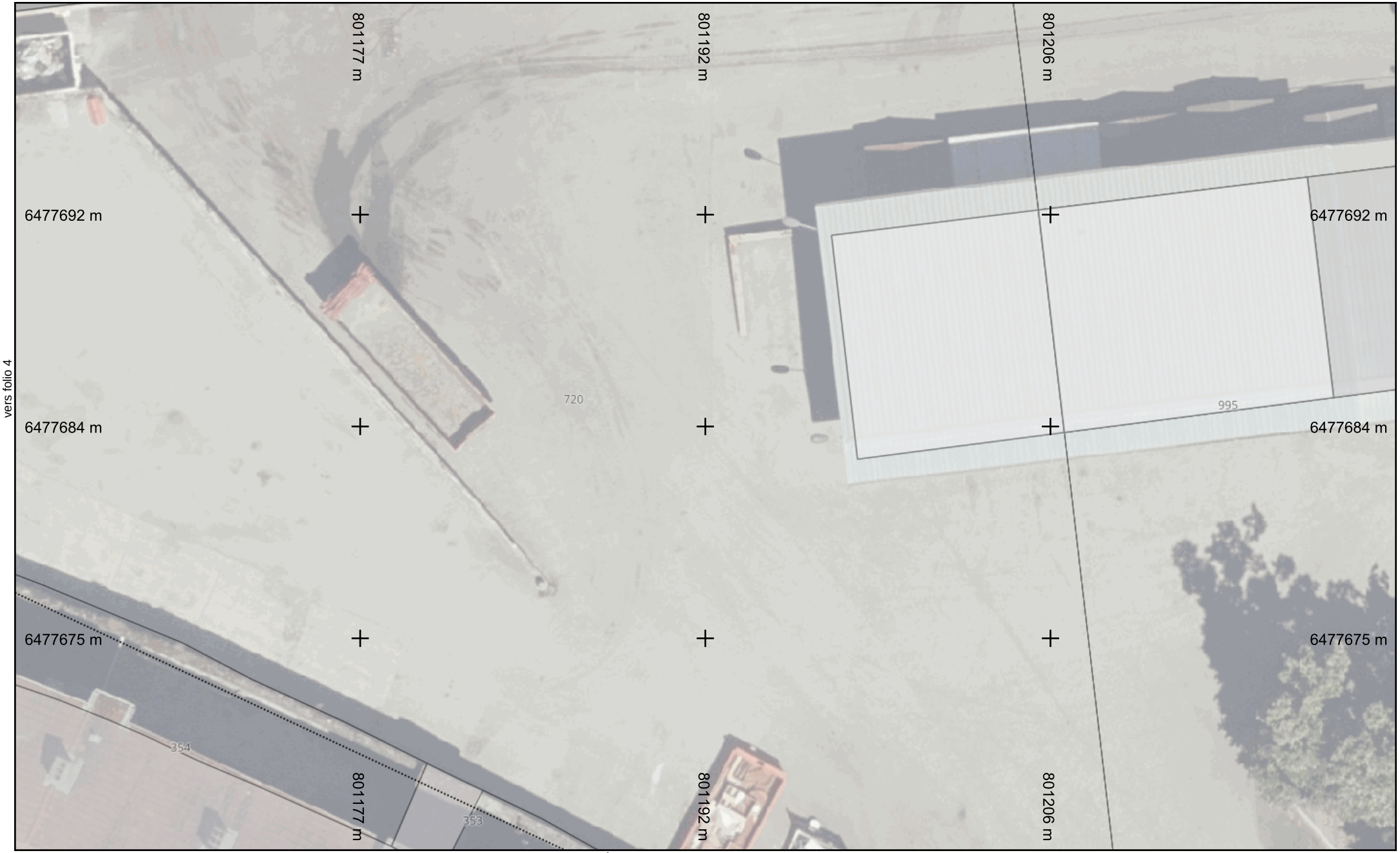
N

Classe de précision : Voir plan	Catégorie réseau : EA/EU/TL/EL/CU	Carroyage : RGF93/Lambert 93 - EPSG:2154

vers folio 9

vers folio 4

vers folio 6



vers folio 1

Légende :
Voir page annexe

Échelle : 1:200 --- Plan généré le : 30/06/2023 - 15:24:33
Numéro de consultation : 2023063004208D
Adresse : Place du Chanoine Chausse, 42700 FIRMINY
Format d'impression : A4 Paysage

Folio 5

0 1 2 3 4 5m

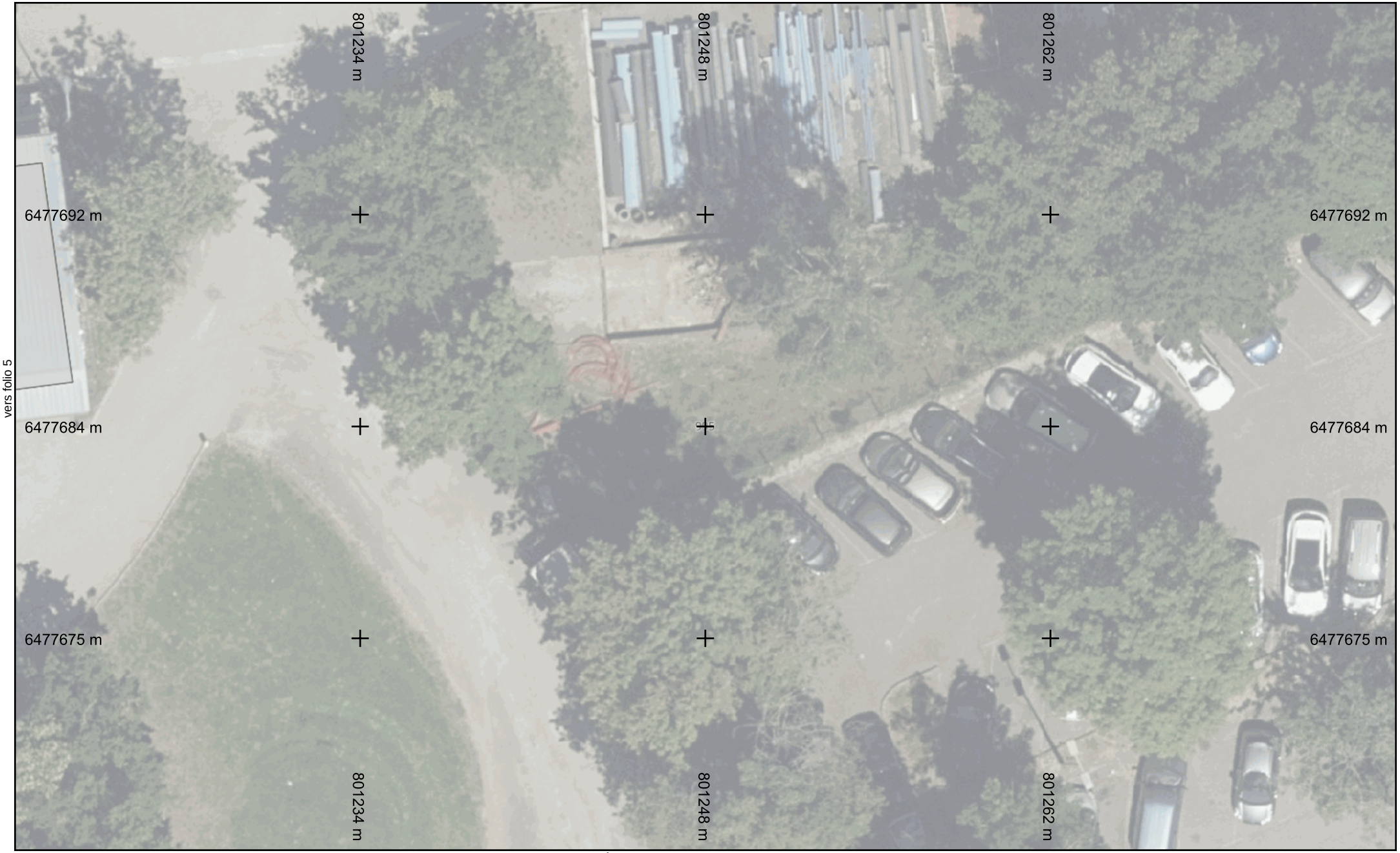
N

Classe de précision : Voir plan	Catégorie réseau : EA/EU/TL/EL/CU	Carroyage : RGF93/Lambert 93 - EPSG:2154

vers folio 10

vers folio 5

vers folio 7



vers folio 2

SAINT-ÉTIENNE la métropole

Légende :
Voir page annexe

Échelle : 1:200 --- Plan généré le : 30/06/2023 - 15:24:33
Numéro de consultation : 2023063004208D
Adresse : Place du Chanoine Chausse, 42700 FIRMINY
Format d'impression : A4 Paysage

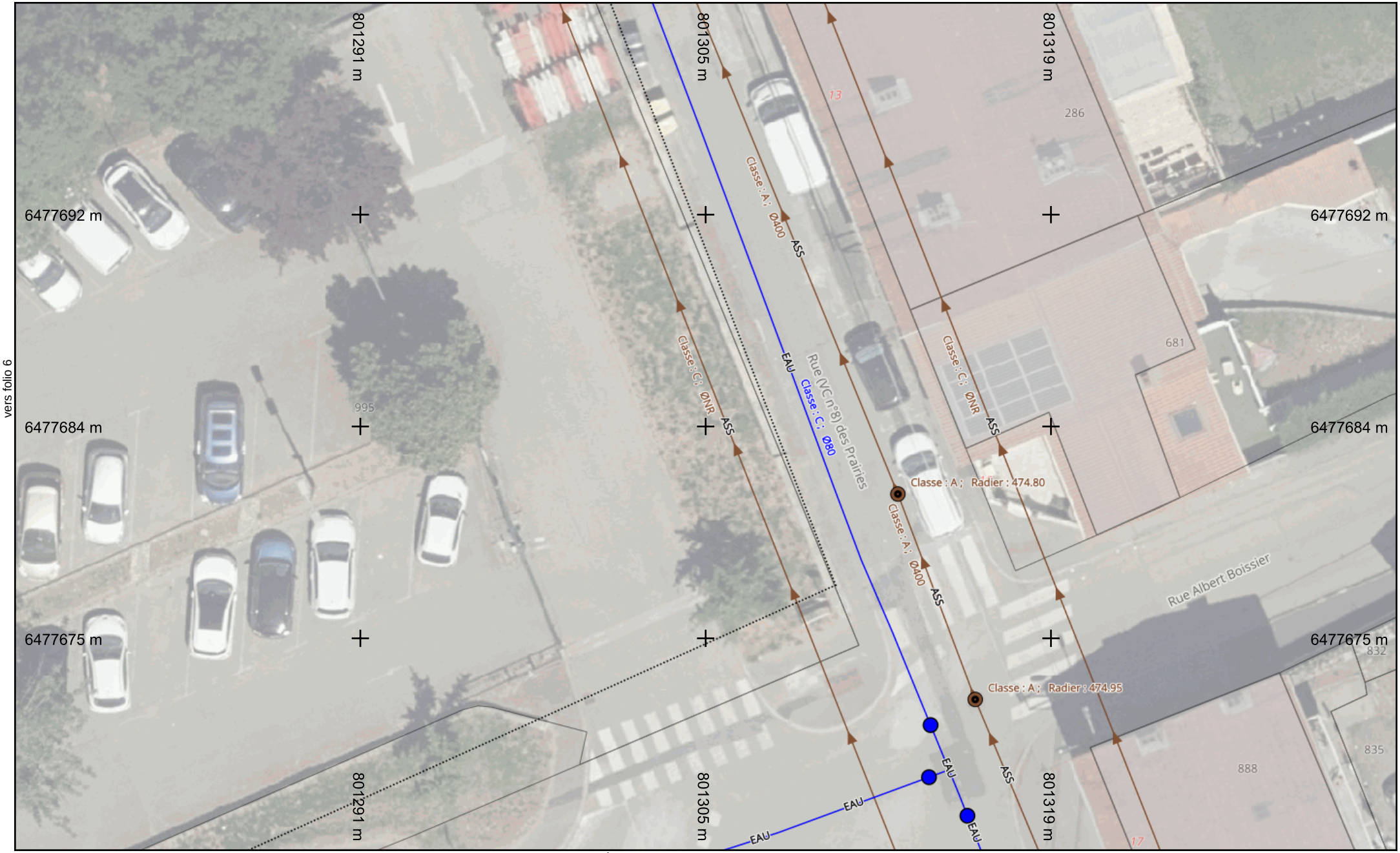
Folio 6

0 1 2 3 4 5m

N

Classe de précision : Voir plan	Catégorie réseau : EA/EU/TL/EL/CU	Carroyage : RGF93/Lambert 93 - EPSG:2154

vers folio 11



vers folio 6

vers folio 3

SÉM
SAINT-ÉTIENNE la métropole

Légende :
Voir page annexe

Échelle : 1:200 --- Plan généré le : 30/06/2023 - 15:24:33
Numéro de consultation : 2023063004208D
Adresse : Place du Chanoine Chausse, 42700 FIRMINY
Format d'impression : A4 Paysage

Folio 7

0 1 2 3 4 5m

N

Classe de précision : Voir plan	Catégorie réseau : EA/EU/TL/EL/CU	Carroyage : RGF93/Lambert 93 - EPSG:2154

vers folio 12



vers folio 9

vers folio 4

SÉM
SAINT-ÉTIENNE
la métropole

Légende :
Voir page annexe

Échelle : 1:200 --- Plan généré le : 30/06/2023 - 15:24:33
Numéro de consultation : 2023063004208D
Adresse : Place du Chanoine Chausse, 42700 FIRMINY
Format d'impression : A4 Paysage

Folio 8

0 1 2 3 4 5m

N

Classe de précision : Voir plan	Catégorie réseau : EA/EU/TL/EL/CU	Carroyage : RGF93/Lambert 93 - EPSG:2154

vers folio 13



vers folio 8
vers folio 10
vers folio 5

SAINT-ÉTIENNE la métropole

Légende :
Voir page annexe

Échelle : 1:200 --- Plan généré le : 30/06/2023 - 15:24:33
Numéro de consultation : 2023063004208D
Adresse : Place du Chanoine Chausse, 42700 FIRMINY
Format d'impression : A4 Paysage

Folio 9

0 1 2 3 4 5m

N

Classe de précision : Voir plan	Catégorie réseau : EA/EU/TL/EL/CU	Carroyage : RGF93/Lambert 93 - EPSG:2154

vers folio 14



vers folio 9
vers folio 11
vers folio 6

SÉM
SAINT-ÉTIENNE la métropole

Légende :
Voir page annexe

Échelle : 1:200 --- Plan généré le : 30/06/2023 - 15:24:33
Numéro de consultation : 2023063004208D
Adresse : Place du Chanoine Chausse, 42700 FIRMINY
Format d'impression : A4 Paysage

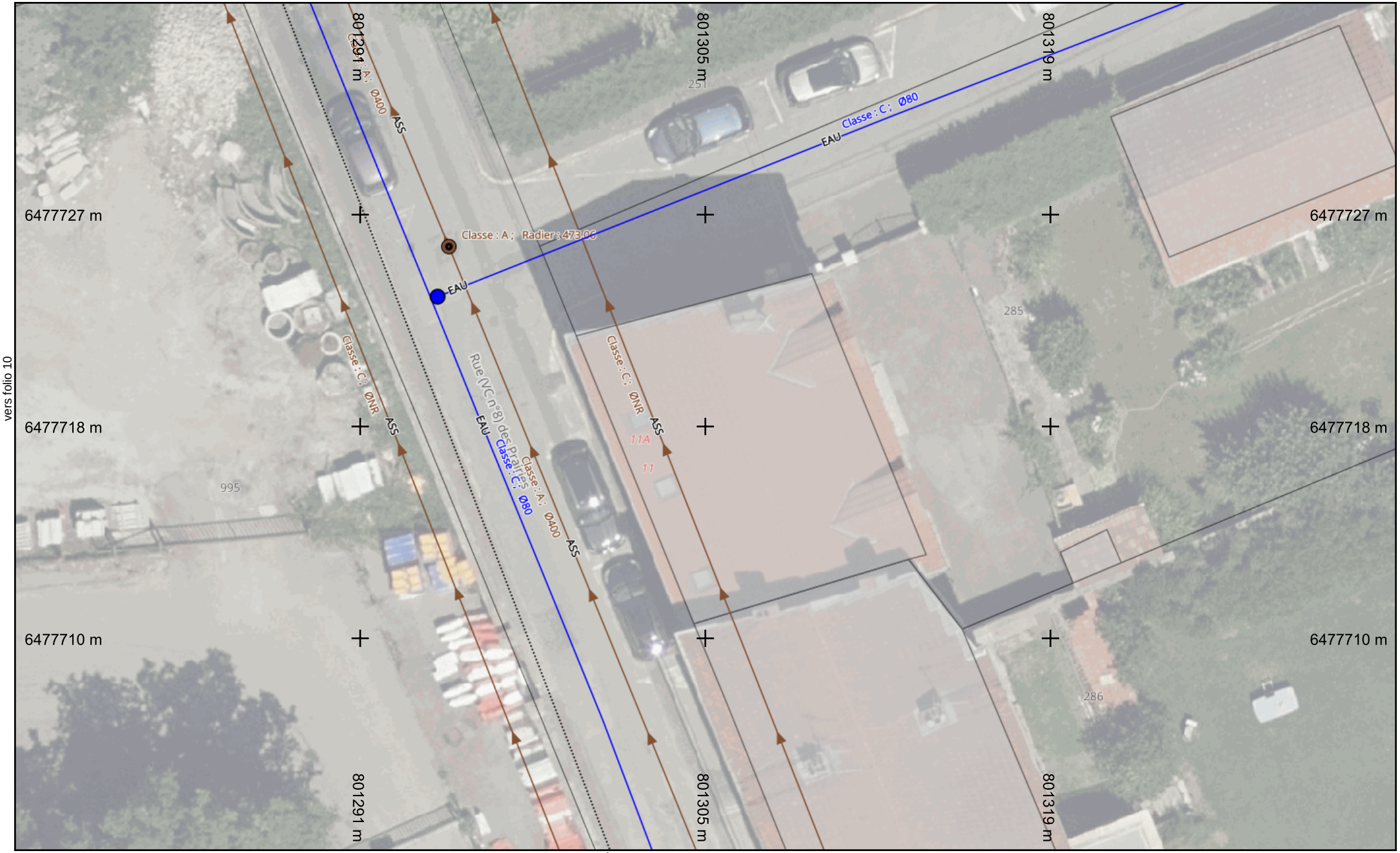
Folio 10

0 1 2 3 4 5m

N

Classe de précision : Voir plan	Catégorie réseau : EA/EU/TL/EL/CU	Carroyage : RGF93/Lambert 93 - EPSG:2154

vers folio 15



vers folio 10

vers folio 7

SÉM
SAINT-ÉTIENNE
la métropole

Légende :
Voir page annexe

Échelle : 1:200 --- Plan généré le : 30/06/2023 - 15:24:33
Numéro de consultation : 2023063004208D
Adresse : Place du Chanoine Chausse, 42700 FIRMINY
Format d'impression : A4 Paysage

Folio 11

0 1 2 3 4 5m

N

Classe de précision : Voir plan	Catégorie réseau : EA/EU/TL/EL/CU	Carroyage : RGF93/Lambert 93 - EPSG:2154



vers folio 13

vers folio 8

SAINT-ÉTIENNE la métropole

Légende :

Voir page annexe

Échelle : 1:200 --- Plan généré le : 30/06/2023 - 15:24:33
Numéro de consultation : 2023063004208D
Adresse : Place du Chanoine Chausse, 42700 FIRMINY
Format d'impression : A4 Paysage

Folio 12

0 1 2 3 4 5m

N

Classe de précision : Voir plan	Catégorie réseau : EA/EU/TL/EL/CU	Carroyage : RGF93/Lambert 93 - EPSG:2154

vers folio 16



vers folio 12
vers folio 14
vers folio 9

SÉM SAINT-ÉTIENNE la métropole

Légende :
Voir page annexe

Échelle : 1:200 --- Plan généré le : 30/06/2023 - 15:24:33
Numéro de consultation : 2023063004208D
Adresse : Place du Chanoine Chausse, 42700 FIRMINY
Format d'impression : A4 Paysage

Folio 13

0 1 2 3 4 5m

N

Classe de précision : Voir plan	Catégorie réseau : EA/EU/TL/EL/CU	Carroyage : RGF93/Lambert 93 - EPSG:2154

vers folio 17



vers folio 13
vers folio 15
vers folio 10

SÉM
SAINT-ÉTIENNE la métropole

Légende :
Voir page annexe

Échelle : 1:200 --- Plan généré le : 30/06/2023 - 15:24:33
Numéro de consultation : 2023063004208D
Adresse : Place du Chanoine Chausse, 42700 FIRMINY
Format d'impression : A4 Paysage

Folio 14

0 1 2 3 4 5m

N

Classe de précision : Voir plan	Catégorie réseau : EA/EU/TL/EL/CU	Carroyage : RGF93/Lambert 93 - EPSG:2154



SAINT-ÉTIENNE la métropole

Légende :
Voir page annexe

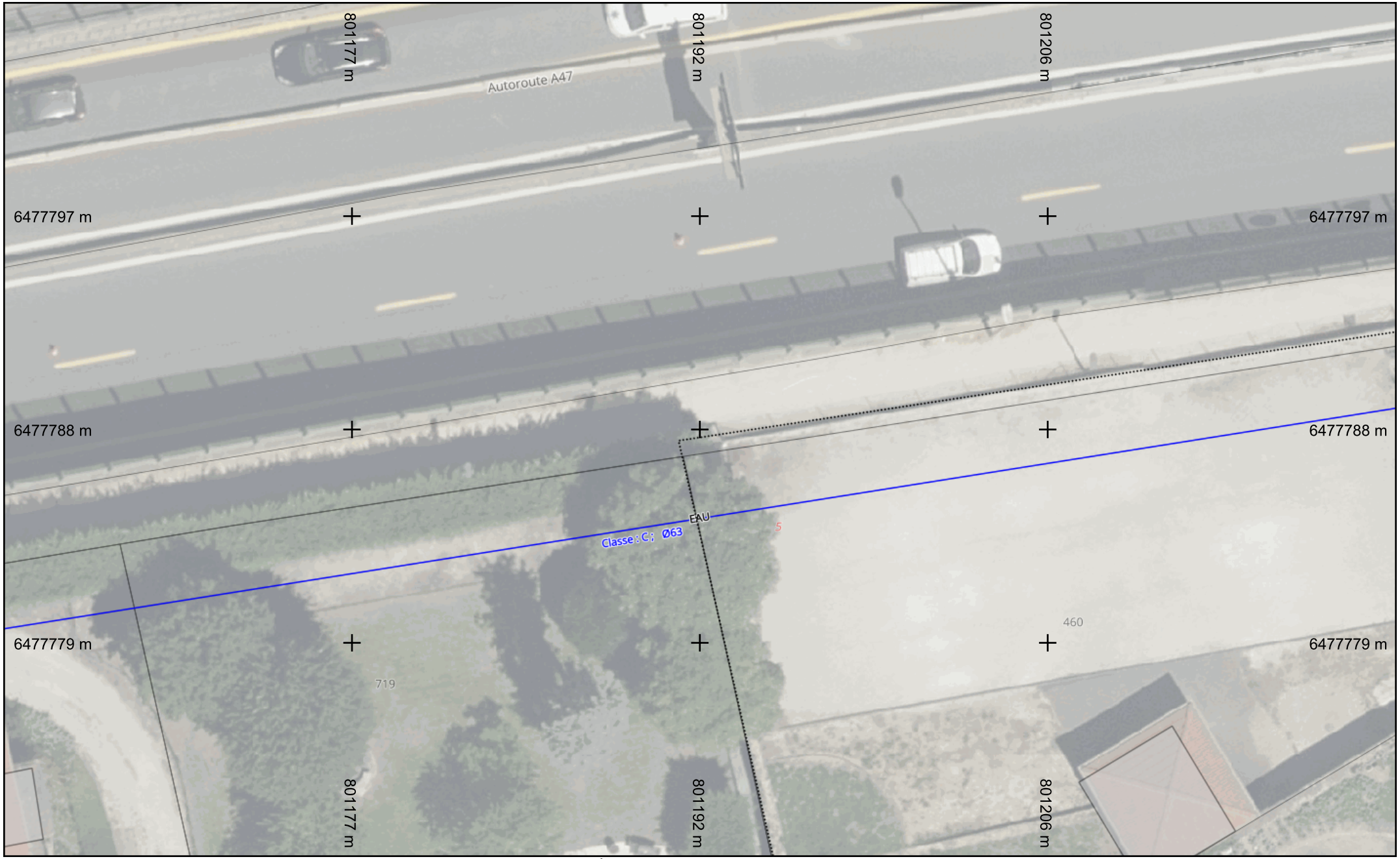
Échelle : 1:200 --- Plan généré le : 30/06/2023 - 15:24:33
Numéro de consultation : 2023063004208D
Adresse : Place du Chanoine Chausse, 42700 FIRMINY
Format d'impression : A4 Paysage

Folio 15

0 1 2 3 4 5m

N

Classe de précision : Voir plan	Catégorie réseau : EA/EU/TL/EL/CU	Carroyage : RGF93/Lambert 93 - EPSG:2154



SAINT-ÉTIENNE la métropole

SÉM

Légende :
Voir page annexe

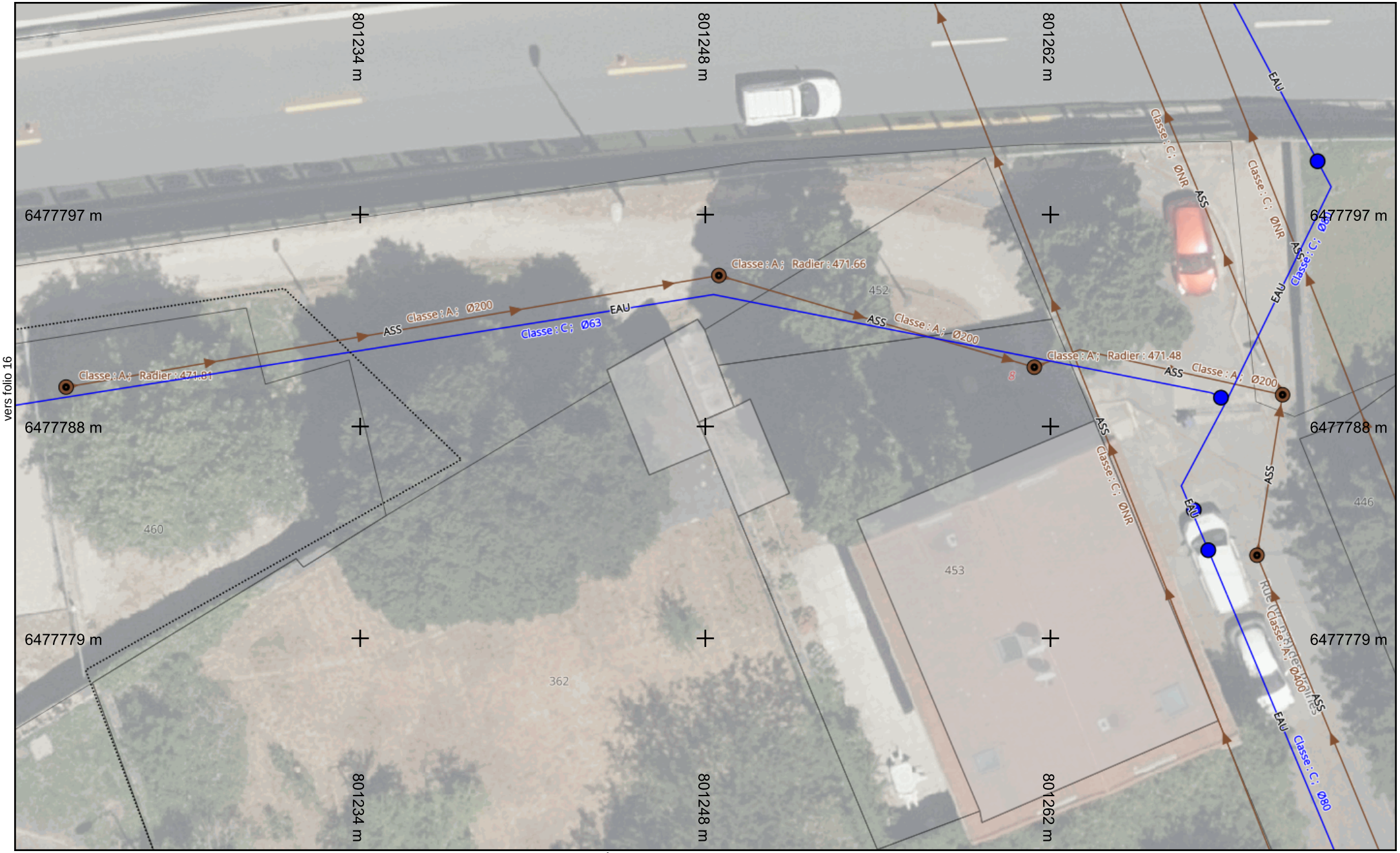
Échelle : 1:200 --- Plan généré le : 30/06/2023 - 15:24:33
Numéro de consultation : 2023063004208D
Adresse : Place du Chanoine Chausse, 42700 FIRMINY
Format d'impression : A4 Paysage

Folio 16

0 1 2 3 4 5m

N

Classe de précision : Voir plan	Catégorie réseau : EA/EU/TL/EL/CU	Carroyage : RGF93/Lambert 93 - EPSG:2154



SAINT-ÉTIENNE la métropole

Légende :
Voir page annexe

Échelle : 1:200 --- Plan généré le : 30/06/2023 - 15:24:33
Numéro de consultation : 2023063004208D
Adresse : Place du Chanoine Chausse, 42700 FIRMINY
Format d'impression : A4 Paysage

Folio 17

0 1 2 3 4 5m

N

Classe de précision : Voir plan	Catégorie réseau : EA/EU/TL/EL/CU	Carroyage : RGF93/Lambert 93 - EPSG:2154

© DICT.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

cerfa N°14435*04

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [ ] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [x] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : SIC INFRA 42 SIC INFRA 42
Complément / Service :
Numéro / Voie : 9 Rue Jacques Prévert
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 42570 ST HEAND
Pays : France

N° consultation du téléservice : 20230630042008D
Référence de l'exploitant :
N° d'affaire du déclarant : 17329
Personne à contacter (déclarant) : PREBET Angélique
Date de réception de la déclaration : 30 / 06 / 2023
Commune principale des travaux : FIRMINY
Adresse des travaux prévus : Place du Chanoine Chausse

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : Saint-Etienne Métropole
Personne à contacter :
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Tél. : 0426721706 Fax :

Éléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EA EU EL *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [x] Plans joints :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Références :	Echelle(1) :	Date d'édition(1) :	Sensible :	Prof. règl. mini(1) :	Matériau réseau(1) :
		___ / ___ / _____	[x]	0 cm	
		___ / ___ / _____	[ ]	0 cm	

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : [ ] Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___
  ou [ ] Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [x] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [ ] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1): facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2): pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ○ possible ○ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0615343804

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom :
Désignation du service : DT-DICT
Tél. : 0426721706

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : BERRAL Fatima
Signature : Signature certifiée Sogelink
Date : 30 / 06 / 2023 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 3

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

SÉM
SAINT-ÉTIENNE
la métropole

LEGENDE DE PLAN

Couverture de cours d'eau COU

Assainissement

Station de pompage SP

Boite de branchement – Grille

Ouvrage divers d'assainissement

Regard du réseau principal d'assainissement

Déversoir d'orage DO

Bassin de stockage

Réseau principal d'assainissement ASS

Branchement ASS

Chauffage

Cote altimétrique

Equipement du réseau de chauffage CHA

Réseau de chauffage - climatisation

Protection du réseau de chauffage - climatisation CHA

Eau Potable

Ouvrage du réseau d'eau potable

Appareillage du réseau d'eau potable

Réseau principal d'eau potable EAU

Feux Tricolores

Cote altimétrique

Armoire

Feu

Regard

Autre

Réseau de Signalisation Lumineuse Tricolore SLT

Eclairage Public

Point de consommation

Armoire

Support d'éclairage

Réseau d'éclairage public EP

Réseau de télécommunication - TBT

Réseau Très Basse Tension TBT

Réseau d'électricité Basse Tension

Armoire électrique

Réseau d'électricité Basse Tension BT

Infrastructures télécom

Regard télécom

Infrastructures télécom COM

Consignes à respecter pour des travaux sur ou à proximité de galeries de rivière

Règles de sécurité pour les intervenants :

Toute personne amenée à intervenir dans les galeries de rivières canalisées devra impérativement être titulaire du Certificat d'Aptitude à Intervenir en Espace Confiné (CATEC) et disposer de l'ensemble des Equipements de Protection Individuels (EPI) nécessaires aux interventions en milieux confiné et aquatique.

Par ailleurs, l'ensemble des cours d'eau des bassins versants du Gier, de l'Ondaine, du Lizeron et du Furan sont des rivières torrentielles. Le niveau de l'eau peut monter brutalement et rapidement en cas de pluie (entre 5 et 10 min) ou de vidange (piscine, eau de lavage de station de potabilisation,…).

Avant toute intervention dans une galerie, l'exécutant de travaux a l'obligation de disposer de prévisions météorologiques précises, localisées et régulièrement mises à jour (deux fois par jour) sur la zone de chantier (type alerte météo). Il doit en outre mettre en place et entretenir à ses frais un système d'alerte physique (type capteur de niveau d'eau), installé en amont du chantier, alertant le personnel travaillant dans la galerie de la survenue d'une montée rapide des eaux. Son implantation sera définie avec le gestionnaire de l'ouvrage.
D'une manière générale, il est fortement déconseillé d'intervenir dans les galeries si des pluies sont prévues.

Prescriptions techniques :

Les sections couvertes de rivières (galeries) passent majoritairement sous le domaine public (voirie, parking, espace vert,…). Cependant, elles peuvent également supporter des bâtiments.

Sont interdits **sans autorisation écrite de l'exploitant des galeries :**

- Le forage, battage de tube ou palplanche, carottage, sciage des galeries,
- Tous travaux, constructions, terrassements ou opérations de nature à augmenter la charge sur et à proximité (moins de 5 mètres) des galeries de manière ponctuelle (ex : engins de chantier) ou permanente (ex : immeuble, aire de stockage,…). Le responsable de projet ou exécutant de travaux doit se rapprocher de l'exploitant de la galerie pour définir les mesures à mettre en place afin de préserver l'intégrité de la galerie,
- Tout aménagement en lien avec une construction à venir ou existante visant à évacuer les eaux pluviales d'espaces situés en dessous du niveau du terrain naturel dont la cote du plancher se situe entre la cote du radier et la cote du plafond des galeries. Le responsable de projet ou l'exécutant de travaux doit se rapprocher de l'exploitant de la galerie pour définir les solutions techniques à prévoir pour éviter le refoulement des eaux crues dans la construction.

- Tous travaux utilisant des engins vibrants (type brise-roche, cylindre,…) ou explosif sur et aux abords immédiats de la galerie (moins de 5 mètres), sauf à démontrer que l'utilisation de ce matériel n'impacte pas la structure de l'ouvrage,
- La pose de nouveaux réseaux dans le corps de la maçonnerie ou dans la section hydraulique de la galerie. Le responsable de projet devra apporter les garanties que :
    - son réseau ne modifie pas les conditions hydrauliques de la galerie jusqu'à la crue définie par l'exploitant de la galerie (à minima la crue centennale), ni ne constitue un obstacle pour les embâcles,
    - ses travaux n'engendrent aucuns désordres structurels à long terme sur la galerie,
    - les mesures nécessaires à la reconstitution de l'étanchéité de la galerie sont prises,
- Toutes plantations d'arbres et arbustes sur et à proximité des galeries (moins de 10 mètres) dont les racines sont susceptibles de porter atteinte à l'intégrité structurelle de ces dernières. Dans le cas de périmètre désigné en « bois classés », le responsable de projet ou l'exécutant de travaux doit proposer à l'exploitant de la galerie la mise en place d'une solution technique isolant les racines des arbres de la galerie.

Numéro à contacte en heures ouvrées : 04.77.34. 53 .98

Numéro d'urgence cadre d'astreinte

Le 30/06/2023

Objet : fichiers transmis avec le document

Madame, Monsieur,

Pour consulter les fichiers transmis avec notre document, veuillez cliquer sur le ou les liens suivants :

- SAINT_ETIENNE_METROPOLE_20230630.pdf : https://dl.sogelink.fr/?QR2UCva5
- Document original signé : https://dl.sogelink.fr/?tJ10y21p

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Le service technique Sogelink

© DICT.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

cerfa N°14435*04

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [ ] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [x] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : SIC INFRA 42 SIC INFRA 42
Complément / Service :
Numéro / Voie : 9 Rue Jacques Prévert
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 42570 ST HEAND
Pays : France

N° consultation du téléservice : 20230630042 08D
Référence de l'exploitant :
N° d'affaire du déclarant : 17329
Personne à contacter (déclarant) : PREBET Angélique
Date de réception de la déclaration : 30 / 06 / 2023
Commune principale des travaux : FIRMINY
Adresse des travaux prévus : Place du Chanoine Chausse

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : SFR FIBRE SAS SFR FIBRE SAS
Personne à contacter :
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Tél. : 0980804303 Fax :

Éléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : TL ____ ____ *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [x] Plans joints :

Références :	Echelle(1) :	Date d'édition(1) :	Sensible :	Prof. règl. mini(1) :	Matériau réseau(1) :
		___ / ___ / _____	☐	0 cm	
		___ / ___ / _____	☐	0 cm	

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___ ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [x] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1): facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2): pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ○ possible ○ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0805052656

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom :
Désignation du service :
Tél. : 0980804303

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : BERRAL Fatima
Signature : Signature certifiée Sogelink
Date : 30 / 06 / 2023 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 9

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

NOTICE D'INFORMATIONS, PRESCRIPTIONS ET LEGENDE
RESEAU DE TELECOMUNICATION SFR FIBRE SAS/NUMERICABLE

SFR FIBRE SAS

LEGENDE DES PLANS DE DETAIL

A — Réseau de télécommunication en classe A
En planimétrie seulement
sauf indication contraire sur le plan

B — Réseau de télécommunication en classe B

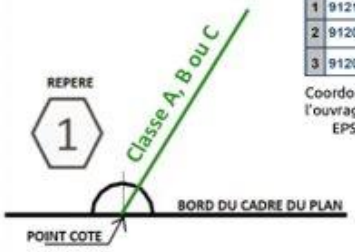
C — Réseau de télécommunication en classe C

IGN — Fond cartographique issus de l'IGN

Coordonnées géoréférencées d'au moins trois points de l'ouvrage faisant foi

Points de repère		
1	912108.97	6451058.35
2	912082.64	6450943.65
3	912051.0	6451022.48

Coordonnées de points remarquables de l'ouvrage dans le système de projection : EPSG :2154 – RGF93, Lambert 93



La présence d'un grillage avertisseur enterré au-dessus de nos ouvrages n'est pas systématique.
Nos ouvrages se trouvent avec une charge de 0,60 m dans la classe de précision indiquée.

Contact

Demande d'information *(Dévoiement, déconnexion, marquage, localisation de l'un de nos ouvrages)*
Contacter Sogelink en indiquant l'objet de votre demande, le numéro de DT-DICT ou de dossier et vos coordonnées.
Par mail *:* sfr-fibre@demat.sogelink.fr ou par téléphone au 09 80 80 43 03

En cas d'endommagement
Contacter Sogelink en indiquant l'adresse du sinistre, le numéro de DT-DICT ou de dossier et vos coordonnées.
Par mail *:* sfr-fibre@demat.sogelink.fr ou par téléphone au 0 805 05 26 56 choix n°8

RECOMMANDATIONS TECHNIQUES

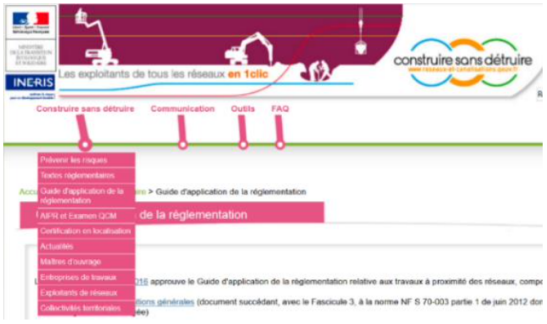
L'ensemble des recommandations techniques liées aux « ouvrages de télécommunications » se trouve au paragraphe 3.7.6 du fascicule 2 du guide d'applications de la réglementation anti-endommagement disponible sur :

http://www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr

1) Cliquez sur « Construire sans détruire »

2) Cliquez sur « Guide d'application de la réglementation »

Notez que vous y trouverez les consignes de sécurité liées aux techniques et engins que vous utilisez, aussi bien à proximité des canalisations enterrées, que des lignes de télécommunication électroniques aériennes.



Ce guide est un catalogue de recommandations et de prescriptions techniques usuelles, générales et génériques.

Contrairement aux recommandations, les prescriptions présentent un caractère obligatoire.

Elles sont encadrées et écrites en rouge et en gras.

RAPPEL : Le marquage-piquetage est obligatoire

(Arrêté du 3 mars 2014 modifiant l'arrêté du 8 septembre 2009)

Article 27.3.1 : Lorsque les travaux doivent être exécutés au droit ou au voisinage d'ouvrages souterrains, enterrés, subaquatiques ou aériens, tels que canalisations et câbles ou autres réseaux, dépendant du maître de l'ouvrage ou de tierces personnes, le représentant du pouvoir adjudicateur prend à sa charge les sondages préalables en trois dimensions des ouvrages souterrains *(voir aussi le chapitre 5.9 du fascicule 1 du Guide d'application de la règlementation).*



SFR

Référence plan : 0NUM01_CE42_801000_6477600_200_120
Echelle : 1 / 500 au Format A3
Date d'édition : 31/01/2020
Date des données : 10/07/2017
Emprise du plan : 200 m x 120 m
Précision du levé : Classe C
Coordonnées du coin bas-gauche (Lambert 93) :
x=801000 m y=6477600 m

5 0 5 10 15 20 25
Mètres

Ces données ont été extraites à titre d'archivage et peuvent ne pas correspondre à la réalité du terrain.
Fichiers DGN "SEG" constituant ce plan :
- /UNRHONEALPESV1/dgn/FIR010401.dgn
- /UNRHONEALPESV1/dgn/FIR010201.dgn

Amplificateur
Répartiteur
Point de branchement
Transition
Télealimentation
Stop courant
Colonne montante
Mise à la terre
Câble A0
Câble A1
Câble A2+
Câble A2
Câble A3
Câble B4
Câble C5
Câble C6
Câble C6+
Câble abonné A2
Câble abonné B4
Câble abonné C5
Câble abonné C6
Câble abonné C6+
Aérien (Câble / Prise abonné)
Façade (Câble / Prise abonné)
Poteau
Armoire
Coffret
Chambre
Pénétration
Remontée aéro-souterraine
Fourreau
Artères Fouilles
Artères Aériennes
Artères Façades
Récepteur optique
Emetteur optique
Multiplexeur
Coupleur optique

Pour une légende détaillée, consulter le fichier legende_seg.pdf.

INTERNE GROUPE - DOCUMENT PROPRIETE DU GROUPE SFR
Ce document et les informations qu'il contient sont la propriété du groupe SFR. Il ne doit pas être utilisé à d'autres fins que celles pour laquelle il a été établi et transmis.
Il ne peut être ni reproduit ni divulgué à des tiers, en tout ou partie, sous quelque forme que ce soit, sans l'accord préalable exprès et écrit du groupe SFR.

www.sfr.fr
Siège social : 1 Square Béla Bartók - 75015 Paris
Siège administratif : 12, rue Jean-Philippe Rameau - CS 80001 - 93634 La Plaine Saint-Denis CEDEX - Tél. : 01 85 06 00 00
SFR S.A. au capital de 3423265 598,40 € - RCS Paris 343 059 564 - N° de TVA intracommunautaire : FR 71 343 059 564

Ces données sont extraites à titre informatif par le service informatique SFR.
Pour toute anomalie sur le fonctionnement nominal de l'extraction, merci de contacter DSI-THD-EXPLOITATION-SIG@SFR.COM



SFR

Référence plan : 0NUM01_CE42_801200_6477720_200_120
Echelle : 1 / 500 au Format A3
Date d'édition : 31/01/2020
Date des données : 13/09/2017
Emprise du plan : 200 m x 120 m
Précision du levé : Classe C
Coordonnées du coin bas-gauche (Lambert 93) :
x=801200 m y=6477720 m

5 0 5 10 15 20 25
Mètres

Ces données ont été extraites à titre d'archivage et peuvent ne pas correspondre à la réalité du terrain.
Fichiers DGN "SEG" constituant ce plan :
- /UNRHONEALPESV1/dgn/FIR010601.dgn
- /UNRHONEALPESV1/dgn/FIR010201.dgn

Amplificateur
Répartiteur
Point de branchement
Transition
Télélalimentation
Stop courant
Colonne montante
Mise à la terre
Câble A0
Câble A1
Câble A2+
Câble A2
Câble A3
Câble B4
Câble C5
Câble C6
Câble C6+
Câble abonné A2
Câble abonné B4
Câble abonné C5
Câble abonné C6
Câble abonné C6+
Aérien (Câble / Prise abonné)
Façade (Câble / Prise abonné)
Poteau
Armoire
Coffret
Chambre
Pénétration
Remontée aéro-souterraine
Fourreau
Artères Fouilles
Artères Aériennes
Artères Façades
Récepteur optique
Emetteur optique
Multiplexeur
Coupleur optique

Pour une légende détaillée, consulter le fichier legende_seg.pdf.

INTERNE GROUPE - DOCUMENT PROPRIETE DU GROUPE SFR
Ce document et les informations qu'il contient sont la propriété du groupe SFR. Il ne doit pas être utilisé à d'autres fins que celles pour laquelle il a été établi et transmis.
Il ne peut être ni reproduit ni divulgué à des tiers, en tout ou partie, sous quelque forme que ce soit, sans l'accord préalable exprès et écrit du groupe SFR.

www.sfr.fr
Siège social : 1 Square Béla Bartók - 75015 Paris
Siège administratif : 12, rue Jean-Philippe Rameau - CS 80001 - 93634 La Plaine Saint-Denis CEDEX - Tél. : 01 85 06 00 00
SFR S.A. au capital de 3423265 598,40 € - RCS Paris 343 059 564 - N° de TVA intracommunautaire : FR 71 343 059 564

Ces données sont extraites à titre informatif par le service informatique SFR.
Pour toute anomalie sur le fonctionnement nominal de l'extraction, merci de contacter DSI-THD-EXPLOITATION-SIG@SFR.COM



SFR

Référence plan : 0NUM01_CE42_800800_6477600_400_240
Echelle : 1 / 1000 au Format A3
Date d'édition : 31/01/2020
Date des données : 10/07/2017
Emprise du plan : 400 m x 240 m Précision du levé : Classe C
Coordonnées du coin bas-gauche (Lambert 93) :
x=800800 m y=6477600 m

10 0 10 20 30 40 50
Mètres

Ces données ont été extraites à titre d'archivage et peuvent ne pas correspondre à la réalité du terrain.
Fichiers DGN "SEG" constituant ce plan :
- /UNRHONEALPESV1/dgn/FIR010401.dgn
- /UNRHONEALPESV1/dgn/FIR010601.dgn
- /UNRHONEALPESV1/dgn/FIR010201.dgn

Amplificateur
Répartiteur
Point de branchement
Transition
Télé-alimentation
Stop courant
Colonne montante
Mise à la terre
Câble A0
Câble A1
Câble A2+
Câble A2
Câble A3
Câble B4
Câble C5
Câble C6
Câble C6+
Câble abonné A2
Câble abonné B4
Câble abonné C5
Câble abonné C6
Câble abonné C6+
Aérien (Câble / Prise abonné)
Façade (Câble / Prise abonné)
Poteau
Armoire
Coffret
Chambre
Pénétration
Remontée aéro-souterraine
Fourreau
Artères Fouilles
Artères Aériennes
Artères Façades
Récepteur optique
Emetteur optique
Mux Multiplexeur
Coupleur optique

Pour une légende détaillée, consulter le fichier legende_seg.pdf.

INTERNE GROUPE - DOCUMENT PROPRIETE DU GROUPE SFR
Ce document et les informations qu'il contient sont la propriété du groupe SFR. Il ne doit pas être utilisé à d'autres fins que celles pour laquelle il a été établi et transmis.
Il ne peut être ni reproduit ni divulgué à des tiers, en tout ou partie, sous quelque forme que ce soit, sans l'accord préalable exprès et écrit du groupe SFR.

www.sfr.fr
Siège social : 1 Square Béla Bartók - 75015 Paris
Siège administratif : 12, rue Jean-Philippe Rameau - CS 80001 - 93634 La Plaine Saint-Denis CEDEX - Tél. : 01 85 06 00 00
SFR S.A. au capital de 3423265 598,40 € - RCS Paris 343 059 564 - N° de TVA intracommunautaire : FR 71 343 059 564

Ces données sont extraites à titre informatif par le service informatique SFR.
Pour toute anomalie sur le fonctionnement nominal de l'extraction, merci de contacter DSI-THD-EXPLOITATION-SIG@SFR.COM



SFR

Référence plan : 0NUM01_CE42_801200_6477600_400_240
Echelle : 1 / 1000 au Format A3
Date d'édition : 31/01/2020
Date des données : 13/09/2017
Emprise du plan : 400 m x 240 m Précision du levé : Classe C
Coordonnées du coin bas-gauche (Lambert 93) :
x=801200 m y=6477600 m

10 0 10 20 30 40 50
Mètres

Ces données ont été extraites à titre d'archivage et peuvent ne pas correspondre à la réalité du terrain.
Fichiers DGN "SEG" constituant ce plan :
- /UNRHONEALPESV1/dgn/FIR010601.dgn
- /UNRHONEALPESV1/dgn/FIR010201.dgn

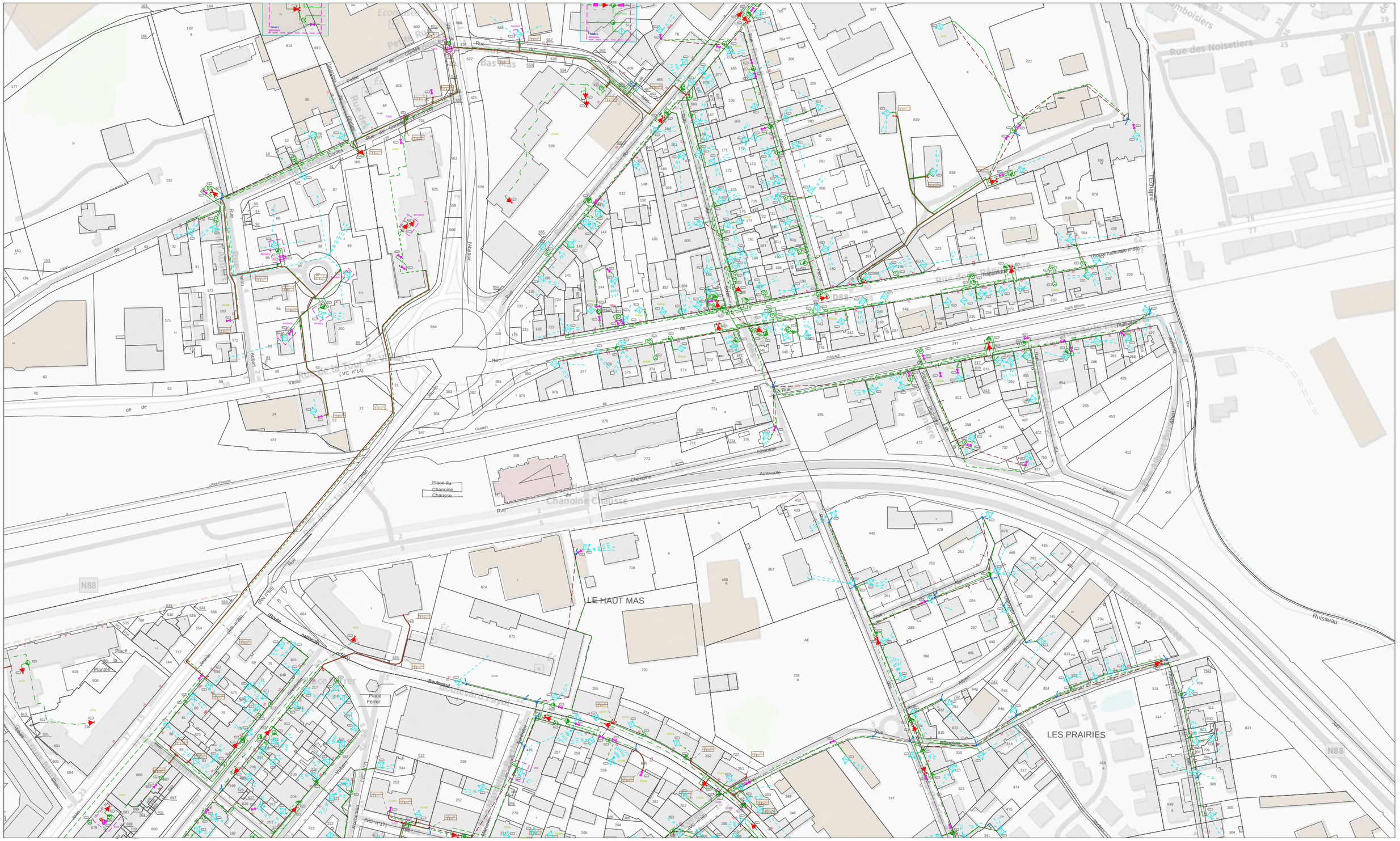
Amplificateur
Répartiteur
Point de branchement
Transition
Téléalimentation
Stop courant
Colonne montante
Mise à la terre
Câble A0
Câble A1
Câble A2+
Câble A2
Câble A3
Câble B4
Câble C5
Câble C6
Câble C6+
Câble abonné A2
Câble abonné B4
Câble abonné C5
Câble abonné C6
Câble abonné C6+
Aérien (Câble / Prise abonné)
Façade (Câble / Prise abonné)
Poteau
Armoire
Coffret
Chambre
Pénétration
Remontée aéro-souterraine
Fourreau
Artères Fouilles
Artères Aériennes
Artères Façades
Récepteur optique
Emetteur optique
Multiplexeur
Coupleur optique

Pour une légende détaillée, consulter le fichier legende_seg.pdf.

INTERNE GROUPE - DOCUMENT PROPRIETE DU GROUPE SFR
Ce document et les informations qu'il contient sont la propriété du groupe SFR. Il ne doit pas être utilisé à d'autres fins que celles pour laquelle il a été établi et transmis.
Il ne peut être ni reproduit ni divulgué à des tiers, en tout ou partie, sous quelque forme que ce soit, sans l'accord préalable exprès et écrit du groupe SFR.

www.sfr.fr
Siège social : 1 Square Béla Bartók - 75015 Paris
Siège administratif : 12, rue Jean-Philippe Rameau - CS 80001 - 93634 La Plaine Saint-Denis CEDEX - Tél. : 01 85 06 00 00
SFR S.A. au capital de 3423265 598,40 € - RCS Paris 343 059 564 - N° de TVA intracommunautaire : FR 71 343 059 564

Ces données sont extraites à titre informatif par le service informatique SFR.
Pour toute anomalie sur le fonctionnement nominal de l'extraction, merci de contacter DSI-THD-EXPLOITATION-SIG@SFR.COM



SFR

Référence plan : 0NUM01_CE42_800800_6477600_800_480
Echelle : 1 / 2000 au Format A3
Date d'édition : 31/01/2020
Date des données : 10/07/2017
Emprise du plan : 800 m x 480 m Précision du levé : Classe C
Coordonnées du coin bas-gauche (Lambert 93) :
x=800800 m y=6477600 m

20 0 20 40 60 80 100
Mètres

Ces données ont été extraites à titre d'archivage et peuvent ne pas correspondre à la réalité du terrain.
Fichiers DGN "SEG" constituant ce plan :
- /UNRHONEALPESV1/dgn/FIR010601.dgn
- /UNRHONEALPESV1/dgn/FIR010201.dgn
- /UNRHONEALPESV1/dgn/FIR010401.dgn

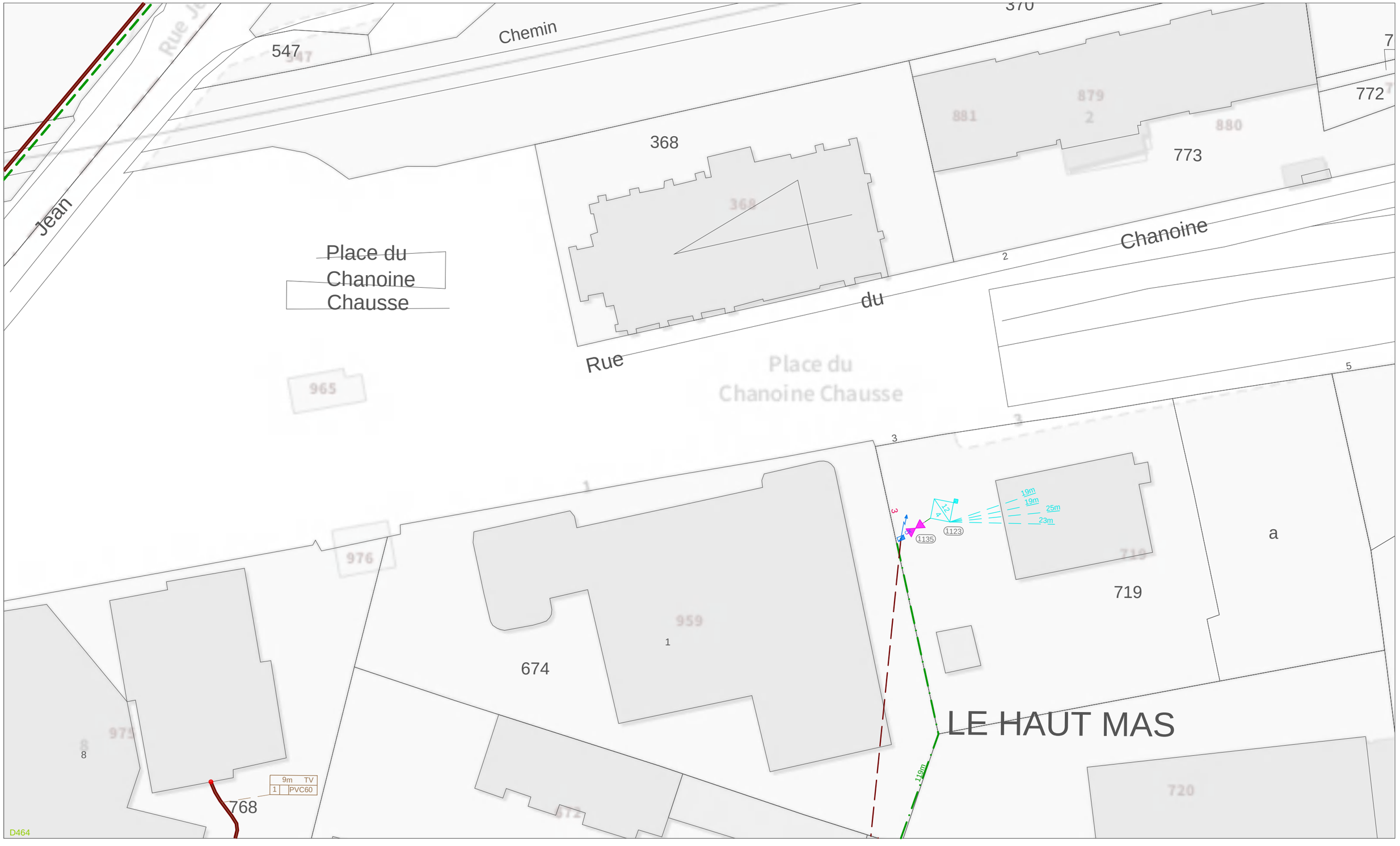
Amplificateur
Répartiteur
Point de branchement
Transition
Télé-alimentation
Stop courant
Colonne montante
Mise à la terre
Câble A0
Câble A1
Câble A2+
Câble A2
Câble A3
Câble B4
Câble C5
Câble C6
Câble C6+
Câble abonné A2
Câble abonné B4
Câble abonné C5
Câble abonné C6
Câble abonné C6+
Aérien (Câble / Prise abonné)
Façade (Câble / Prise abonné)
Poteau
Armoire
Coffret
Chambre
Pénétration
Remontée aéro-souterraine
Fourreau
Artères Fouilles
Artères Aériennes
Artères Façades
Récepteur optique
Emetteur optique
Multiplexeur
Coupleur optique

Pour une légende détaillée, consulter le fichier legende_seg.pdf.

INTERNE GROUPE - DOCUMENT PROPRIETE DU GROUPE SFR
Ce document et les informations qu'il contient sont la propriété du groupe SFR. Il ne doit pas être utilisé à d'autres fins que celles pour laquelle il a été établi et transmis.
Il ne peut être ni reproduit ni divulgué à des tiers, en tout ou partie, sous quelque forme que ce soit, sans l'accord préalable exprès et écrit du groupe SFR.

www.sfr.fr
Siège social : 1 Square Béla Bartók - 75015 Paris
Siège administratif : 12, rue Jean-Philippe Rameau - CS 80001 - 93634 La Plaine Saint-Denis CEDEX - Tél. : 01 85 06 00 00
SFR S.A. au capital de 3423265 598,40 € - RCS Paris 343 059 564 - N° de TVA intracommunautaire : FR 71 343 059 564

Ces données sont extraites à titre informatif par le service informatique SFR.
Pour toute anomalie sur le fonctionnement nominal de l'extraction, merci de contacter DSI-THD-EXPLOITATION-SIG@SFR.COM



SFR

Référence plan : 0NUM01_CE42_801000_6477720_200_120
Echelle : 1 / 500 au Format A3
Date d'édition : 31/01/2020
Date des données : 10/07/2017
Emprise du plan : 200 m x 120 m Précision du levé : Classe C
Coordonnées du coin bas-gauche (Lambert 93) :
x=801000 m y=6477720 m

5 0 5 10 15 20 25
Mètres

Ces données ont été extraites à titre d'archivage et peuvent ne pas correspondre à la réalité du terrain.
Fichiers DGN "SEG" constituant ce plan :
- /UNRHONEALPESV1/dgn/FIR010401.dgn
- /UNRHONEALPESV1/dgn/FIR010201.dgn
- /UNRHONEALPESV1/dgn/FIR010601.dgn

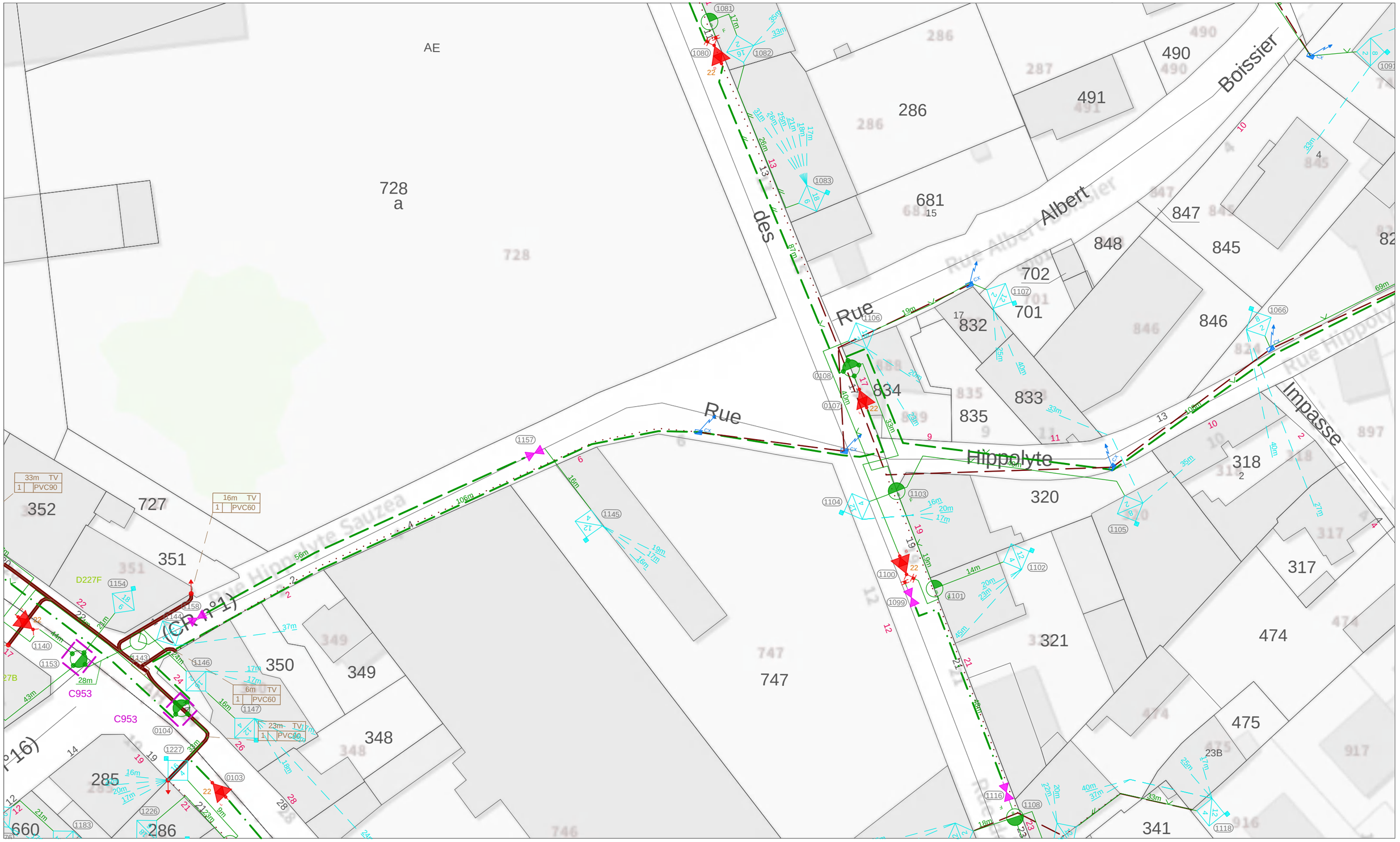
Amplificateur
Répartiteur
Point de branchement
Transition
Télé-alimentation
Stop courant
Colonne montante
Mise à la terre
Câble A0
Câble A1
Câble A2+
Câble A2
Câble A3
Câble B4
Câble C5
Câble C6
Câble C6+
Câble abonné A2
Câble abonné B4
Câble abonné C5
Câble abonné C6
Câble abonné C6+
Aérien (Câble / Prise abonné)
Façade (Câble / Prise abonné)
Poteau
Armoire
Coffret
Chambre
Pénétration
Remontée aéro-souterraine
Fourreau
Artères Fouilles
Artères Aériennes
Artères Façades
Récepteur optique
Emetteur optique
Mult Multiplexeur
Coupleur optique

Pour une légende détaillée, consulter le fichier legende_seg.pdf.

INTERNE GROUPE - DOCUMENT PROPRIETE DU GROUPE SFR
Ce document et les informations qu'il contient sont la propriété du groupe SFR. Il ne doit pas être utilisé à d'autres fins que celles pour laquelle il a été établi et transmis.
Il ne peut être ni reproduit ni divulgué à des tiers, en tout ou partie, sous quelque forme que ce soit, sans l'accord préalable exprès et écrit du groupe SFR.

www.sfr.fr
Siège social : 1 Square Béla Bartók - 75015 Paris
Siège administratif : 12, rue Jean-Philippe Rameau - CS 80001 - 93634 La Plaine Saint-Denis CEDEX - Tél. : 01 85 06 00 00
SFR S.A. au capital de 3423265 598,40 € - RCS Paris 343 059 564 - N° de TVA intracommunautaire : FR 71 343 059 564

Ces données sont extraites à titre informatif par le service informatique SFR.
Pour toute anomalie sur le fonctionnement nominal de l'extraction, merci de contacter DSI-THD-EXPLOITATION-SIG@SFR.COM



Référence plan : 0NUM01_CE42_801200_6477600_200_120 Echelle : 1 / 500 au Format A3 Date d'édition : 31/01/2020 Date des données : 18/09/2017 Emprise du plan : 200 m x 120 m Précision du levé : Classe C Coordonnées du coin bas-gauche (Lambert 93) : x=801200 m y=6477600 m 5 0 5 10 15 20 25 Mètres	Ces données ont été extraites à titre d'archivage et peuvent ne pas correspondre à la réalité du terrain. Fichiers DGN "SEG" constituant ce plan : - /UNRHONEALPESV1/dgn/FIR010201.dgn

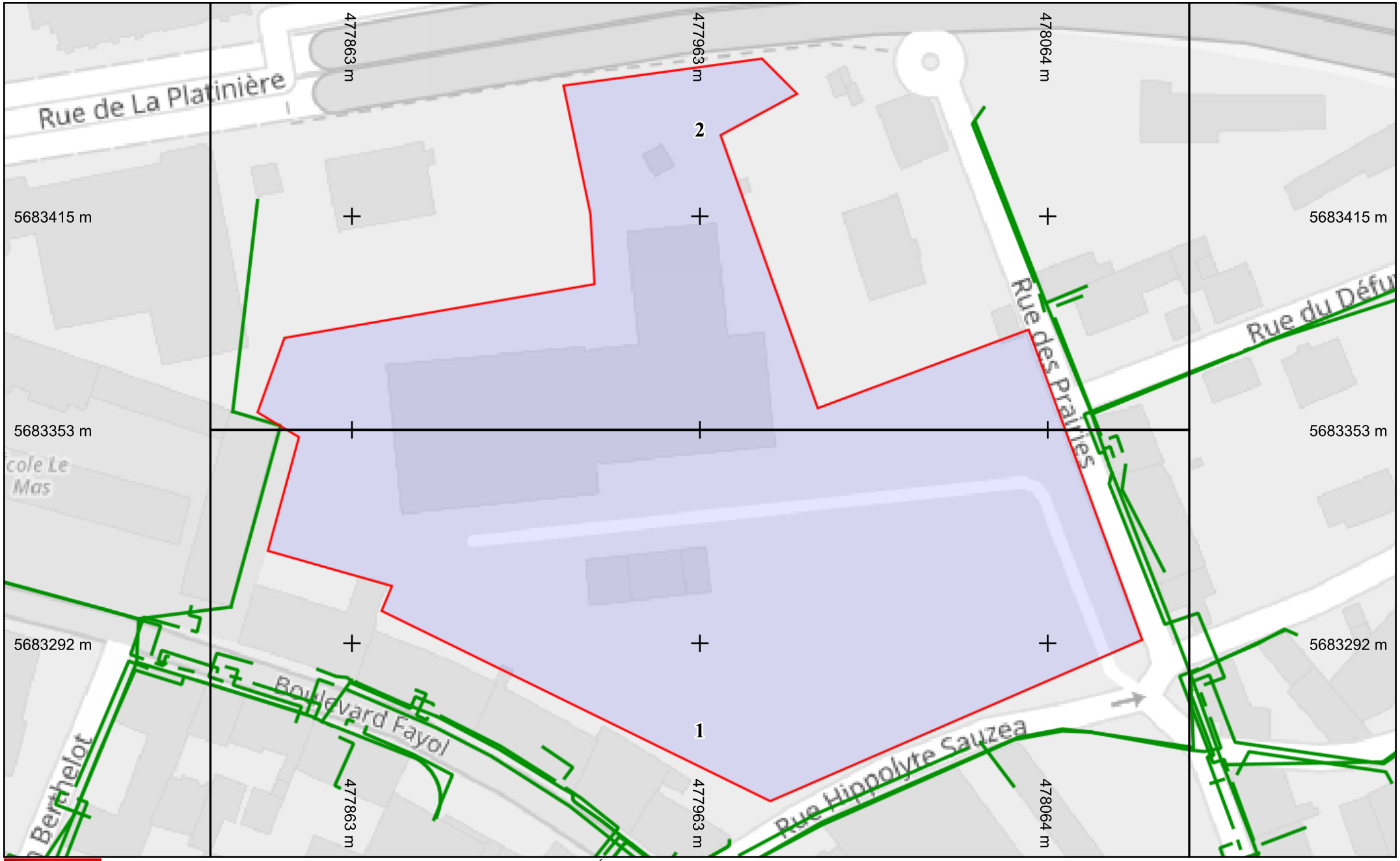
Amplificateur, Répartiteur, Point de branchement, Transition, Télé-alimentation, Stop courant, Colonne montante, Mise à la terre, Câble A0, Câble A1, Câble A2+, Câble A2, Câble A3, Câble B4, Câble C5, Câble C6, Câble C6+, Câble abonné A2, Câble abonné B4, Câble abonné C5, Câble abonné C6, Câble abonné C6+, Aérien (Câble / Prise abonné), Façade (Câble / Prise abonné), Poteau, Armoire, Coffret, Chambre, Pénétration, Remontée aéro-souterraine, Fourreau, Artères Fouilles, Artères Aériennes, Artères Façades, Récepteur optique, Emetteur optique, Multiplexeur, Coupleur optique

Pour une légende détaillée, consulter le fichier legende_seg.pdf.

INTERNE GROUPE - DOCUMENT PROPRIETE DU GROUPE SFR
Ce document et les informations qu'il contient sont la propriété du groupe SFR. Il ne doit pas être utilisé à d'autres fins que celles pour laquelle il a été établi et transmis.
Il ne peut être ni reproduit ni divulgué à des tiers, en tout ou partie, sous quelque forme que ce soit, sans l'accord préalable exprès et écrit du groupe SFR.

www.sfr.fr
Siège social : 1 Square Béla Bartók - 75015 Paris
Siège administratif : 12, rue Jean-Philippe Rameau - CS 80001 - 93634 La Plaine Saint-Denis CEDEX - Tél. : 01 85 06 00 00
SFR S.A. au capital de 3423265 598,40 € - RCS Paris 343 059 564 - N° de TVA intracommunautaire : FR 71 343 059 564

Ces données sont extraites à titre informatif par le service informatique SFR.
Pour toute anomalie sur le fonctionnement nominal de l'extraction, merci de contacter DSI-THD-EXPLOITATION-SIG@SFR.COM



SFR

Légende

Réseau

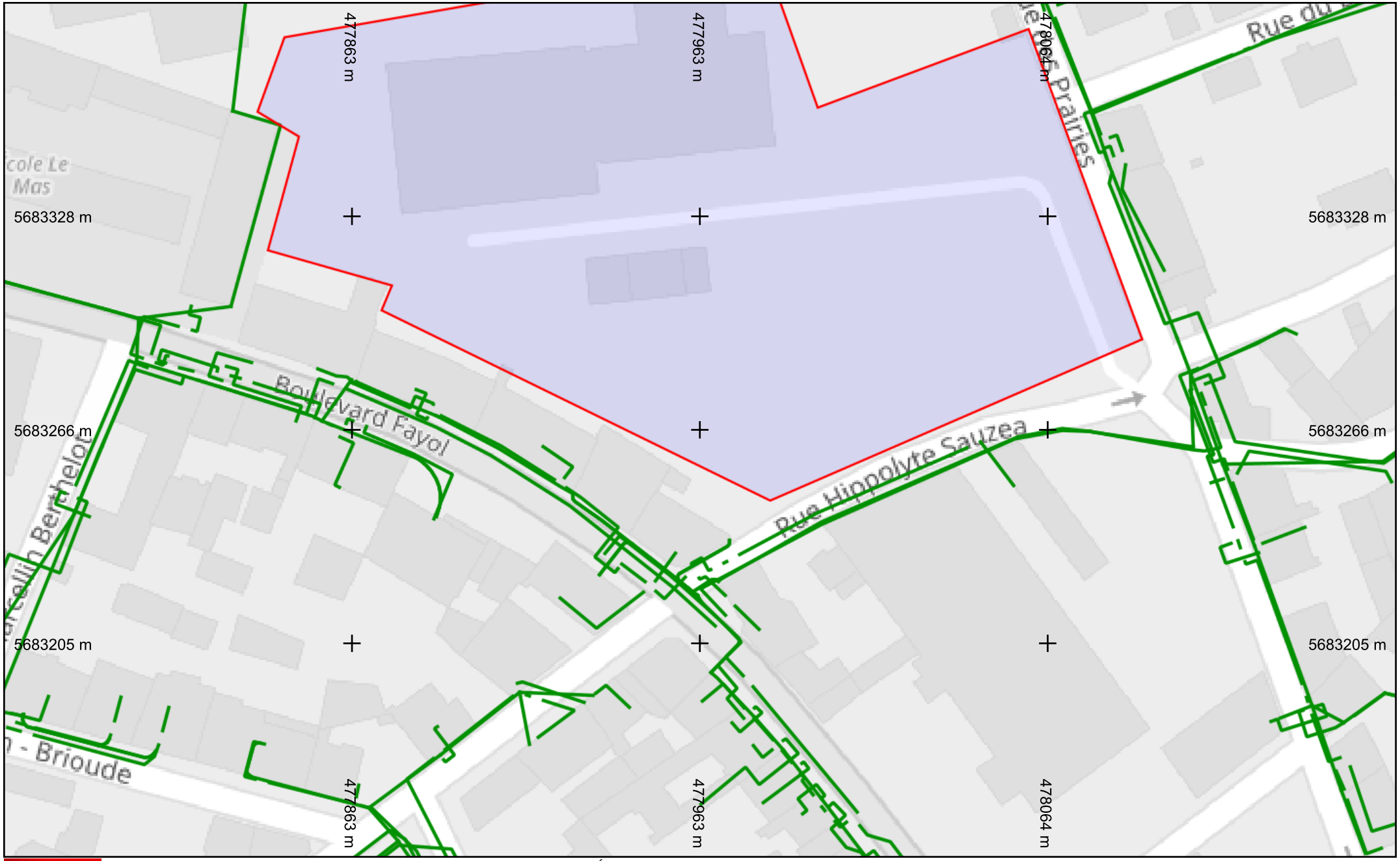
Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 30/06/2023 - 16:38:21
Numéro de consultation : 2023063004208D
Adresse : Place du Chanoine Chausse, 42700 FIRMINY
Plan d'ensemble - Format d'impression : A4 Paysage

0 5 10 15 20 25m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

vers folio 2



SFR

Légende

Réseau

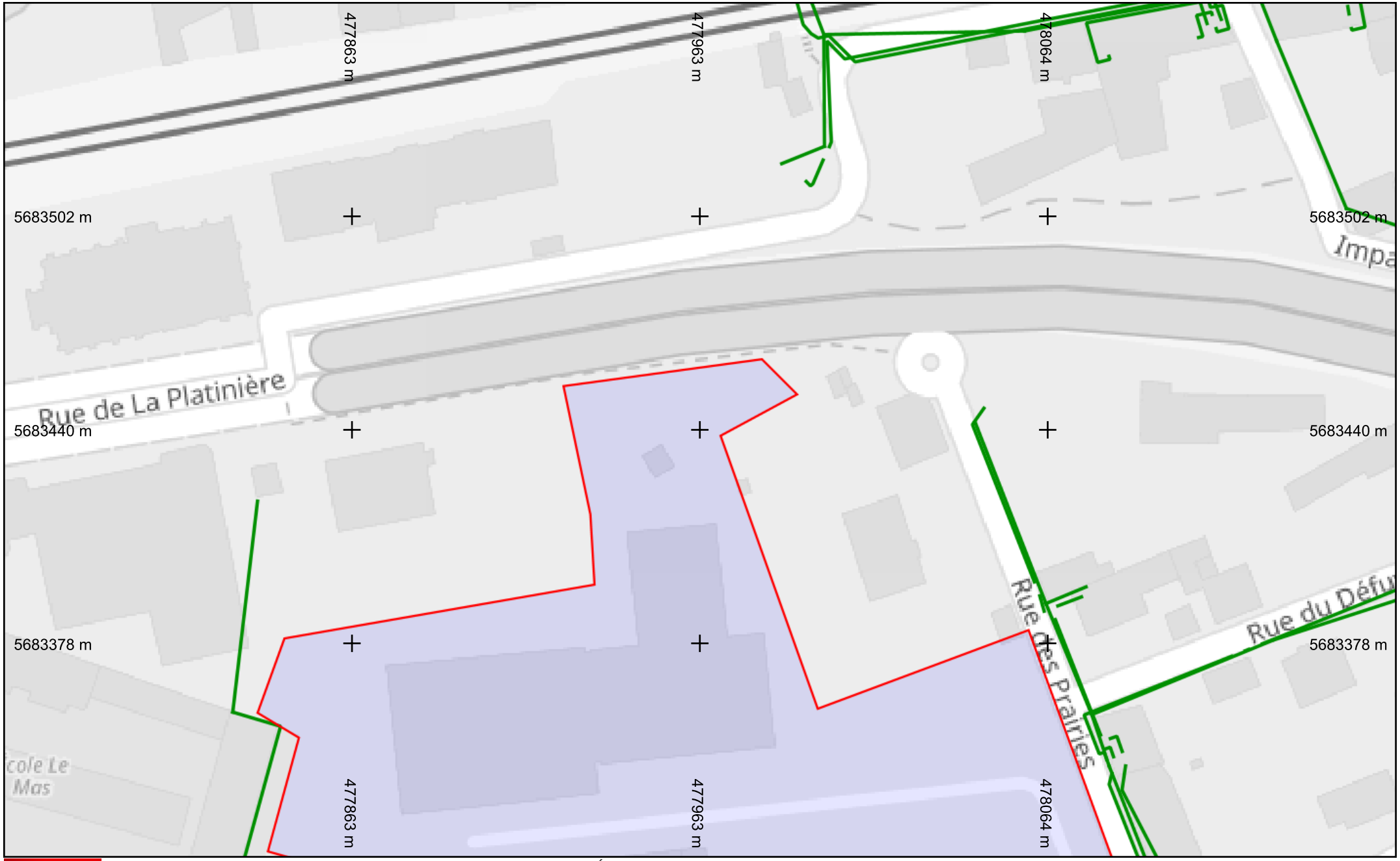
Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 30/06/2023 - 16:38:21
Numéro de consultation : 2023063004208D
Adresse : Place du Chanoine Chausse, 42700 FIRMINY
Format d'impression : A4 Paysage

Folio 1

0 5 10 15 20 25m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



SFR

Légende

Réseau

vers folio 1

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 30/06/2023 - 16:38:21
Numéro de consultation : 2023063004208D
Adresse : Place du Chanoine Chausse, 42700 FIRMINY
Format d'impression : A4 Paysage

Folio 2

0 5 10 15 20 25m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

© DICT.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

cerfa N°14435*04

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

- ☐ Récépissé de DT
- ☐ Récépissé de DICT
- ☒ Récépissé de DT/DICT conjointe

Destinataire

Dénomination : SIC INFRA 42 SIC INFRA 42
Complément / Service :
Numéro / Voie : 9 Rue Jacques Prévert
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 42570 ST HEAND
Pays : France

N° consultation du téléservice : 20230630042208D
Référence de l'exploitant :
N° d'affaire du déclarant : 17329
Personne à contacter (déclarant) : PREBET Angélique
Date de réception de la déclaration : 30 / 06 / 2023
Commune principale des travaux : FIRMINY
Adresse des travaux prévus : Place du Chanoine Chausse

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : Ville de FIRMINY Sce Eclairage Public
Personne à contacter : Yanick LIPOWSKI
Numéro / Voie : Place du Breuil
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 42702 FIRMINY
Tél. : 0477405081 Fax : 0477405071

Éléments généraux de réponse

☐ Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :

☒ Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m

☐ Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : ____ ____ ____ *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

☐ Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

☐ Plans joints :	Références :	Echelle(1) :	Date d'édition(1) :	Sensible :	Prof. règl. mini(1) :	Matériau réseau(1) :
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.			___ / ___ / _____	☐	0 cm	
			___ / ___ / _____	☐	0 cm	

☐ Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___
ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)

☐ Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

☐ (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)

☐ Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1): facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2): pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ○ possible ○ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0678753142

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom :
Désignation du service :
Tél. :

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : LIPOWSKI Yanick
Signature : Signature certifiée Sogelink
Date : 01 / 07 / 2023 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 0

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

FIRMINY
Le Haut Mas - CTM1
Rue Hippolyte Sauzéa
Pôle des Ainés
Echelle 1/500°

Plan d'implantation des investigations

Investigations SIC INFRA 42
Août 2023

- ★ Référence topographique
- ● Sondages destructifs profonds
- ▼ Pénétration dynamique numérisée
- ◥ Excavations à la pelle

SIC INFRA 42
GEOLOGIE - GEOTECHNIQUE
ETUDES DE SOL - DIAGNOSTIC MINIER
9 rue Jacques Prévert - 42570 Saint-Héand
04.77.30.92.88 - sicinfra@sicinfra42.fr

SIC INFRA 42/1CA-7B/17329

